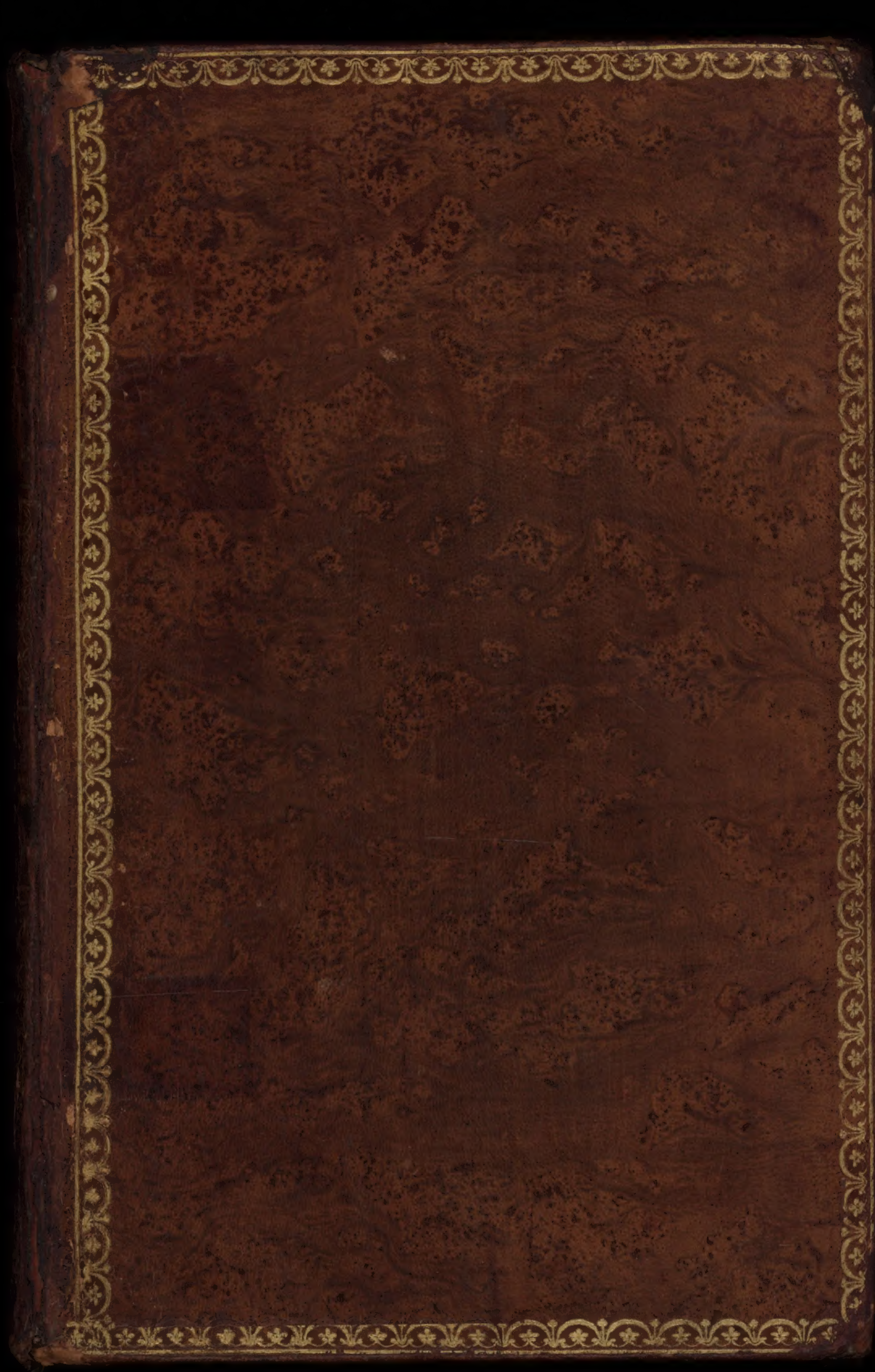
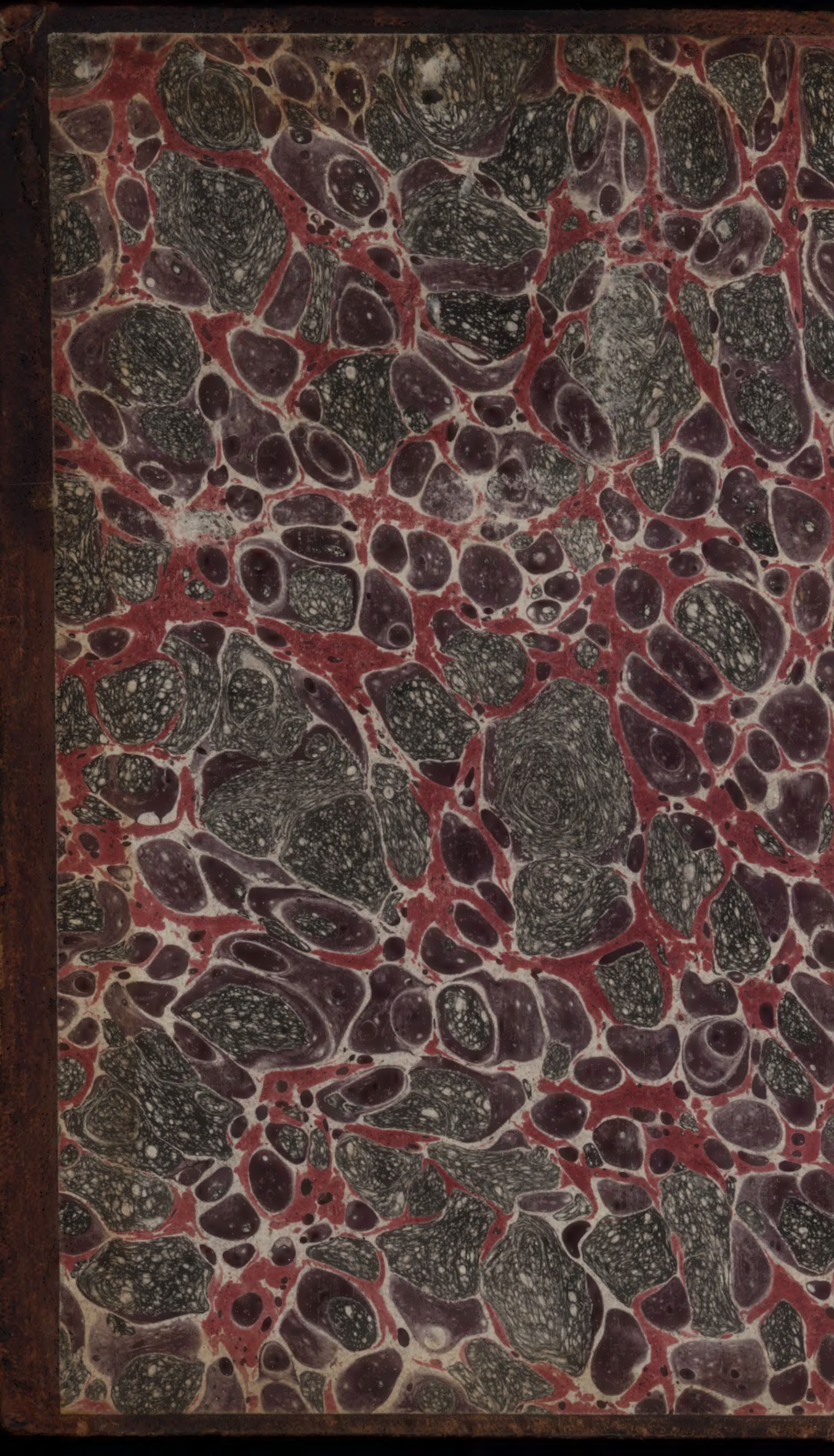
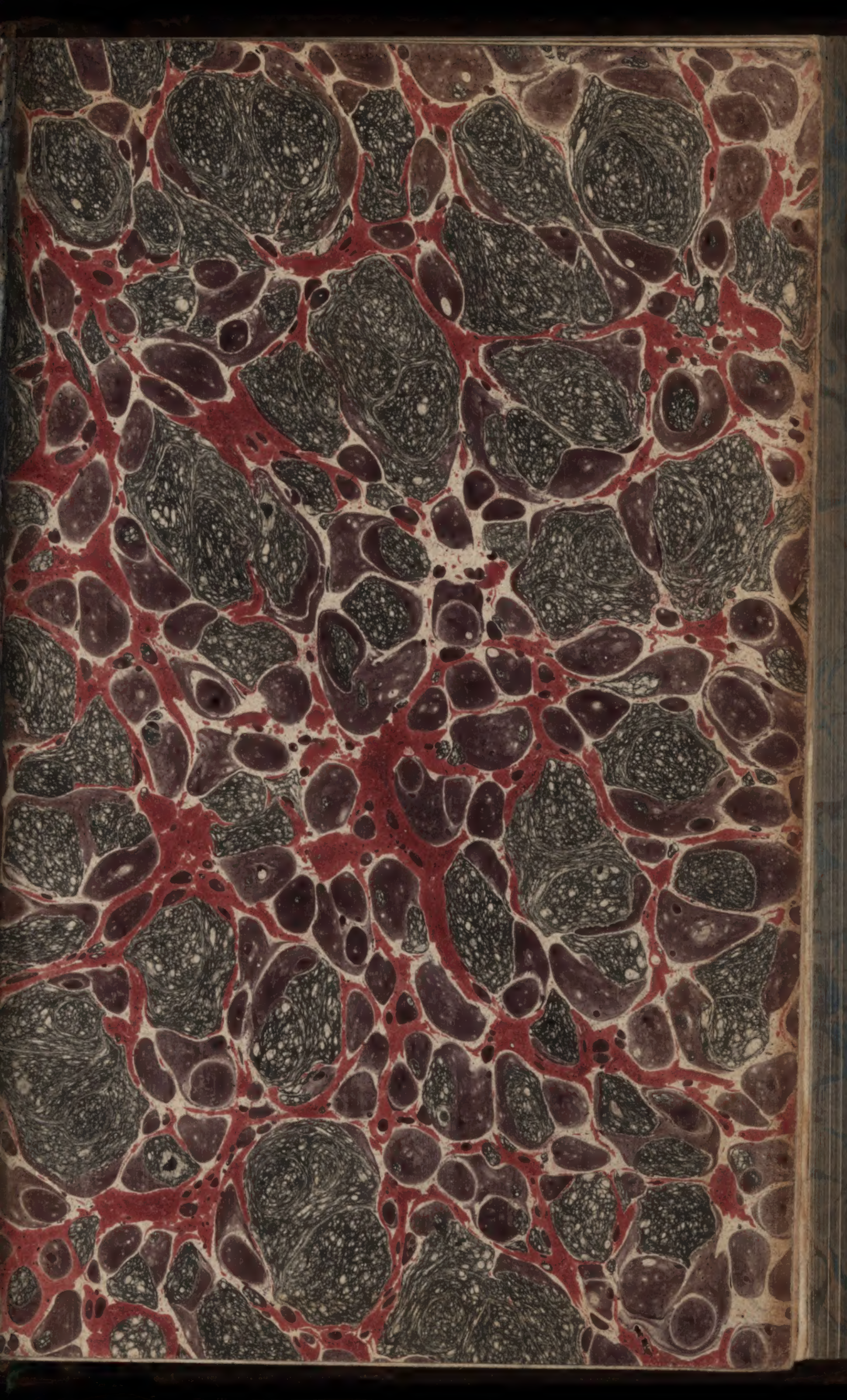






HISTOIRE

DE

LA COLOMBIE.

Ouvrage du même Auteur.

CHOIX DE l … a tribune nationa … *un ordre historiq* … e générale des mat … t nombre d'exemp … . 126 fr.
Avec po … . 168

Deux … rage ont paru : l' … *ent jours*; l'autre, la *session de* 1819.

Ouvrages nouveaux.

BIBLIOTHÈQUE PORTATIVE, ou Galerie historique de tous les peuples anciens et modernes; par MM. Jouy, de Ségur, Villemain, de l'académie française; Abel Rémusat, Saint-Martin, de l'institut; Mazure, Jay, Amédée Jaubert, Charles Nodier, de Stassart, Léon Thiessé, Lallement, Chatelain, Bert, Rabbe, Depping, Marlès, etc. Cinquante volumes in-32, avec cartes et gravures par P. Tardieu. La première livraison, composée de deux volumes, est en vente. Prix........................ 6 fr.

TABLEAU DE LA GRÈCE EN 1825, ou Récit de M. James Emerson et du comte Pecchio, traduit de l'anglais, et augmenté d'un précis des événemens qui ont eu lieu depuis le retour de ces voyageurs, par M. Cohen. Un vol. in-8o, orné du portrait de l'amiral Miaoulis. Prix.................................... 6 fr.

MÉMOIRES DU PRINCE DE MONTBARREY, ministre secrétaire d'état au département de la guerre sous Louis XIV, grand d'Espagne de première classe, prince du Saint-Empire, grand préfet des dix villes impériales d'Alsace, etc., etc. Quatre vol. in-8o, avec un portrait de l'auteur et le *fac simile* de son écriture. La première livraison, composée de deux volumes, est en vente. Prix.. 14 fr.

HISTOIRE DE LA DOMINATION DES ARABES ET DES MAURES EN ESPAGNE ET EN PORTUGAL, depuis l'invasion de ces peuples jusqu'à leur expulsion définitive, rédigée sur l'histoire traduite de l'arabe en espagnol, de M. Joseph Conde, bibliothécaire de l'Escurial, par M. de Marlès. Trois vol. in-8o. Prix........ 18 fr.

PARIS, IMPRIMERIE ET FONDERIE DE J. PINARD,
RUE D'ANJOU-DAUPHINE, No 8.



Bibliothèque portative

A. Eymery, Editeur, 1826.

Dessiné par Pierre Tardieu.

HISTOIRE

DE

LA COLOMBIE,

Par M. Lallement.

Si l'on nous force à la guerre, je jure que nos projets embrasseront toute l'Amérique. J'en fais ici le serment. (1820.)

BOLIVAR.



PARIS,

ALEXIS EYMERY, LIBRAIRE, RUE MAZARINE, N° 30.

BRUXELLES,

AVRANSART, G. GASTEBOIS ET CIE.

1826.

Au Lieutenant Général

Alexandre de Lameth,

DÉFENSEUR DE LA LIBERTÉ EN AMÉRIQUE ; MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE ; DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS ; DE LA SOCIÉTÉ D'ENSEIGNEMENT MUTUEL ; DU COMITÉ GREC DE PARIS, ETC.

HOMMAGE

De ma Reconnaissance

Comme Homme et comme Citoyen.

Lallement.

SOMMAIRES.

Avant-propos... Page 1

De la Colombie. — Situation géographique. — Températures. — Aspect physique. — Division territoriale....... 8

PREMIÈRE PARTIE.

Chapitre premier. Découverte et Conquête................. 17

Chap. II. De la Population colombienne à l'époque de la Découverte. — Premiers moyens d'établissement.......... 33

Chap. III. Régime colonial. — Population nouvelle. — Des Indiens.. 46

SECONDE PARTIE.

Chapitre premier. Causes et préludes de la Révolution. — Situation de la métropole en 1808. — Insurrections dans la Nouvelle-Grenade. — Indépendance du Venezuela.... 65

Chap. II. Tremblement de terre de Caracas. — Reprise du Venezuela par les Espagnols. — Bolivar.................... 87

Chap. III. Guerre civile dans la Nouvelle-Grenade. — Congrès de Tunja. — Bolivar à Carthagène.............. 98

Chap. IV. Délivrance du Venezuela par Bolivar............. 108

Chap. V. Enrôlement des esclaves et reprise du Venezuela par les Espagnols. — Dévouement du jeune Ricante. — Bolivar dans la Nouvelle-Grenade.......................... 118

Chap. VI. Restauration du roi Ferdinand. — Expédition confiée à Morillo. — Dispositions du peuple colombien. — Les Guérillas........ Page 131

Chap. VII. Soumission de l'île Marguerite et des côtes du Venezuela. — Siége de Carthagène. — Reprise de la Nouvelle-Grenade par les Espagnols. — Dévouement de la jeune Salavarieta........ 141

Chap. VIII. Insurrections dans le Venezuela. — Première expédition navale des indépendans. — Affaires de la Marguerite, d'Ocumare, de Barcelone, etc. — Conquête de la Guayane par les républicains........ 153

Chap. IX. Rebellion du mulâtre Piar. — Campagne de 1818. — Situation politique........ 167

Chap. X. Congrès d'Angostura; vues constitutionnelles de Bolivar. — Délivrance de la Nouvelle-Grenade; sa réunion au Venezuela. — Loi fondamentale de la République. 181

Chap. XI. Retour constitutionnel en Espagne (1820). — Négociations; armistice. — Entrevue de Santa-Anna (Morillo et Bolivar)........ 207

Chap. XII. Nouvelles réunions à la République. — Rupture de l'armistice. — Bataille décisive de Carabobo. — Délibérations du Congrès de Cucuta; proclamation de l'Acte constitutionnel........ 229

Chap. XIII. Situation générale........ 250

Acte d'indépendance du Venezuela........ 265

Acte diplomatique........ 273

Constitution de la République........ 377

FIN DES SOMMAIRES.

HISTOIRE

DE LA

COLOMBIE.

AVANT-PROPOS.

Les différens caractères de civilisation seraient pour ainsi dire marqués dans l'histoire générale des colonies.

On y verrait l'Égypte apporter ses arts, ses lumières, une parenté protectrice à des peuples encore sauvages, et fonder avec eux le plus célèbre des empires. Moins sage, plus brillante, la Grèce couvre bientôt le monde de ses émigrations, l'agite par ses rivalités; mais alors même tant de villes jalouses, qu'elle avait nommées ses sœurs, ses enfans, ne semblaient disputer qu'un droit à leurs métropoles, celui d'immortaliser la famille.

Une ambition moins noble a proclamé la puissance de Carthage : l'avarice préside à ses

établissemens; son commerce prohibe; sa politique fait des esclaves; elle dessèche les bords qu'elle soumet, et réduit ses propres fils à invoquer aussi sa destruction pour obtenir leur délivrance.

Enfin Rome commande : elle veut des alliés dans les pays qu'elle adopte; elle exige qu'ils partagent et ses vertus et sa gloire. L'orgueilleuse cité tombe abandonnée à son tour, mais laissant partout son nom : on supportait impatiemment sa tyrannie; on s'honore, quand elle n'est plus, d'avoir été associé à sa grandeur.

Héritiers de l'antiquité, mais émulateurs plus intéressés qu'héroïques, les peuples modernes n'ajoutent guère à ces exemples; ils choisissent, et ce sont les lois puniques qu'ils imposent à leurs colonies. Doit-on s'étonner que tant de provinces conquises s'arrachent tour à tour à l'oppression du vainqueur, honteuses de leurs souvenirs, ingrates même pour des bienfaits s'ils témoignent une longue injure? C'est l'Amérique du Sud qui ouvre aujourd'hui l'ère de sa liberté.

L'inévitable développement de l'esprit humain se retrouve encore attesté dans une révolution qui révèle des âmes fières au sein d'une

population humiliée pendant des siècles. Ce consolant tableau paraîtra digne sans doute des méditations historiques. Il est vrai que des faits contemporains peuvent être diversement jugés : les passions et les intérêts, ingénieux à déguiser des causes comme à exagérer des résultats, usurpent souvent l'importance d'une opinion générale, ou réclament du moins la sanction du temps. Mais n'est-elle pas acquise partout où les prospérités de l'indépendance nationale ont succédé aux misères de l'esclavage politique? Si l'histoire ne doit plus être un simple registre des actes du pouvoir, si elle doit faire en même temps l'expérience des peuples et l'instruction des rois, on ne saurait trop tôt admettre dans son domaine les contrées où la sujétion et le despotisme ont laissé les plus terribles leçons.

Une nation qui déjà consacrait dans ses chartes les droits et les libertés populaires; qui souvent effrayait l'Europe par la gloire de ses armes; qui brillait à la fois d'une renommée littéraire et d'un éclat chevaleresque; cette heureuse nation, après avoir couronné ses trophées par la conquête d'un hémisphère inconnu, semblait devoir y proclamer les triomphes récens de la civilisation : le vieux continent renaissait alors

aux sciences et aux arts. L'Espagne trahit ses destinées: on eût dit qu'elle avait mission pour ouvrir un immense refuge aux ténèbres chassées de l'Europe. Elle porte la guerre à ce qui peut penser; elle ne prend possession que de ce qui peut produire; et lorsque le nouveau monde est condamné par elle aux malheurs de l'ignorance, aux humiliations de la tyrannie, elle s'y soumet à son tour, comme déshéritée des lumières acquises à l'espèce humaine. Sa grandeur et ses richesses n'étonneront jamais autant que son abaissement et sa ruine, fruit d'une aveugle soumission à cette puissance qui s'empare de l'esprit pour égarer le courage : l'exemple de l'Espagne doit à jamais garder les peuples du fanatisme religieux.

Ce n'était pas encore le seul fléau qui pesât sur les Castillans d'outre-mer; jalouse marâtre, la métropole les avait placés hors de la politique, du commerce, de l'industrie de leurs contemporains. Pendant trois siècles les colonies espagnoles ne furent qu'aperçues de l'Europe ; aussi leur indépendance a-t-elle reproduit l'intérêt de la découverte. On peut enfin connaître, étudier cette terre où se trouvent réunies toutes les chances morales qu'il est permis d'attribuer à la variété des climats.

En effet, les glaces du pôle et les feux du midi, la stérilité des déserts africains et la fécondité de l'Yémen, le ciel pur des Açores et l'air empesté de Java, la terreur des volcans et la sécurité des plaines; tout ce qui fait la richesse ou la désolation d'une contrée, tout ce qui peut frapper ses habitans de langueur ou de turbulence, les condamner à l'isolement ou protéger leur instinct vers la sociabilité; ces causes physiques se manifestent dans les régions équinoxiales du nouveau monde. La civilisation en aurait modifié les effets; mais il appartenait à la politique d'une seule nation de rendre presque intacte au dix-neuvième siècle la conquête que ses armes avaient obtenue du quinzième.

Ce ne sont plus toutefois quelques hordes anthropophages, de stupides tribus ou des étrangers impérieux qui s'offrent aujourd'hui à l'observation; ce sont des peuples nouveaux, formés de races diverses, et dont l'origine se rattache autant à la barbarie des aborigènes qu'à l'état social de l'Europe au moment de la découverte.

Ils avaient subi les vices de l'esclavage, l'hypocrisie de la sujétion monacale, la ruine qu'imposent les proconsulats; toujours oppo-

sés d'intérêts avec la métropole, ils ne s'en rapprochaient que par un égal attachement aux superstitions; ils étaient restés sans liens nationaux, et même sans patrie, car l'universalité du dogme tendait à leur en montrer une dans tous les pays catholiques romains, et c'est peut-être la seule différence de communion qui les a sauvés de la domination anglaise.

Tout à coup, frappés de ces inspirations que l'autorité la plus soupçonneuse ne peut détourner ni corrompre, les mêmes peuples s'arrachent à une injurieuse tutelle pour réclamer un rang parmi les nations. Leurs titres sont trois cents ans de captivité, la honte de leurs fers, le courage et la volonté d'être libres. Ils ont dit à leurs maîtres : « Nous étions de votre famille, et vous nous deviez le partage des prérogatives que la mère patrie accorde à tous ses enfans : étions-nous vaincus ou esclaves, nous conservions le droit de rompre nos chaînes. Il n'y a point de contrat entre nous. Votre autorité était une usurpation; notre affranchissement est un devoir. » En vain, par une lutte sanglante, la métropole prétendait les refouler sous le joug; elle a consommé leur glorieuse indépendance.

Ces peuples sont encore dans l'âge de l'hé-

roïsme; mais les grands résultats que leur émancipation promet au commerce et à l'industrie, aux sciences, et peut-être à la haute morale, les placent sous les regards de l'Europe studieuse; et si déjà l'un d'entr'eux ajoute à l'illustration des armes la sagesse des vues politiques, s'il peut s'enorgueillir d'un héros digne de lui être envié par de vieilles nations, c'est celui-là sans doute qui doit ouvrir leurs annales. Bolivar, en élevant sa patrie au premier rang parmi les nouvelles républiques, lui a d'ailleurs mérité la suprématie qu'elle exerce à Panama.

L'histoire de la Colombie se divise naturellement en deux époques; le régime colonial, et la révolution.

La première, longue d'années, serait vide d'intérêt si l'on y comptait les délégués du pouvoir. Nous remonterons à la découverte, aussi féconde en prodiges de navigation qu'en heureuses témérités; nous rappellerons l'état des naturels avant et après les désastres de la conquête; nous verrons enfin se former la population nouvelle.

La seconde période n'embrasserait encore qu'un court espace de temps; mais, agitée ou brillante de toutes les fortunes d'une jeune

liberté, elle s'agrandit aussi de toutes les causes qui ont amené la ruine du despotisme. Une des plus puissantes est sans contredit l'affranchissement de l'Amérique anglaise, proclamé en 1776; et si la France elle-même date de cette époque la renaissance de ses idées constitutionnelles, l'Amérique espagnole doit surtout y rattacher l'ère de son indépendance.

Cette exposition de notre travail pourrait suffire si le régime colonial, espèce de séquestre, n'avait laissé presque inconnues les contrées qu'il opprimait. Indiquons maintenant la situation et les richesses du pays que nous ouvre la liberté.

DE LA COLOMBIE.

Situation géographique. — Températures. — Aspect physique.

L'immense contrée qui s'honore aujourd'hui du nom de *Colombie* est la première qui ait révélé un continent dans le Nouveau-Monde. Elle forme l'extrémité septentrionale de l'Amérique-Sud. Comprise entre le 7° latitude S. et le 13° latitude N., entre le 60° et le 84° longitude O., son étendue est d'environ 475 lieues

du sud au nord, et de 600 de l'est à l'ouest. Elle a mille lieues de côtes, baignées par les deux océans : au N. E. c'est l'Atlantique ; au N. la mer des Antilles ; à l'O. la mer dite du Sud. Elle est bornée au N. O. par le Guatimala, au S. par le Pérou et le Brésil, à l'E. par la Guayane anglaise. La chaîne des Andes, qui embrasse sans aucune interruption les deux extrémités sud et nord du nouvel hémisphère, traverse toute la partie occidentale de la Colombie, et envoie deux de ses branches couvrir les provinces du nord.

Toutes les alternatives de climat se rencontrent dans ces pays à des distances fort rapprochées; en un même jour on peut y passer du soleil de l'Afrique aux glaces de la Sibérie, et tour à tour s'arrêter aux tableaux les plus rians, ou fuir l'aspect le plus sauvage. Les échelons de la gigantesque Cordillière marquent les diverses températures : les *terres chaudes* sont au pied des Andes, et jusqu'à une élévation de quatre cents toises; de six à neuf cents ce sont les *terres tempérées*, et de mille à quatorze cents les *terres froides* ; au delà viennent les paramos (*terres stériles*); enfin les nevados (*terres couvertes de neige*) couronnent les Cordillières, dont la plus grande hauteur, celle du Chimbo-

razo, est de trois mille trois cent cinquante toises au dessus de la mer. Ainsi, à l'œil du voyageur qui aborde en Colombie, les régions les plus riches et les plus peuplées sont comme suspendues entre la terre et le ciel. Ces prodigieuses variétés permettent d'y cultiver avec succès toutes les productions du monde, d'y élever et nourrir toutes les espèces connues d'animaux.

Les contrées équinoxiales ont généralement six mois d'humidité et six mois de sécheresse, distribués toutefois d'une manière différente. Dans les provinces de la Cordillière, les pluies cessent rarement un seul jour pendant avril, mai et juin, octobre, novembre et décembre, tandis que les belles campagnes du Venezuela, de Caracas et de Cumana, arrosées depuis avril jusqu'en novembre, jouissent d'un ciel pur le reste de l'année.

Ici les pluies ont rafraîchi, fécondé; la terre reprend ses parures, et l'atmosphère, épurée, annonce le brillant climat des tropiques. Mais ailleurs d'immenses pays ont été transformés en marais d'où s'exhale un air corrompu, et, jusqu'au retour de la saison qui perpétuera cette espèce de déluge, ils attesteront le dernier débordement des fleuves. Ce sont des

llanos, ou savanes, qui s'étendent plus ou moins désolées dans l'intérieur de la Colombie, jusqu'aux bords du Rio-Negro et de l'Amazone. Elles ont des tribus errantes, indomptées, qui les appellent une patrie.

D'immenses forêts, obstruées et couvertes par des plantes médicinales, par des bois de teinture et de construction; des rivières multipliées, et susceptibles d'ouvrir des débouchés importans; des fleuves considérables, entre autres l'Orénoque, dont le cours est de cinq cents lieues, et la largeur moyenne de trois cents toises; des rochers qui s'élèvent jusqu'aux nues, puis s'abaissent comme pour former des ponts sous les voûtes de la Cordillière, ou pour offrir une rampe à qui veut essayer de franchir des précipices; des lacs d'une grande étendue, et qui, pour signaler encore la prévoyance de la nature, surgissent aux lieux que dessécherait l'équateur; d'inépuisables salines, dont l'exploitation peut rivaliser de bénéfices avec celle des métaux; des mines toujours fécondes, plusieurs vierges encore, les unes cachant dans leurs zones et le fer et le cuivre, l'argent et l'or, d'autres s'ouvrant émaillées de pierres précieuses; enfin de vastes solitudes, abandonnées aux animaux féroces; puis des cités éparses où

les insectes malfaisans partagent la demeure de l'homme, et lui disputent jusqu'à l'air qu'il respire : ici d'éclatans prodiges et des objets de terreur; là des merveilles imposantes et de déplorables misères; partout une majesté sauvage qui révèle une contrée jeune, dotée de toutes les richesses, avide de toutes les cultures, prête à s'ouvrir à toutes les fertilités, mais encore étrangère aux sciences industrielles qui modifient, assainissent, rapprochent, et peuplent même jusqu'aux déserts arides : tel est l'aspect physique que présente la Colombie après trois siècles de domination espagnole.

Ancienne division. — Division nouvelle.

Le régime colonial partageait ce pays en deux grandes sections :

1°. *Capitainerie générale de Caracas*, formée, en 1731, des provinces qui s'étendent des bouches de l'Orénoque, dans l'Atlantique, au golfe de Venezuela, dans la mer des Antilles : *Cumana*, *Caracas*, *Truxillo*, *Maracaïbo*, *Varinas*, *Guayane*, et l'*île Marguerite*, vis-à-vis le Cumana. La ville de Caracas en était la capitale, et le chef-lieu de l'*audience royale*. Cette capitainerie, qui relevait du vice-roi de la Nou-

velle-Grenade, contenait quarante-huit mille lieues carrées, et un million d'habitans, non compris les tribus indépendantes. (Blancs, 300,000; mulâtres et métis, 520,000; nègres, 60,000; indiens, 120,000.)

2°. *Royaume de Nouvelle-Grenade*, érigé en 1718 (1). Santa Fé de Bogota en était la capitale et le centre. Il comprenait tous les pays que traverse la Cordillière, depuis la pointe de Gallinas, au nord, jusqu'aux limites du Pérou, ainsi que les plaines, ou llanos, qui s'étendent du pied des Andes aux sources de l'Orénoque et aux rives de l'Amazone. Il se subdivisait en vingt provinces: *Rio-Hacha*, *Sainte-Marthe*, *Carthagène*, *Panama* et *Veragua* (l'isthme), *Choco*, *Antioquia*, *Pamplona*, *Socorro*, *Tunja*, *Mariquita*, *Santa Fé*, *Neyva*, *Popayan*, *Quito*, *Guayaquil*, *Cuenca*, *Loxa y Jaen*, *Quixos y Macas*, et *San Juan de los Llanos*. La Nouvelle-Grenade avait deux *audiences royales;* Quito et Santa Fé en étaient les chefs-lieu. Le gouvernement du vice-roi embrassait plus de soixante-cinq mille lieues carrées, dont la

---

(1) Jusque là toutes les provinces de la Colombie, gouvernées chacune par des officiers particuliers, dépendaient de la vice-royauté du Pérou.

population n'excédait guère deux millions d'individus. (Blancs, 350,000 ; mulâtres et métis, 1,050,000; nègres, 100,000; indiens, 500,000.)

La Colombie forme aujourd'hui douze *départemens:*

De l'Orinoco; — chef-lieu, *Cumana.*

De Venezuela; — chef-lieu, *Caracas.*

De l'Apure; — chef-lieu, *Varinas.*

De Zulia; — chef-lieu, *Maracaïbo.*

De Boyaca; — chef-lieu, *Tunja.*

Du Cundinamarca; — chef-lieu, *Santa Fé de Bogota*, siége du gouvernement de la république.

Du Cauca; — chef-lieu, *Popayan.*

De la Magdalena; — chef-lieu, *Carthagène.*

De l'Isthme; — chef-lieu, *Panama.*

Du Quito; — chef-lieu, *Quito.*

De l'Asuay; — chef-lieu, *Cuenca.*

De Guayaquil; — chef-lieu, *Guayaquil.*

La réunion de tous ces territoires donne à la république une surface qui dépasse cent treize mille lieues carrées, de vingt-cinq au degré. On pourra juger de cette étendue en songeant que la France n'en contient que vingt-six mille; et pour se figurer une superficie égale à celle de la Colombie, il faudrait rapprocher

sur une même carte la Turquie d'Europe, l'Italie, le Portugal, l'Angleterre et l'Écosse, l'Allemagne et la France. Ces Etats, à la vérité, présentent ensemble une force qui laisse peu d'importance aux dimensions géométriques; ils renferment quarante fois plus d'individus que la vaste Colombie, encore inhabitable sur plusieurs points, et qui compte à peine trois millions quatre cent mille âmes. Mais partout le sol n'y demande que la paix et l'industrie; il promet les plus heureuses destinées à une population nombreuse et libre.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Découverte et Conquête des différentes contrées de la Colombie.

L'Espagne, gouvernée par Isabelle et Ferdinand, venait de s'affranchir de la domination des Maures, qui avait duré huit cents ans; ses prospérités commençaient. Un étranger, Christophe Colon (1), s'offrit pour en précipiter le cours : il annonçait de nouveaux empires à la couronne de Castille. Après avoir essuyé tous les mépris de la défiance, toutes les lenteurs de l'incertitude, il lui fut enfin permis d'ouvrir cette révolution géographique qui devait avoir

(1) C'est par altération que l'on écrit *Colomb*.

On sait qu'une erreur de ce grand homme a fait désigner les naturels de l'Amérique comme des *Indiens ;* expression impropre, mais consacrée par l'usage : nous l'adopterons.

une si haute influence sur le commerce, sur les sciences, sur la politique des vieilles sociétés.

Bientôt l'illustre navigateur eut déployé dans Haïti le pavillon espagnol (1492). Dès lors la cour de Madrid protégea plus efficacement ces expéditions lointaines : d'habiles pilotes, émules ou compagnons de Christophe, se montraient impatiens de partager sa gloire ou de la surpasser, et de riches citoyens secondaient également leur ambition. En même temps l'Europe entière jalousait le triomphe des Castillans, comme elle avait naguère porté envie à la fortune d'autres explorateurs : les Portugais, par leurs voyages et leurs succès dans les mers d'Asie et d'Afrique, signalaient depuis un demi-siècle la renaissance des études géographiques. Enfin tous les efforts, toutes les pensées de l'ancien monde n'avaient plus pour objet que la conquête du nouveau.

Christophe Colon eut cependant le bonheur de n'y être pas devancé dans la plus importante des découvertes. A son troisième voyage, en 1498, après avoir nommé l'île de la Trinité, il toucha pour la première fois la terre du continent : c'était le *Paria*, au sud-est des Antilles, à l'embouchure de l'*Orénoque*. Christophe, à la vérité, ignorait l'avantage de sa position. Il cô-

toya le *Cumana*, se bornant à visiter l'île qui forme en cet endroit un canal de huit lieues : il l'appela *Marguerite*. Une observation avait surtout frappé son équipage; c'est que les insulaires étaient parés d'une grande quantité de perles. Plusieurs causes ramenèrent Colon à Santo-Domingo; le mauvais état de ses vaisseaux, quelques phénomènes qu'il ne pouvait s'expliquer, et plus encore son respect pour de fausses notions puisées dans la Genèse ou dans la vieille géographie.

Mais il transmit aussitôt la relation de son voyage à la cour d'Espagne. Ojeda en eut connaissance, et sut l'apprécier : c'était un officier instruit, courageux, l'un des premiers compagnons de Christophe. Ojeda parvint aisément à intéresser plusieurs personnes dans son projet d'expédition : Amerigo Vespucci, riche et savant Florentin, fournit aux dépenses de l'armement; un pilote des plus renommés, Jean de la Cosa, eut la conduite du vaisseau; Ojeda s'en réserva le commandement. Ils partirent en mai 1499, par une heureuse navigation, et la même année vit terminer leur entreprise : elle avait eu pour résultat d'étendre la découverte de Colon jusques au cap de *la Vela*. Avant de doubler la pointe de *Gallinas*, ils s'étaient

arrêtés dans le golfe qui a retenu d'Ojeda le nom de *Venezuela*, ou *Petite Venise*: les cabanes indiennes qui couvraient ces parages, grossièrement construites sur pilotis, lui rappelèrent néanmoins l'ancienne capitale des doges.

Amerigo, que ses lumières autant que son orgueil plaçaient au dessus de ses associés, publia en son nom le récit pompeux de cette expédition, qui toutefois n'avait ajouté que deux cents lieues de côtes à celles déjà reconnues; et c'est ainsi qu'il ravit à Colon l'honneur de laisser son nom au nouveau monde. Mais, après trois siècles, une république naissante réparera en partie cette injustice des générations.

En 1501, Rodrigo de Bastidas, riche négociant espagnol, voulut également se confier au pilote Jean de la Cosa. Ils continuèrent la même route, et furent encore plus heureux. Ayant tourné les côtes jusqu'à la pointe de *Zamba*, ils pénétrèrent dans une vaste baie que les indiens appelaient *Caramari*. Frappé de la beauté de cette situation maritime, qu'il comparait au meilleur port de sa patrie, Rodrigo lui donna le nom de *Carthagène*.

De là se prolonge à l'ouest, entre la mer des Antilles et le grand Océan, sur une longueur

d'environ cent lieues, mais large seulement de dix-huit à soixante, cet isthme où le navigateur génois a, pour ainsi dire, fui la gloire. Il en découvrit les côtes septentrionales dans son quatrième voyage, en 1503 ; la rivière de *Bethléem*, *Porto Bello*, *Bastimentos*, et plusieurs autres points de ces parages, ont été nommés par lui. Christophe avait ainsi parcouru le *Darien*, le *Panama*, le *Veragua*; des naturels lui donnaient en outre les plus précieux renseignemens; mais, entraîné par cette pensée dominante qu'il n'était plus qu'à quelques journées de la Chine, il persistait à chercher les Moluques. On eût dit qu'étonné de son propre génie, il en accusait la grandeur par respect pour son siècle. Une telle erreur, qui n'appartenait en effet qu'à la science contemporaine, aurait pu le ramener malgré lui à quelque importante découverte; mais ce voyage, traversé par de graves malheurs, n'offrit aucune chance à la fortune. C'est le dernier qu'il entreprit. Colon mourut en 1506, à Valladolid. On a dit avec assez de justesse qu'il avait non deviné, mais rencontré un nouveau monde.

La traite de l'or et des hommes retenait alors les explorateurs sur les bords du Venezuela. Ferdinand voulut enfin tirer parti de la richesse

des dernières côtes visitées par Colon, ainsi que de la situation maritime tant vantée par Bastidas. Il partagea ces pays en deux gouvernemens : l'un, sous le nom de *Nouvelle-Andalousie*, comprenait depuis le cap de la Vela jusqu'au Darien; à partir de ce fleuve, l'autre s'étendait à l'ouest, et recevait pour limite le cap Gracias à Dios : c'était la *Castille-d'Or.* Le premier fut confié à Ojeda, cet ancien compagnon de Colon et d'Amerigo. Un officier de la cour demanda et obtint le second, en jurant sur son épée de soumettre et de faire fleurir les terres soumises à son commandement : Nicuessa était gentilhomme. Ces deux expéditions, assez nombreuses, quittèrent l'Espagne en 1509.

La généreuse Isabelle n'était plus; aussi les instructions du cabinet de Madrid avaient-elles cessé d'être empreintes de cette douce et prévoyante politique si instamment recommandée même à Colon. Il était enjoint aux gouverneurs de déployer la force pour obtenir l'obéissance. Encore étrangers à nos raisonnemens conventionnels, les Indiens comprirent toutefois assez bien qu'on leur imposait des dieux et des maîtres; ils répondirent en s'armant de leurs flèches, la plupart empoisonnées. Un grand

nombre périt d'abord sous les feux européens; mais les délégués royaux ne pouvaient se recruter dans les montagnes, ni chercher une retraite au sein des forêts. Toujours poursuivis, toujours combattans, ils parcouraient les limites qu'on leur avait tracées sur une carte géographique, donnant çà et là le nom de ville à quelques huttes qu'incendiaient bientôt les sauvages, s'épuisant d'hommes et de vivres, forcés d'abandonner leurs vaisseaux à la tempête, et n'invoquant plus que la providence. Les tentatives aventureuses, l'héroïsme constant des Espagnols de cette époque pourraient donner quelque crédit aux récits des temps merveilleux. Ojeda mourut avec la réputation d'avoir été le plus brave et le moins heureux des explorateurs. Quant à Nicuessa, victime de ses prétentions ridicules, il périt abandonné de ses propres compatriotes.

Un homme d'un mérite supérieur, mais sans emploi, se trouvait parmi les compagnons d'Ojeda : c'est Nunez de Balboa, qui, jeune encore, avait partagé les périls et les observations de Bastidas sur les côtes de Carthagène. Il sauva les débris de ces expéditions, et réunit les deux prétendus gouvernemens en une seule république. On lui dut la fondation de *Sainte-Marie*

l'Ancienne, dans le Darien : c'est la première ville qui ait été bâtie sur le continent américain (1510); mais elle n'a subsisté que jusqu'à la fondation de Panama. Les richesses que Balboa fit passer en Espagne lui obtinrent des secours et du renfort.

Ses entreprises hardies l'avaient rendu maître de toutes les côtes nord de l'isthme ; mais il ne touchait pas de ce côté à la découverte qui l'a rendu célèbre. Un jour quelques différens s'étaient élevés dans le partage d'une contribution que venait payer le fils d'un cacique. Surpris qu'on attachât tant d'importance à une quantité d'or plus ou moins grande, le jeune indien renversa les balances ; mais il ajouta : « Puisque vous vous querellez pour si peu de chose, et que la possession de ce métal vous a fait abandonner votre patrie, courir tant de dangers, troubler la paix de tant de peuples, je veux vous indiquer un pays qui comblera votre ambition...» Aussitôt, transporté de joie, et plus confiant que ne l'avait été Colon dans de semblables récits, Balboa prend avec lui deux cents hommes, et part pour ces bords inconnus. Il n'en était guère qu'à une trentaine de lieues ; mais, indépendamment de l'incertitude et des difficultés de la marche, à chaque pas il se voyait

obligé de soumettre des caciques ou de s'allier avec eux pour assurer son retour. Il reconnut enfin, après un mois d'efforts, cette partie du grand Océan dite la *mer du Sud,* dans laquelle il entra jusqu'à la ceinture, et son épée nue à la main, pour en prendre possession au nom du roi d'Espagne. C'était le 29 septembre 1513, un jour de *saint Michel :* il donna ce nom à la baie où il s'était arrêté, sur la côte orientale du golfe de *Panama.*

La nouvelle de cette importante découverte parvint assez tôt en Espagne pour la gloire de Balboa, trop tard pour la justice qui lui était due : on l'avait absous de ses premiers succès, non de l'honneur du commandement qu'il tenait de ses égaux. La Nouvelle-Andalousie et la Castille-d'Or, maintenues en un seul gouvernement sous le nom de *Terre-Ferme*, étaient confiées à don Pedro Arias d'Avila, et ce noble personnage, chargé d'instruire contre le héros républicain, venait de partir à la tête d'une expédition considérable : sa flotte était de quinze vaisseaux; elle portait d'abondantes provisions, deux mille hommes de troupes, des gentilshommes, des prêtres, et un grand nombre d'émigrés. Elle aborda à Sainte-Marie du Darien en juillet 1514, et Balboa, aussitôt jeté en prison,

eut la tête tranchée vers la fin de l'année suivante, alors que son rapport et ses projets, parvenus à Madrid, lui faisaient recouvrer la confiance du monarque.

Balboa avait créé par les seuls efforts du travail et du génie. Don Pedro laissa sans fruit d'immenses ressources; il suspendit la découverte, et, l'un des premiers, fit haïr le nom espagnol. Il donna l'ordre de bâtir la ville de *Panama* en 1518; mais ce n'est qu'en l'année 1524 qu'il permit à Pizarre de s'élancer de ce port à la conquête du Pérou. On put enfin constater l'existence et l'étendue des côtes continentales dans la mer du Sud.

A la même époque des établissemens se formaient au nord, mais difficilement, et sans autre éclat que le ravage. La mer des Antilles n'avait que deux ports, *Cumana* et *Sainte-Marthe*. L'intérieur n'était visité sur aucun point. C'est seulement après la soumission des incas que les armes espagnoles obtinrent des succès constans dans les terres de la Colombie; mais alors, du nord au sud, la conquête s'y affermit presque simultanément.

En 1536, une expédition de sept cents hommes partit de Sainte-Marthe sous le commandement de Quesada, officier valeureux et ex-

périmenté. Il entreprit de remonter la Magdalena, fleuve rapide, hérissé de rochers, infesté d'animaux féroces ou venimeux. Cette navigation, qui aujourd'hui encore offre de grands dangers, eut pour Quesada et sa troupe des périls extraordinaires, mais beaucoup de gloire. A cent cinquante lieues de Sainte-Marthe, ils découvrirent de riantes plaines heureusement abritées entre deux branches de la Cordillière : c'étaient celles du *Cundinamarca*, royaume ainsi nommé par les naturels, et que distinguait une sorte de civilisation. Ses habitans combattirent avec autant d'acharnement que les autres Indiens, mais avec plus d'ordre et de constance; néanmoins ils furent battus, dispersés par l'artillerie, et Quesada entra vainqueur dans Bogota, capitale de cet empire.

Heureux soldat, il pouvait honorer sa victoire; il la souilla par le carnage et la destruction. Une jonction fort inattendue le sauva du désespoir des indigènes. Benalcazar, général espagnol d'origine moresque, heureux et habile compagnon de Pizarre au Pérou, marchait dans le même temps à d'autres découvertes. Après avoir quitté l'empire des incas par une latitude opposée à celle de Sainte-Marthe, il avait traversé et soumis le Cuenca, le Quito,

le Pasto, le Popayan; ses succès l'amenèrent dans le Cundinamarca, et c'est là que se réunirent fortuitement les deux armées espagnoles. La conquête des provinces méditerranées de la Cordillière fut dès lors décidée. Benalcazar les nomma *Nouvelle-Grenade*, du nom de sa patrie. *Santa-Fé de Bogota* a été fondée par Quesada, en 1538, sur les ruines de l'ancienne capitale du Cundinamarca.

Le résultat de ces différentes expéditions donnait au nord, depuis le Paria jusqu'au delà du Véragua, plus de six cents lieues de côtes, comptées seulement en ligne droite; les bords de la mer du Sud, de Panama au golfe de Guayaquil, livraient treize degrés à la navigation de l'ouest; enfin, les contrées de la Cordillière offraient une profondeur de cent à deux cent cinquante lieues. Mais on s'était peu avancé dans l'intérieur proprement dit, dans ces *llanos* que les débordemens laissent encore inaccessibles sur plusieurs points, et que partout alors les indigènes défendaient comme leurs derniers retranchemens. Il en est resté une multitude de tribus qui n'ont jamais été visitées, et celles qu'on a soumises ne l'ont pas été par les armes : ce sont des missionnaires qui ont en quelque sorte achevé la découverte.

Dès l'année 1512, alarmés de la dépopulation des Indiens, ces religieux avaient obtenu de n'être plus accompagnés de soldats. Ils marchaient en petit nombre, la croix à la main, précédés de l'effroi qu'inspirait la vue d'un Européen, et bravant la certitude des périls; rien ne refroidissait leur zèle, ni les outrages qui accueillaient leurs signes d'affection, ni la mort même, qui d'abord en moissonna beaucoup. Ainsi quelques hommes dévoués, souvent séparés de tout établissement espagnol par une distance de cent lieues, donnaient à la morale évangélique des sauvages que le fer n'aurait pu vaincre. Le cœur le plus tiède aux mystères de la foi doit son admiration à ces conquérans pacifiques; leurs travaux et leur gloire sont de toutes les croyances. Telle est la source des *missions*, petits villages qui formeront dans la suite une république de moines, sans conserver ni l'intérêt ni l'estime que semblait devoir leur garantir une origine aussi touchante, aussi héroïque.

Le courage des premiers missionnaires et les bornes de la Colombie nous ramènent en même temps au point de départ des navigateurs. Le Paria, le Cumana, les Caraques, la Coriane, tous pays compris alors sous le nom de Vene-

zuela, étaient restés le théâtre des crimes les plus odieux que nous ait transmis l'histoire de la conquête. Curieux et dociles à l'approche des Colon, des Ojeda, des Bastidas; confians avec les négocians qui étaient venus traiter de l'or et des perles pour quelques futilités, les indigènes se montraient farouches et cruels à l'égard d'une foule d'aventuriers qui ne leur apportaient plus que le pillage et la mort. Santo-Domingo, imprudemment peuplé avec des galériens d'Europe, avait jeté sur ces bords des hordes plus barbares que les sauvages qu'elles attaquaient.

Quelques ministres de la religion, profitant d'un intervalle de carnage, parvinrent à s'établir au milieu de ces Indiens : ils les instruisaient; ils en étaient respectés. Des soldats espagnols paraissent, et signalent leur présence par des excès. Alors les naturels, ressaisissant leur féroce indépendance, accusent de séduction leurs prédicateurs, et les massacrent. Un manque de foi avait causé la mort de ces religieux; on la vengea par d'autres meurtres : une expédition partie de Santo-Domingo vint ravager, couvrir de sang toutes ces contrées.

Elles commençaient à se dépeupler lorsque Jean de Ampuez fut envoyé pour y asseoir une

colonie paisible. Il débarqua sur la côte de Venezuela, fit une alliance sincère avec quelques chefs de tribus, et, en 1529, fonda la ville de Coro, qui n'eut d'importance que jusqu'à l'établissement de Caracas.

Cette colonie prenait quelque consistance; une calamité lui arriva d'Europe. Charles-Quint avait contracté de fortes obligations avec les Velzers, riches marchands d'Augsbourg; il leur céda l'entière exploitation du Venezuela, à la charge d'en achever la conquête, d'y fonder et entretenir de nouvelles colonies, laissant à leur nomination tous les emplois administratifs. Les Velzers trafiquèrent de leurs droits au profit d'aventuriers allemands qui désolèrent tout le pays; leur insatiable cupidité coûta la vie à des millions d'Indiens, et fit gémir les colons espagnols sous une insupportable tyrannie. Ces malheureuses côtes, déjà tant de fois ravagées, n'auraient bientôt offert qu'une immense solitude, lorsqu'enfin Charles annula son marché honteux avec les Velzers, en 1550. Le premier pays reconnu dans le continent fut le dernier soumis à l'autorité de la couronne.

Christophe Colon, Ojeda et Amerigo, Rodrigue de Bastidas, Balboa, Benalcazar et Quesada, nous ont conduits aux différentes

contrées de la Colombie; la découverte et la conquête en ont été marquées par le génie, l'héroïsme et la cruauté. Maintenant on verra s'éteindre la grandeur et la force d'ame, et les premiers moyens d'établissement n'avoir plus pour mobile qu'une lâche et ignorante cupidité, tandis que la situation des vaincus devait remplir la plus vaste ambition, inspirer des sentimens généreux, et commander l'intérêt de la science.

CHAPITRE II.

De la Population colombienne à l'époque de la Découverte. — Premiers moyens d'établissement.

Plusieurs pays de l'Amérique ont reçu des noms européens : tantôt c'était pour proclamer la puissance du prince qui s'en prétendait le maître ; d'autres fois pour perpétuer la mémoire de l'explorateur, ou pour honorer un saint ; enfin c'était encore une suite de cette opération de l'esprit qui soumet les choses nouvelles à la comparaison des choses connues. Ainsi l'idée de Venise a donné celle de Venezuela, et nous avons dit pourquoi.

De même on a voulu chercher des points de rapprochement entre les habitans de cet hémisphère et ceux de l'ancien. Quelques observateurs avaient pu retrouver des Européens sur les côtes septentrionales, visitées par les Scandinaves cinq cents ans avant Colon. D'autres ont cru reconnaître des Chinois et des Malais

aux extrémités de l'ouest, et, comme une même race paraît avoir peuplé les contrées intérieures, ils n'ont plus hésité à faire venir de l'Asie les premiers habitans de toute l'Amérique. Ils apportaient en témoignage quelques mœurs, quelques usages analogues, et même plusieurs mots appartenant aux dialectes du vieil Orient; ils s'appuyaient surtout de certains traits de la famille mongole qui se rencontrent assez généralement dans la physionomie des naturels américains. Mais, en pressant la comparaison, on voit tomber les théories ingénieuses, et des différences positives s'élever contre toute parenté. De semblables discussions doivent rester dans cette partie de l'histoire du monde physique qui sera long-temps encore féconde en questions insolubles; et d'ailleurs pourquoi la nature, qui n'a déshérité aucune partie du globe, n'aurait-elle peuplé celle-ci qu'avec le secours des autres?

A l'époque de la découverte, la Colombie renfermait une multitude de petites populations ennemies entre elles, et différentes de mœurs et de langage; mais, à l'exception de celle des Caraïbes, elles se rapprochaient toutes dans un même examen physique, et voici sous ce rapport les traits communs aux indigènes

de ces contrées. Une tête grosse, la figure ronde, plus large que longue, et un peu convexe; le front aplati, et le crâne peu élevé ; les yeux obliques, de moyenne grandeur, et sans expression; le nez effilé, les lèvres grosses, les dents fortes et la bouche très fendue; la pommette des joues proéminente; les cheveux noirs, droits et longs, et ne blanchissant que dans un âge très avancé; une barbe rare et tardive, et peu ou point de poils; la couleur de la peau cuivrée dans les montagnes, et bronzée dans les plaines; le corps large, les jambes petites et cambrées. L'habitant des côtes montrait une énergie féroce que n'avait point celui de l'intérieur; ils étaient en général d'une force et d'une taille moyennes. Si les Espagnols les ont d'abord représentés comme faibles et débiles, c'était pour justifier une dépopulation qui n'avait d'autre cause que la rigueur et les travaux auxquels ils condamnaient une race d'hommes essentiellement paresseux et mélancoliques.

Quant aux individus de ces hordes anthropophages qui se nommaient les calibis où caribes, et dont on a fait *Caraïbes*, ils étaient d'une taille haute et bien développée; ils avaient les traits prononcés, mais farouches, et la couleur rouge-feu de leur peau achevait de leur donner

un aspect effrayant : ils l'obtenaient en se frottant le corps avec de certaines plantes, qui les garantissaient encore de la piqûre des insectes. Doués d'une force supérieure à celle des autres indigènes, ils ne parlaient de ces derniers qu'avec un profond dédain, et se disaient une race privilégiée : ils avaient en effet le front moins étroit et plus arrondi, et leur genre de courage annonçait une plus grande vigueur de résolution. On a retrouvé plusieurs d'entre eux à la tête de tribus paisibles qu'ils avaient domptées. Leur langage, assez fortement combiné, a laissé des traces sur les bords où ils dominaient : c'étaient la Guayane, le Paria et le Cumana. Du reste ils n'offraient pas une industrie plus avancée que les autres tribus maritimes.

Telles étaient les deux races distinctes qui habitaient la Colombie. La seconde formait la minorité. Elles pouvaient donner ensemble une population de quinze millions d'individus.

Leur situation morale offrait plus de variété : sur toutes les côtes, des tribus aguerries et cruelles ; des peuplades agrestes et timides dans les llanos et au sein des forêts ; quelque industrie sur le penchant des Andes, et dans leur intérieur des sociétés naissantes. On a souvent

retracé les mœurs des sauvages; toutefois on se plaît encore à reprendre ce premier anneau de la chaîne intellectuelle.

Les hordes maritimes limitaient leurs territoires par un rocher ou par l'embouchure d'un fleuve. Elles se faisaient des guerres à mort : la plupart mangeaient leurs prisonniers, d'autres possédaient le malheureux secret d'empoisonner leurs flèches.

Tous ces sauvages tressaient des lianes, courbaient les arbres, aiguisaient les cailloux, pour se procurer à la fois des instrumens utiles et des moyens de destruction. Ils vivaient de la chasse et de la pêche, de racines et de fruits. Les uns se retiraient la nuit sous des huttes, d'autres couchaient dans les arbres; ceux-ci marchaient nus; ceux-là portaient une ceinture de feuillage, ou se couvraient de la dépouille de quelque animal féroce. Le sentiment de la parure ne leur était pas étranger : ils se marquaient le corps de bizarres dessins, formés avec des herbes corrosives; des plumes d'oiseau ornaient leur tête; les dents du tigre qu'ils avaient vaincu leur servaient de pendans d'oreille; enfin ils roulaient l'or en gros anneaux qui leur déchiraient les parois du nez. Ils avaient des fêtes, des réjouissances, des cris

pour signaler leurs victoires, et, si l'on peut le dire, pour célébrer leur culte.

L'idée d'une puissance supérieure s'est retrouvée chez tous les barbares, mais seulement encore comme un résultat de la terreur et de la sécurité. Un sauvage explique le courroux des dieux par la tourmente des élémens, et leur clémence par le retour d'un ciel pur; le rocher qui l'a abrité devient pour lui un lieu sacré; il voit une volonté dans la plante qui le tue comme dans celle qui le nourrit, et rend un égal hommage à ce qui lui paraît être ou le bien ou le mal, dans l'espoir de se rendre et l'un et l'autre favorables. Le temps modifie ces premières pensées, et voilà la source de toutes les mythologies.

Les naturels de la Colombie en étaient à ce point. Les astres d'abord, puis quelques plantes, quelques pierres, voilà les objets de crainte et de vénération chez toutes les tribus, et des victimes humaines étaient abondamment fournies à ces divinités : c'étaient ordinairement des jeunes gens qu'on leur sacrifiait; d'autres fois les prisonniers. Le sentiment de sa propre conservation avait encore placé chaque tribu sous l'autorité d'un chef, dont les fonctions se bornaient à donner le signal et l'exemple du combat

contre les hordes voisines ; et ce dangereux honneur, disputé comme un trône, n'était accordé qu'après des épreuves qui attestassent le courage et la force du prétendant.

Les tribus errantes étaient nombreuses dans les llanos. Condamnées à cette vie nomade par les débordemens ou par les feux de l'équinoxe, elles allaient cherchant une terre propice, sans jamais laisser s'amortir leur goût pour l'état sauvage ; elles fuyaient comme un danger les tribus sédentaires qui s'imposaient les moindres soins. Ces dernières exerçaient quelque industrie, et cultivaient depuis long-temps le maïs, la cassave, ainsi que le coton, dont elles formaient de grossiers tissus. Les unes et les autres, à l'arrivée des Espagnols, se sont réfugiées encore plus avant dans les llanos et les forêts, où, après trois cents ans, on en retrouve les débris sous les mêmes noms, et dans le même état qu'au seizième siècle.

Une civilisation, cachée dans la cordillière des Andes, créait enfin des sociétés. Elles étaient régies par des princes désignés sous le nom de *zippas*, et leur réunion politique formait l'empire du Cundinamarca, pays vaste, riche et peuplé, qui reconnaissait pour souverain le plus puissant de ces zippas : c'était une espèce de

gouvernement féodal. Son chef suprême avait une cour moins brillante que celle des incas, mais qui pourtant jetait une sorte d'éclat. La capitale était animée, spacieuse, et passablement ordonnée dans ses constructions; elle portait le nom du roi, *Bogota*. D'autres cités, comme l'ancienne Tunja, étaient également remarquables; mais la cupidité des premiers conquérans a rendu plus célèbre le temple de Sogamoso, tout resplendissant de métaux et de pierreries : il était dédié au Soleil. Du reste, toutes ces villes ont été pillées et détruites avant qu'on ait pu en apprécier les mœurs, l'industrie et les monumens.

Parmi les nations soumises au gouvernement du roi Bogota, celle des Moscas était la plus nombreuse et la plus éclairée. On y voyait l'enfance des arts. Des colonnes élevées en divers lieux, et représentant d'informes méridiens, attestent du moins qu'ils savaient calculer le temps. Une sorte de calendrier tracé sur la pierre, et quelques autres objets qu'on a retrouvés depuis, prouvent encore que leur imagination s'ouvrait aux élémens de la sculpture. Ils fabriquaient des pièces d'orfévrerie. L'agriculture était chez eux en grand honneur, et réunissait leurs bourgades par les liens

d'un intérêt commun. Les demeures y étaient commodes. Le costume du peuple avait de la décence; il était plus riche pour les magistrats.

Ces indigènes, si intéressans à observer, avaient des lois orales qui se transmettaient respectées de famille en famille. Ils adoraient aussi les astres, mais sous la représentation d'une grande divinité nommée *Bochica*: elle avait des temples et des ministres. L'adoucissement des mœurs leur avait fait sentir l'horreur des sacrifices humains, et leurs prêtres, pour concilier cette juste répugnance avec les rigueurs du culte, s'étaient du moins avisés d'une surprise toute philosophique; ils dressaient certains oiseaux à répéter quelques mots de la langue du pays, puis les consacraient au service des autels; et les Moscas étaient persuadés que leurs divinités les recevaient comme des victimes humaines.

Les Muzos, autre nation du Cundinamarca, toujours en guerre avec les Moscas, ne différaient guère de ceux-ci qu'en un point; ils n'avaient ni dieux ni culte. Leur seule tradition portait qu'un être, nommé *Ari*, habitant l'une des rives de la Magdalena, s'était amusé à former des figures humaines en bois, et que, les ayant jetées dans le fleuve, elles en étaient res-

sorties hommes ou femmes, libres de leurs volontés; et la population du pays en avait été le résultat. C'est chez les Muzos qu'existait, sans qu'ils en expliquassent la source, ce singulier usage qui obligeait la femme à battre son mari pendant la première lune de leur union.

En suivant les Andes vers le sud, et jusqu'au delà de la ligne, on découvrait la source des lumières qui perçaient dans ces pays; elle était au Pérou, où conduisait une civilisation souvent interrompue par des pays encore déserts, mais toujours croissante lorsqu'elle se montrait. Ces divers peuples étaient d'ailleurs en guerre avec les incas, déjà maîtres du Quito, et le Cundinamarca paraissait devoir aussi fléchir un jour sous la domination péruvienne, dont nous parlerons plus positivement en son lieu, parce qu'elle était assez formidable pour que les Espagnols ne pussent en détruire le souvenir. Il en a été de même au Mexique; mais partout ailleurs où ils ont pénétré durant les premières années de la découverte, et notamment dans la Colombie, le système de destruction qu'ils avaient adopté laissera à l'histoire un éternel regret.

D'abord en petit nombre dans un monde tout nouveau, tout extraordinaire, au milieu

d'une immense population sauvage, ils ont pu croire que leur salut était attaché à l'anéantissement de ces hordes féroces qui en défendaient les côtes. Soldats courageux, ils ont obtenu la victoire sur le corps de leurs ennemis; mais, Vandales de l'autre hémisphère, ils ont déshonoré leur conquête.

En vain les naturels vaincus, même les plus soupçonneux, se montraient fidèles à la foi jurée; dès qu'il cessait de tuer, l'Espagnol trahissait les plus saintes paroles, afin de satisfaire encore à sa passion stupide pour le carnage. Il promettait la vie en échange de trésors, et les indigènes s'empressaient d'apporter tout l'or qu'ils possédaient : on feignait alors de croire qu'ils en avaient dérobé une partie, et les malheureux étaient livrés aux tortures les plus affreusement combinées. Le roi Bogota périt ainsi, après avoir rassemblé entre les mains du vainqueur toutes les richesses de ses états; mais comment apporter une *maison d'or?* On prétendait qu'il l'avait promise.

Un indien était-il accusé de révolte, on sacrifiait toute sa tribu. Des populations entières venaient implorer la paix ; elles recevaient le même traitement que si elles fussent accourues rebelles : l'absence du danger donnait seulement

plus de lâcheté aux bourreaux; rangées par centaines, les victimes étaient fusillées, ou précipitées du haut des rochers. Les Espagnols s'étaient donné pour auxiliaires des chiens dressés à la chasse de l'homme, et quelques historiens rapportent les exploits de ces animaux, qui faisaient, disent-ils, « plus de besogne que les soldats. » Les chiens servaient encore de gardiens à ces troupeaux d'indigènes qui accompagnaient les vainqueurs dans leurs excursions, et dont ils portaient les bagages. Lorsque l'un d'eux tombait accablé de fatigue, ou déchiré par les dogues, on le laissait mourir sur la route, et, soit dans les haltes, soit même au sein des villes, on eut pendant quelque temps l'horrible usage de tuer des indigènes pour servir de nourriture aux chiens.

Un dernier fléau devait hâter la ruine de cette population. Séparés violemment de leurs familles, choisis et parqués comme des brutes, les naturels furent distribués par lots entre les colons, qui les employèrent à arracher l'or des entrailles de la terre, ou à plonger au fond des eaux pour y recueillir des perles. Mais les Indiens sortaient d'une longue oisiveté, et d'ailleurs leur énergie s'était perdue avec leur liberté et leurs affections; ils ne purent supporter

d'aussi pénibles travaux, qui se compliquaient encore des traitemens les plus sévères et des plus dures privations. On fut contraint, après six mois, de former de nouveaux lots. Bientôt ce recrutement eût été impossible : on s'en aperçut, et, à l'exemple de Santo Domingo, qui déjà avait fait les mêmes épreuves, des nègres furent amenés dans la Nouvelle-Grenade et le Venezuela. Cette autre violation du droit naturel sourit à l'avidité des colons ; un seul noir dans les mines remplaçait plus de quatre indiens. L'humanité n'était point satisfaite; mais, puisqu'il fallait de sanglans trésors aux vainqueurs, elle recevait d'eux moins d'outrages : doué d'une force et d'une soumission qui lui permettaient de braver le climat, les fatigues et l'esclavage, l'Africain ne venait point trouver la mort; il sauvait les restes de la population colombienne, réduite alors au dixième du nombre qu'elle offrait à l'époque de la découverte. Nous verrons plus loin si ces débris, toujours dignes d'une généreuse pitié, ont ajouté à l'intérêt que pouvait inspirer leur premier état.

CHAPITRE III.

Régime colonial. — Population nouvelle. — Des Indiens.

Cependant l'ordre parut, né de la fatigue de détruire et du besoin de conserver. Les richesses ne s'obtenaient plus que par le travail; les ambitions satisfaites avaient énervé les courages, et répandu le désir d'une jouissance paisible; enfin, il fallait des lois à la propriété, et des sujets aux possesseurs. C'est seulement ainsi que l'Amérique fut pacifiée.

Mais un siècle s'était à peine écoulé depuis la découverte, et déjà les provinces de la Colombie dormaient dans ce calme profond qui n'a été troublé que par le signal de leur indépendance. L'Espagne en avait sévèrement prohibé les arts qui grandissent les nations, et les lumières qui font aimer la liberté. L'exploitation des mines, le transport et la sûreté de leurs produits, une agriculture bornée par la politique, enfin la soumission des peuples et le

triomphe de la croix, voilà les mobiles qui ont dirigé l'intérêt de la métropole.

Ses premiers établissemens maritimes reçurent un accroissement rapide : échelons de la découverte, liens de communication entre les nombreuses contrées soumises à la même puissance, ils étaient l'entrepôt, la sauve-garde de toutes ses richesses. La jalousie souvent hostile des nations européennes lui fit un devoir de les fortifier. Santa Martha, Coro, Porto Cabello, la Guayra, Cumana, défendaient les côtes septentrionales ; à l'ouest s'élevait Carthagène, qui bientôt devait être citée comme un des plus sûrs et des plus beaux remparts de mer. Porto Bello protégeait le nord de l'isthme, et Panama le sud. Un autre port s'ouvrait dans le grand Océan, et promettait à Guayaquil ses florissantes destinées.

De grandes cités sortaient aussi de leurs fondemens. D'un côté c'était Caracas, environnée de superbes campagnes, et non loin Maracaïbo, belle surtout de sa situation sur un lac dont la circonférence dépasse cent vingt lieues. Au sein de la Nouvelle-Grenade on voyait Santa-Fé de Bogota préluder à l'opulence d'une ville capitale. Entr'autres se formaient encore, abritées par la Cordillière, et la populeuse Quito,

et Popayan, construite avec plus de goût, et Zipaquira, d'un aspect plus animé. Du reste elles s'élevaient toutes sur un même plan : c'était une croix, dont le centre recevait l'église, toujours resplendissante d'or et de pierreries; de sombres demeures se traînaient aux extrémités, et les constructions utiles s'arrêtaient devant l'enceinte des couvens. Le caractère espagnol se retrouvait partout; une piété fastueuse et des misères sociales, le témoignage de grandes idées et l'ignorance des moyens d'exécution; enfin le triomphe de la nonchalance sur le sentiment du bien-être.

La position des villes méditerranées les privait de certains avantages commerciaux; mais, plus abondantes en mines, elles s'enrichissaient par leur exploitation. Un hôtel des monnaies fut établi à Santa-Fé de Bogota, et un autre à Popayan. Les genres d'industrie qui leur étaient accordés s'y développaient aussi avec plus de succès.

L'agriculture avait en général trois branches; elle était européenne, coloniale, ou indigène : la première avait pour objet nos fruits et nos céréales ; le sucre et le café donnaient à l'autre une grande importance; les principales productions de la troisième étaient le tabac, le

cacao, l'indigo et le coton. Les bêtes à cornes et tous les animaux domestiques de l'Europe multipliaient dans ces contrées avec une étonnante fécondité : le service et la nourriture de l'homme devinrent bientôt les moindres avantages de leur éducation; la laine et le cuir donnaient au commerce des revenus considérables.

Les arts mécaniques auraient ajouté aux prospérités agricoles; mais il n'était guère permis d'en obtenir que de grossières étoffes : la métropole se montrait inexorable contre toute fabrication qui aurait pu la menacer d'une concurrence avec ses colonies. Bien différente de ce qu'on l'a vue après Charles-Quint, l'Espagne avait alors des manufactures qui fournissaient à de grandes exportations. Ses richesses d'outre-mer lui procuraient en outre avec l'Europe un commerce d'échange qui la mettait à même de pourvoir ses peuples d'Amérique de tous les objets d'utilité et de luxe; et, pour les retenir à la fois isolés et dépendans, elle ajoutait à ce monopole le vaste système de prohibition qui était l'une des bases de sa politique. Il était expressément interdit aux colonies de se livrer à telle culture ou exploitation qui aurait élevé quelque rivalité entre elles :

ainsi la vigne, qui pouvait croître à Lima, était proscrite à Quito, et la Nouvelle-Grenade abandonnait ses mines d'argent pour favoriser celles du Mexique. L'inertie et la pauvreté étaient commandées à la terre comme aux habitans: au milieu de plaines fertiles et couvertes de nombreux troupeaux, un propriétaire voyait se perdre pour lui seul ce qui aurait nourri toute une population, s'il eût été permis au commerce et à l'industrie de féconder tant de richesses. Tout négoce avec l'étranger était puni de mort.

Mais l'extrême rigueur donne un prix aux infractions, et les provoque; aussi cette législation inspira-t-elle l'audace du trafic interlope, que protégeait surtout l'immense étendue des côtes : il était très suivi entre le Venezuela et les Hollandais de Curaçao. Les Anglais menaçaient fréquemment les ports de l'ouest, et leurs tentatives, repoussées, laissaient toujours sur ces bords des relations européennes. Une autre cause, et c'est la plus puissante, ne fit ensuite du monopole castillan qu'une orgueilleuse illusion. L'Espagne ne pouvait le conserver qu'autant qu'elle y suffirait par son commerce ou par ses propres ressources; mais cette nation était devenue riche, et, de même que son courage, elle avait vu son industrie s'éteindre. Alors toute

l'Europe marchande approvisionna ses colonies : ce fut long-temps encore sous pavillon espagnol, par respect pour la loi de prohibition, qui plia enfin sous les volontés de la politique; les traités de la fin du dernier siècle livraient tour à tour le commerce de l'Amérique à la France, à la Hollande, et surtout à l'Angleterre.

La couronne de Castille avait perdu les trésors du nouveau monde; la perpétuité de cet état d'amollissement et de détresse devait aussi lui en ravir la souveraineté; mais c'était l'ouvrage du temps. Une raison mûrie par l'injustice pouvait seule rompre les liens moraux qui garantissaient à la métropole une longue et paisible possession. Sa politique sombre, mais prévoyante, avait façonné une population toute nouvelle au double despotisme du sacerdoce et des aristocraties. Le tribunal de l'inquisition s'y était établi sous les auspices du pieux et cruel Philippe II; une autorité soupçonneuse pesait également depuis l'alcade jusqu'à l'audience royale, depuis le commandeur jusqu'au vice-roi : la soumission, l'ignorance et la crédulité étaient prêchées, maintenues par le clergé; les délégués de la couronne s'attachaient à diviser et les intérêts et les classes.

On n'avait guère songé à la législation civile; l'arbitraire réglait souvent les héritages, comme il prodiguait les priviléges : de là cette lenteur que les simples citoyens ont apportée à leur émigration d'Espagne pour les provinces de la Colombie. Quant aux impôts, assis sur de larges bases, et laissant peu de valeur aux propriétés moyennes, ils ne portaient toutefois de grands trésors qu'à l'église; une administration ruineuse absorbait la part de l'État, qui cherchait des ressources dans les taxes toujours nouvelles de la douane.

A la tête de la population se plaçaient les *chapetones*, ou Espagnols arrivés successivement d'Europe sous la protection de la métropole. Les hauts emplois et les grâces étaient entre leurs mains; ils prétendaient au respect des autres classes, et n'en obtenaient guère que la haine; ils se vengeaient par l'injustice. Le second rang des magistratures civiles et ecclésiastiques était rempli par les *créoles*, nés en Amérique, mais de parens espagnols. Tandis que les chapetones se montraient fiers du crédit ou des distinctions dont leurs familles jouissaient à Madrid, les créoles opposaient deux sortes d'aristocratie : les uns, fils de plus anciens chapetones, nommaient avec orgueil ceux de leurs

aïeux qui avaient exercé de grandes charges dans la colonie; d'autres s'honoraient de descendre des premiers conquérans.

On aurait pu espérer que les créoles, joignant l'intelligence européenne à l'avantage du sol natal, seraient devenus la classe éclairée et industrieuse : loin de là; ils coulaient leur vie dans la mollesse des plaisirs et dans les superstitions du culte. Il est vrai que la plupart étaient riches. D'un autre côté, les lectures permises ne se composaient que de livres mystiques, et la vue d'un ouvrage obscène causait beaucoup moins d'alarme que celle d'un écrit qui aurait traité de politique ou de philosophie. Le goût des lettres et des sciences se conservait pour ainsi dire secrètement au sein de quelques familles, qui envoyaient leurs fils étudier en Europe ; mais, revenus aux colonies avec des lumières prohibées, ces jeunes nobles ne les répandaient que dans le cercle de leurs pairs, à l'exemple des prêtres, qui ne permettaient que le cloître aux productions de la pensée.

La troisième classe était la plus nombreuse : on y comprenait les hommes dits de couleur, soit *métis* s'ils venaient d'un espagnol et d'une indienne, soit *mulâtres* s'ils devaient le jour à une négresse et à un espagnol. Heureusement

constitués, actifs, habiles dans les arts mécaniques, ils se livraient au soin des affaires, du commerce et de la fabrication. C'est par eux que s'opère la naturalisation de la race européenne : à la première génération ils n'étaient traités que comme indiens ou comme nègres; mais, les traces de leur origine s'effaçant à la troisième pour les métis, à la cinquième pour les mulâtres, ils se confondaient alors avec les créoles, dont ils prenaient et les mœurs et le rang. La couleur blanche est la noblesse des colonies; aussi le petit-fils d'un homme de couleur n'échappait-il au mépris des blancs purs qu'en dérobant avec soin le secret de sa naissance.

Les *nègres*, en plus petit nombre dans ces provinces que dans les autres possessions espagnoles, formaient la quatrième classe. Leurs conditions étaient diverses : attachés au service domestique, au travail de la terre, à l'exploitation des mines, ces malheureux se voyaient encore trop souvent assimilés aux bêtes de somme; mais les règlemens et la générosité des colons en rendaient beaucoup à la liberté : un esclave avait le droit de se racheter pour trois cents piastres, eût-il coûté deux fois autant à son propriétaire; et ces affranchissemens étaient plus

rares que ceux à titre gratuit, soit par testament, soit comme récompense après une conduite laborieuse. Une sorte de mode choisissait aussi parmi les nègres; quelques uns, caressés, fêtés par leurs maîtres, avaient le sort des singes apprivoisés, et jouissaient même de ces libertés que certains rois laissaient prendre à leur fou. Quelle que fût sa condition, le noir gardait sa place dans l'aristocratie des couleurs; il méprisait les hommes cuivrés.

Ces premiers possesseurs du sol venaient enfin se placer au dernier rang. Dévoués à la mort ou au plus abject esclavage dans les temps de la conquête, ils avaient reçu quelque adoucissement par l'ordonnance de 1542, émanée de Charles-Quint. Elle les déclarait *hommes libres*, soumis d'ailleurs à la religion de l'État, ainsi qu'à des règlemens qui conciliassent leurs penchans et leur aptitude avec les droits et l'intérêt de la couronne.

Les Indiens se trouvaient répandus ou sur les possessions des colons, ou sur les terres appartenant à l'État. Les uns, divisés par districts sous le nom d'*encomiendas*, restèrent employés par leurs maîtres pendant un temps fixé, et moyennant un salaire. Le colon payait un droit proportionné au nombre de ses naturels, et ne

pouvait en exiger qu'un travail modéré; mais la sagesse des réglemens était souvent bien faible contre la cupidité.

Une sorte de régime municipal fut donné aux Indiens vassaux de la couronne. On leur permettait de choisir entre eux et de nommer eux-mêmes leurs caciques, que l'on faisait surveiller par des magistrats espagnols. Ils formèrent ainsi de nombreux villages, qui rappelaient en quelque chose le premier état de ces indigènes, heureux de retrouver, avec la tradition de certains usages, l'autorité immédiate d'un de leurs compatriotes; ils rendaient ce pouvoir héréditaire, après l'avoir confié de préférence au descendant d'un ancien cacique. Une taxe annuelle, imposée seulement sur les hommes de dix-huit à cinquante ans, les appelait à la contribution commune, en même temps qu'elle les mettait dans la nécessité de combattre leur répugnance pour le travail. Ils cultivaient la terre, et approvisionnaient les cités.

Les Indiens qui préféraient habiter les villes s'y trouvaient soumis aux mêmes lois que les Espagnols; ils exerçaient des professions grossières, mais libres. On leur défendait toutefois de monter à cheval, et d'avoir des armes en leur possession. S'ils se rendaient coupables de

quelques délits, on les punissait avec plus de sévérité que les blancs; mais, dans toute contestation civile, ils n'étaient entendus que comme mineurs; de sorte qu'un Espagnol perdait toujours en plaidant contre un naturel. Ils avaient été déclarés non justiciables du tribunal de l'inquisition, et l'on ne pouvait les ordonner prêtres. Enfin, s'ils se trouvaient appelés pour quelque déposition, le témoignage de six indiens n'était compté que pour celui d'un seul blanc.

De telles mesures semblaient proclamer la faiblesse et l'incapacité d'une race digne de pitié par les malheurs qui l'avaient accablée, mais n'inspirant que peu de confiance quand on la considérait comme une section de la société. Il faut avouer que les Indiens en ont justifié plusieurs réserves offensantes; ils sont restés paresseux, insoucians, vides de pensées, n'ayant de calcul que pour le mensonge. Leur éloignement de la civilisation s'exprime dans un reproche que la plupart adressent encore aux Européens; ils regardent comme une insupportable tyrannie l'obligation d'avoir une demeure fixe et de porter des vêtemens.

Ce régime politique a pourtant été plus favo-

rable aux Indiens que le régime des *missions*, qui se sont surtout multipliées dans la Guayane et dans l'intérieur du Cumana. Une centaine d'habitations construites sur un même modèle, et réunies autour d'une église; des moines qui instruisent et officient; des Indiens qui assistent régulièrement à la messe, puis cultivent la terre pour les besoins de la communauté; un alcade choisi parmi les naturels pour régler leurs intérêts particuliers, mais sous la surveillance d'un prêtre, qui lui-même relève du supérieur de son ordre, voilà une mission. On a vu, lors de la découverte, l'admirable origine de ce vaste empire théocratique, dont les sujets sont désignés comme *pueblos de doctrina* (gens de la doctrine). L'instruction et le temps n'ont pas rendu ces établissemens dignes de leur institution. Les moines ont l'indolence et les mœurs des anciens créoles; l'exactitude dans les devoirs religieux est tout ce qu'ils réclament de leurs troupeaux, abandonnés du reste à eux-mêmes. L'intempérance et l'hypocrisie sont les défauts communs aux Indiens de la doctrine : ils n'ont pour le culte que le froid sentiment de l'habitude; ils s'amusent de ses cérémonies, et leur esprit reste fermé à sa morale. Leur population s'est accrue; mais la sphère de leurs idées

s'est encore rétrécie en perdant l'ingénuité de leur premier état.

Toujours observés avec un généreux intérêt, les Indiens ont trouvé des défenseurs qui assignaient une cause à la difficulté de leurs perceptions, à l'engourdissement de leurs facultés intellectuelles. On prétendait qu'en leur imposant les lumières de l'ancien monde on avait étouffé le germe des lumières qui leur étaient propres ; qu'ils étaient appelés à une civilisation trop différente de la nôtre pour que nous pussions l'apprécier ; enfin c'étaient de jeunes plantes qui périssaient sous une culture exotique. Ces assertions pourraient s'appliquer aux Indiens à demi policés au moment de la découverte, et dont le genre d'industrie est en effet demeuré stationnaire ; mais les indigènes *non réduits*, quels progrès ont-ils faits d'après leur propre instinct?

Les tribus sédentaires ou errantes, réfugiées ou invaincues, vivant en société ou dans l'isolement, se rencontrent aux mêmes lieux, les unes montrant une égale passion pour la vie sauvage, les autres se livrant à la même culture, ou conservant encore la férocité des premiers temps. Elles n'ont accepté qu'un seul bienfait des Européens; c'est l'entretien des

troupeaux qui couvrent leurs plaines. L'une de ces tribus est devenue historique, celle des *Goajiros*, qui occupe une cinquantaine de lieues dans le Rio-Hacha, à l'est de Sainte-Marthe.

Les Goajiros n'ont jamais été vaincus par les armes. Des missionnaires étaient parvenus à les réduire; mais, en 1766, un faible incident les replaça dans leur première indépendance. L'un d'eux, accusé d'une liaison illégitime, avait été fustigé par l'ordre d'un religieux; couvert de sang, il crie vengeance. La tribu se soulève; elle massacre les étrangers, et, sur les ruines fumantes de leurs habitations, jure de ressaisir sa liberté, et de la défendre. Depuis lors aucun Espagnol n'est entré chez les Goajiros sans payer cette imprudence de sa vie. Mais on a continué de commercer avec eux, et leurs relations se sont même étendues aux comptoirs de la Jamaïque. Toutefois les Anglais n'ont osé tenter un établissement dans leur port : les transactions ont lieu à bord des bâtimens, qui se retirent le plus promptement possible. Tout vaisseau qui fait naufrage sur la côte de ces indiens devient aussitôt leur proie. Ils sont environ trente mille, bien armés.

Les naturels restés indépendans sont nombreux, et des provinces considérables, comme

Carthagène et Maracaïbo, supportent sans inquiétude le voisinage de tribus aguerries. Que l'on suppose cependant plusieurs de ces communautés barbares unies par l'intérêt, ou provoquées par une nation jalouse, voilà un peuple de pirates auquel la civilisation serait peut-être un jour forcée de rendre une sorte d'hommage, comme l'Europe le fait encore à l'égard de ces hordes qui infestent les côtes d'Afrique.

Ainsi, après trois siècles, ou les Indiens se retrouvent comme au temps de la découverte, ou se présentent dépouillés de l'intérêt qu'ils inspiraient pendant la conquête : ils ont cessé d'être malheureux, et ne promettent rien à la civilisation. Si l'absence de monumens s'oppose à ce qu'on voie en eux les débris d'un grand naufrage, faut-il, avec quelques observateurs, y chercher les premiers élémens de générations nouvelles ? Les Indiens seraient encore bien jeunes. Au surplus, l'origine des peuples de l'ancien monde n'offre pas plus de lumière : ce sont toujours des étrangers, venus des extrémités du globe, qui poussent les aborigènes, les soumettent, et fondent des empires. La première population colombienne s'éteindra dans le mélange des races, et sans doute qu'un jour

on ne verra dans ces contrées que la nation d'origine européenne.

Ce croisement avait produit deux combinaisons heureuses, les métis et les mulâtres; mais il a aussi donné les *zambos*, fruit de l'union des nègres et des indiens. La couleur du zambo tient le milieu entre le noir et le mulâtre; il a les membres nerveux et bien formés; sa constitution est robuste. Sous tous les rapports il se montre supérieur et à l'indien et au nègre; mais ses facultés intellectuelles le placent au dessous du métis et du mulâtre, et toutes ses pensées le portent au mal: le nom de zambo est devenu le synonyme de débauché, de voleur, d'assassin, et l'on a remarqué en effet que, sur dix crimes, huit sont commis par des individus de cette espèce, heureusement peu répandue. L'union des nègres et des indiens avait été interdite; mais une autre cause, plus forte que la sévérité des réglemens, a laissé les zambos en petit nombre: c'est l'antipathie des deux races.

Les zambos ajoutent à ces bandes que l'on désigne comme de nouvelles tribus d'Arabes. Elles se composent d'hommes de couleur, de nègres marrons ou affranchis, à qui l'influence et les séductions du climat ont fait abandonner

leurs professions pour mener une vie insouciante et nomade. Des Indiens qui fuient les devoirs de la société ou l'enseignement des missions viennent partager le plus grand bonheur qu'ils connaissent; c'est de marcher nus. Tous ces vagabonds sont armés pour la chasse; des troupeaux les suivent; ils traînent avec eux femmes et enfans, et vont ainsi errans sous la seule protection d'une terre toujours généreuse; ils s'enivrent au tronc d'un palmier, dont la source est intarissable, et ne connaissent d'autres ennemis que les bêtes féroces, qu'ils sont habiles à combattre et à vaincre. Il ne faut pas confondre ces bandes avec les *llaneros*, mélange d'hommes sortis des mêmes castes, mais cultivateurs paisibles, qui ne s'éloignent de leurs champs que pour les défendre.

Ces différentes branches de la population, non compris les tribus errantes, ne s'élevaient guère au dessus de trois millions d'individus: 650,000 blancs, 900,000 mulâtres, 670,000 métis, 160,000 nègres, 620,000 indiens.

Tant d'élémens divers semblaient pourtant former un tout homogène. Si le mépris aristocratique se fortifiait en descendant de classe en classe, la croyance religieuse, poussée jusqu'à

l'aveuglement, rapprochait toutes les conditions : la voix d'un prêtre calmait les haines, comme elle aurait pu les soulever ; mais on ne connaissait guère d'hérétiques dans les colonies espagnoles. L'habitude de la soumission, des mœurs faciles et une grande ignorance y tenaient lieu de bonheur. C'est la longue enfance de cette population bâtarde qui a fait l'immobilité de la politique métropolitaine ; et ce double tableau n'a présenté aucune variation pendant les siècles du régime colonial.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Causes et préludes de la Révolution. — Situation de l'Espagne. — Insurrections dene la Nouvelle-Grenade. — Indépendance du Venezuela.

Trois causes principales ont préparé l'émancipation des colonies espagnoles : la politique de l'Angleterre, qui s'attacha constamment à ébranler la domination espagnole dans le nouveau monde; l'indépendance des États-Unis, qui apprit aux Américains du Sud à soupçonner aussi une dignité nationale; enfin la révolution française, qui éclaira l'univers. Mais il faut à tous les peuples des commotions intérieures pour justifier à leurs yeux l'autorité des exemples; elles naîtront ici des désastres de la métropole et de son impolitique.

Ces mobiles auraient encore été impuissans pour obtenir à l'émancipation le concours de tous les efforts. La multitude était privée des

véhicules qui portent à la gloire; elle n'avait à défendre ni parens, ni souvenirs, ni patrie. Quels ancêtres pouvait nommer le fils d'une indienne ou d'une africaine? La couleur pure ou modifiée de sa peau lui apprenait seulement qu'il devait le jour à un esclave, ou à l'un de ses maîtres; la mémoire n'est plus qu'une douloureuse faculté quand elle s'ouvre par le malheur ou par la honte, et le sol même n'inspire qu'un faible attachement lorsqu'on n'y trouve qu'un asile. Cette foule méprisée serait restée étrangère à tout orgueil national si l'aristocratie ne l'eût enfin élevée jusqu'à elle. De là une lutte si longue, et tant d'hésitations, tant de sacrifices, pour consacrer ce triomphe de l'égalité. Il ne pouvait résulter que de la révolution des idées, toujours lente, mais qui seule détermine les régénérations politiques.

Depuis long-temps le commerce interlope portait aux colonies les titres du genre humain: Montesquieu, Voltaire et Rousseau, Raynal, éclairaient le nouveau monde. La triple ligne des douanes, la surveillance domestique, les peines sévères qui menaçaient les possesseurs de livres prohibés, tous ces obstacles étaient bravés comme des dangers héroïques. De jeunes nobles, des pères de famille, des prêtres mêmes

devenaient fiers d'être initiés dans les sciences nouvelles. Honteux de leur réputation d'ignorance, ils saisissaient le passage d'un Européen avec le même empressement qu'on cherche un témoin de sa gloire ; ils entraînaient l'étranger dans une chambre écartée, et là découvraient à ses yeux les œuvres d'un philosophe français, gardées par le mystère et l'admiration.

En apprenant à honorer l'obéissance autant qu'ils avaient révéré le pouvoir, les créoles apercevaient enfin toute la faiblesse d'un gouvernement appuyé sur l'ignorance et l'oppression; aussi ce pouvoir était-il ébranlé avant les premiers combats de l'indépendance : on en connaissait les ressorts; il tombait devant une pensée.

L'Espagne elle-même, par une heureuse inconséquence de sa politique, parut vouloir commencer l'éducation de la multitude. Elle avait sans doute de justes hostilités à exercer contre la Grande-Bretagne; mais la saine diplomatie n'admet de représailles qu'avec des dédommagemens; et tandis que les possessions anglaises offraient à sa vengeance une vaste carrière, elle allait concourir au triomphe d'une cause qui trahissait à la fois ses principes et ses intérêts. Ainsi les ports de la Colombie s'étaient ouverts

à ces flottes françaises qui portaient aux États-Unis les premiers amans de la liberté, instruisant à leur culte tous les peuples qu'ils visitaient; ainsi l'Espagne envoyait ses soldats dans le nord de l'Amérique pour y recevoir de plus près les leçons de l'indépendance. Fiers d'avoir combattu un despotisme étranger, ils en rapportaient la haine du despotisme national.

Un impôt avait provoqué l'affranchissement de la Nouvelle-Angleterre; c'est un impôt qui donna, en 1781, le premier exemple d'un soulèvement dans l'Amérique espagnole; et c'est une province de la Colombie qui en fut le théâtre. Ce droit portait sur la vente des effets d'habillement; il venait d'être introduit dans le Socorro, situé entre Tunja et Pamplona, au nord de Santa Fé. Déjà épuisée par tant d'autres taxes, la population refuse de s'y soumettre; elle prend les armes, et marche sur la capitale.

Un engagement, même favorable aux troupes de la métropole, aurait appris au peuple à faire l'essai de ses forces. Ce danger fut senti, et l'on eut recours au plus puissant ressort de l'autorité espagnole. Les pieuses et éloquentes remontrances de l'archevêque de Bogota suffirent pour dissiper une insurrection qui paraissait formidable. Un aussi grand service obtint

à ce prélat la dignité de vice-roi. Quant aux rebelles, on reconnut leur soumission en les envoyant respirer l'air empesté des savannes, et la population de Socorro, d'environ cent cinquante mille habitans, fut ainsi décimée.

La métropole crut avoir fait un salutaire exemple : ce n'eût été qu'un appel au courage chez des peuples moins énervés par le despotisme. Plusieurs années s'écoulèrent. La révolution française avait éclaté. Une de ses premières déclarations des droits de l'homme, jetée comme un éclair au milieu de cette masse si impénétrable à la liberté, reçut de fervens hommages dans la résidence même du vice-roi; elle y fut traduite, multipliée, et se grava dans les esprits avec le souvenir de la fermentation et des rigueurs qu'elle avait provoquées : plusieurs habitans de Santa Fé, parmi lesquels on remarquait déjà Narino et Zea, furent envoyés les fers aux pieds en Espagne. (1794.)

Narino sut tromper la vigilance de l'escorte. Il se rendit en Angleterre, où la protection de Pitt, secrète ou déclarée, était acquise aux insurgens espagnols. En 1796, d'après un plan concerté avec ce ministre, Narino revint dans la Nouvelle-Grenade pour y préparer l'insurrection. Il échoua, et reprit ses fers.

Mais l'Espagne, bien plus que ses colonies, s'était vue menacée par l'explosion patriotique des Français, et tandis que ses gouverneurs d'outre-mer lui livraient les premières victimes d'une liberté encore timide, elle confiait à leur surveillance ceux de ses citoyens qui prétendaient la rendre accessible aux principes révolutionnaires. Trois d'entre eux avaient été renfermés à La Guayra, devant Caracas. C'étaient de jeunes officiers, pleins de courage et d'éloquence. Ils séduisent, ils entraînent les troupes commises à leur garde, et font parmi le peuple de nombreux partisans : leurs projets sont vastes; ils proclameront tout aussitôt la république. Cette audacieuse entreprise fut déjouée et punie; néanmoins on lui doit d'avoir formé, dès 1797, l'opinion qui est restée dominante dans le Venezuela. Les principaux conjurés, Gual, Cortes y Campomanes, Espana, étaient parvenus à se soustraire aux rigueurs du pouvoir; mais le dernier, ayant imprudemment reparu à La Guayra deux ans après, y trouva la mort sur un échafaud. Espana avait été arrêté dans une retraite ouverte par le dévouement conjugal ; l'autorité condamna sa femme à une détention perpétuelle.

Les citoyens s'essayaient isolément aux vertus

civiques, et le despotisme s'enivrait d'exécutions, lorsqu'on crut un moment, en 1803, que la métropole et les colons se verraient engagés dans une guerre commune contre les naturels du pays. A Guamote, village du Quito, les indiens sentirent se réveiller tout à coup leur vengeance contre les blancs. C'était aussi à l'occasion de quelque taxe nouvelle. De nombreuses tribus montagnardes entrèrent dans cette conspiration, tenue plus long-temps secrète qu'on n'aurait pu le croire d'hommes aussi stupides. Leur projet était de surprendre les créoles à l'improviste, et de les égorger. Au signal donné, ils se répandent comme un torrent, laissant le feu et la mort sur leur passage; mais bientôt ils manquent d'ensemble, se dispersent ou demandent grâce. Les indiens révoltés ont été anéantis, eux et leurs villages.

On ne pourrait guère condamner une insurrection des naturels qui aurait pour objet de ressaisir la propriété du sol; mais l'indépendance sauvage que tous réclament, et qui s'est conservée intacte chez les tribus non réduites, ne semble-t-elle pas les priver de l'intérêt qu'inspire la défense d'une patrie? L'affaire de Guamote n'avait du reste aucun rapport avec les événemens qui agitaient les colonies.

Miranda se préparait à donner au parti républicain une nouvelle impulsion. Ce général, né à Caracas, en était sorti fort jeune, cherchant l'instruction et la gloire. Défenseur de la liberté aux États-Unis, courtisan désintéressé auprès de Catherine de Russie, soldat et aventurier politique en France, il s'était montré zélé patriote à Londres, où il avait long-temps sollicité des secours pour l'affranchissement de son pays. La retraite momentanée de Pitt, la paix d'Amiens, l'attitude de la France sous son premier consul, enfin des intérêts particuliers en Europe, de 1800 à 1805, étaient venus distraire la sollicitude du cabinet anglais pour les insurgens espagnols. Miranda, qui avait déjà vu deux expéditions lui échapper, redoutait de nouveaux obstacles; il réunit de faibles ressources, et, de concert avec les colons espagnols réfugiés aux États-Unis, il entreprit en 1806 une descente sur les côtes de Caracas.

Il n'amenait que cinq cents hommes; mais il comptait sur les progrès de l'opinion. Débarqué à la Vela de Coro, il met en fuite douze cents soldats royalistes, surprend plusieurs places, et fait un appel aux républicains. Ils hésitent; le moment de la liberté est perdu.

Les insurgens se retirent. Miranda et ses compagnons avaient fait leur devoir; le peuple ne comprenait pas encore le sien.

L'idée de se séparer de la mère patrie portait dans l'âme des colons une inquiétude égale à celle d'un enfant qui s'éloigne pour la première fois de sa famille. Elle leur avait inspiré divers projets de conciliation, humblement transmis au pouvoir, et l'on en attendait une réponse quand Miranda parut avec son expédition. A cette époque une simple réforme aurait été reçue avec gratitude; mais l'orgueilleuse métropole ne croyait devoir aucune concession ni à ses sujets, ni au temps. Les malheurs de l'invasion étrangère lui feront-ils enfin reconnaître et le prix et les devoirs d'une tutelle aussi généreusement offerte?

La cour de Madrid, unie à la France pour protéger la liberté américaine contre l'Angleterre, liguée depuis avec le cabinet de Londres contre la liberté triomphante en Europe, mais contrainte presque aussitôt, par la France république, à consentir le traité de paix offensif et défensif de 1796, était restée l'alliée de cette dernière puissance, qui ne l'associait guère que comme un instrument à sa domination: Napoléon gouvernait. Cette marche précipitée

des événemens, ces alliances successives avec l'insurrection, avec la république et l'empire, avaient laissé l'Espagne arriérée de plusieurs siècles.

Un peuple de prêtres et de pénitens, des soldats fanatiques et des nobles séditieux; un favori de la reine, aventurier sans capacité, tenant les rênes de l'administration politique; un prince débonnaire, heureux du seul titre de roi, le disputant à l'impatience de son héritier, et ne le trouvant plus que dans ses protestations; enfin une monarchie sans force au dedans, sans considération au dehors; de l'orgueil et de la misère, de grands souvenirs étouffés sous des superstitions dégradantes; voilà quel était alors l'héritage de Charles-Quint; voilà comment les petits-fils de Louis XIV ont appelé les regards d'un autre grand roi, et livré la Péninsule à une nouvelle guerre de la succession.

Napoléon, dans cette circonstance, semblait du moins concilier les vastes projets de son ambition, l'honneur d'un trône que la France avait fondé, et surtout l'intérêt d'un peuple qu'il jugeait susceptible de renaître à la grandeur. Le résultat fit condamner sa politique. Mais si tous les succès n'arrivent pas justifiés

devant l'histoire, toutes les défaites ne s'y présentent pas suivies de la vindicte contemporaine; et déjà l'on reste incertain s'il faut reprocher à Napoléon une usurpation déloyale, ou plaindre les Espagnols d'avoir repoussé une entreprise généreuse.

Quoi qu'il en soit, ce sont les divisions de la maison d'Espagne qui ont provoqué l'intervention impériale. Charles IV demandait vengeance contre son fils, Ferdinand un appui pour se maintenir sur le trône de son père. Ils accoururent à Bayonne également empressés d'intéresser leur juge, et donnèrent à l'Europe ce déplorable spectacle d'une famille qui faisait asseoir sur de honteux débats les destinées de plusieurs peuples. La grandeur même des desseins s'affaiblirait devant ce mépris des volontés nationales. C'est là seulement, à la vue de ces maîtres de l'Espagne et des Indes, que Napoléon eut la pensée de transporter dans sa dynastie le système de Louis XIV; et cette entreprise ne lui paraissait pas plus téméraire que celle qui aurait eu pour objet le maintien des Bourbons : la morale des trônes lui défendait de reconnaître Ferdinand, et Charles IV restauré ne laissait espérer que des protestations; l'Espagne avec ses princes ne pouvait échap-

per à la guerre civile : il résolut de lui donner une nouvelle monarchie.

Charles IV vengea ses cheveux blancs en déshéritant ses fils. Un dernier acte de sa puissance royale proclamait Napoléon son successeur en Europe et dans les Indes, et le montrait aux peuples comme l'unique moyen de salut et de prospérité que leur envoyât la providence. (Mai 1808.)

Mais les donations entre rois ne stipulent jamais le consentement des peuples; aussi les droits transmis de cette manière ne s'offrent-ils qu'aux dédains ou à la haine tant qu'ils ne sont pas couverts de la sanction nationale. Elle manqua à Napoléon. Cependant il flattait les grands; il reconnaissait les droits du peuple, et les fixait dans une constitution libre; il supprimait la perception des taxes qui avait élevé une barrière entre chaque province; il réveillait le commerce, l'industrie et les arts; il appelait les colonies au partage des lumières, de l'honneur qu'il rendait à toute la nation. Mais d'un autre côté il occupait le territoire par ses armées, et le trône par un de ses frères; enfin il imposait ses bienfaits, et le plus grand de tous, celui que défendaient la raison et l'humanité, venait encore ajouter l'épouvante du

sacrilège à l'horreur du joug étranger : Napoléon avait aboli cet odieux tribunal de l'inquisition, que les seuls Espagnols pouvaient regretter.

Exaspérés par leurs prêtres, qui combattaient eux-mêmes pour l'ignorance et le fanatisme comme on combat pour des dieux protecteurs; soutenus, excités par l'Angleterre, qui vengeait son commerce du blocus continental; armés au nom de leurs princes, qui les avaient abandonnés, ces malheureux peuples étaient en proie à tous les crimes qui ont la religion pour prétexte, à toutes les calamités de la guerre étrangère et des dissensions civiles; et si l'on remonte aux causes qui les tenaient ainsi déchirés entre l'ambition d'un prince belliqueux et la politique d'une nation marchande, on ne peut en accuser que le règne d'un favori et l'attentat d'un fils contre son père. Les peuples se dévouent rarement pour leur patrie.

Dans cette horrible anarchie plusieurs pouvoirs s'étaient élevés. Le gouvernement du roi Joseph Napoléon ne faisait guère que traverser les villes pour se réfugier dans les camps. Madrid, Cadiz, Séville, avaient des juntes, une régence, qui prétendaient agir au nom de la

nation, ou comme représentant le fils de Charles IV.

Elles conservaient du moins l'esprit de la métropole à l'égard des colonies; c'étaient toujours la même injustice, les mêmes prétentions; et l'on verra sans doute avec autant d'étonnement que d'intérêt les colons refuser la liberté d'une main étrangère, demander à la mère patrie de les associer à ses malheurs, et trouver encore une marâtre qui redoutait que le partage de son infortune ne les élevât jusqu'au partage de ses droits.

A la nouvelle de ces grandes circonstances, les provinces de la Colombie s'étaient diversement agitées. Partout on en espérait quelques chances favorables aux garanties civiles et commerciales; peu de personnes osaient y voir l'occasion ou le signal de l'indépendance; la majorité restait incertaine entre l'obéissance et l'insubordination, entre d'anciens devoirs et de nouvelles pensées. Du reste on ne peut guère trouver dans cette conduite ni mouvement généreux ni calcul prévoyant; il n'y avait qu'incertitude et faiblesse, et l'imitation devait alors être le point de départ, puisqu'elle égalait déjà le peuple des colonies au peuple de la métropole. Ainsi la résistance à l'étranger, le dé-

vouement à l'autorité déchue, la création de pouvoirs agissant en son nom, parurent être l'exercice naturel des droits dont on jalousait la communauté.

Les délégués de l'ancienne monarchie espagnole se montraient disposés à reconnaître l'autorité du roi Joseph; elle garantissait leurs prérogatives, et les aidait à comprimer la fermentation des esprits. Le peuple, au contraire, sourd aux avantages politiques que lui promettait le nouveau monarque, brûlait ses proclamations, et chassait les agens français. Les envoyés de la junte espagnole n'obtenaient pas non plus l'obéissance qu'ils réclamaient; le zèle pour la métropole dégénérait en sédition.

Quito prit l'initiative. Une junte indépendante, et qui pourtant reconnaissait la souveraineté de Ferdinand VII, s'éleva dans son sein le 10 août 1809. Elle signala son autorité en ordonnant l'arrestation du président et des membres de l'audience royale. Mais le vice-roi de la Nouvelle-Grenade, s'étant aussitôt concerté avec le vice-roi du Pérou, environna de troupes cette population, qui se montrait à la fois insurgée et fidèle; elle fut réduite par les armes, secondées de la trahison. Au mépris d'une amnistie qu'avait jurée le président Ruiz

de Castillo, Quito vit ses premiers citoyens chargés de fers, et massacrés dans leurs prisons par les soldats venus de Lima. Le mouvement patriotique avait eu pour chefs le marquis de Selva Alegre, Salinas, Aguilera, Manuel Quiroga.

Plusieurs mois s'écoulèrent ou dans l'hésitation, ou dans le calme de la terreur; mais en 1810, par suite du grand exemple que donnait Caracas, l'insurrection devint à peu près générale. Les habitans de cette ville avaient long-temps sollicité du capitaine général Emparan la formation d'une junte à l'instar de celle d'Espagne ; leur demande restait éludée. Ils s'emparent de la personne du capitaine, ils nomment des députés, et forment un corps municipal. Cet autre pouvoir proclamait aussi Ferdinand; mais en même temps il exerçait des droits qui détruisaient ceux du prince : par ses premiers actes il abolit l'esclavage, il déchargea les indiens de tout tribut, et déclara libres le commerce et l'agriculture. L'insurrection de Caracas avait pour acteurs principaux Martin Tobar, Mariano Montilla, le chanoine Cortes Madariaga, le marquis del Toro, son frère don Fernando, et l'ecclésiastique don Roscio. Elle éclata le 19 avril, un *jeudi saint :* cette date ne

restera pas sans importance chez un peuple d'origine espagnole.

Les villes du Venezuela se réunirent presque toutes à ce gouvernement, qui fit ainsi connaître le but de son institution : « repousser les prétentions de l'Europe et les intrigues du cabinet français; soutenir, autant que possible, la dynastie légitime; soulager le roi Ferdinand quand il sortira de captivité, et conserver la gloire du nom espagnol en offrant un asile aux réfugiés de cette nation généreuse. » Ces paroles exprimaient déjà assez le vœu d'une indépendance complète. Bientôt on le manifesta plus fortement par une sorte de déclaration de guerre à la métropole : on envoya des troupes contre les provinces dissidentes.

Santa Fé de Bogota prit d'abord une voie plus monarchique pour tenter son affranchissement. On rendit à la province le nom de Cundinamarca, en lui conservant le titre de royaume et la souveraineté espagnole; on laissait même l'autorité suprême entre les mains du premier délégué de la couronne. Mais ce vice-roi, don Amar, bientôt accusé d'intelligence avec les agens du roi Joseph, fut envoyé comme prisonnier à Carthagène, et ces événemens de

quelques jours, en juillet 1810, amenèrent enfin une sorte de gouvernement démocratique, moins jaloux de la liberté du pays que des prérogatives de l'ancienne capitale. Le mouvement insurrectionnel de la Nouvelle-Grenade s'opérait sans aucun ensemble; partout on se disputait la suprématie; c'étaient autant de juntes sans mission, et de petites républiques sans liberté. L'anarchie régnait; malheur inévitable, nécessaire peut-être, chez toutes les nations qui sortent d'un long esclavage : si d'abord elle remue les passions communes et turbulentes, elle découvre et fait ensuite briller ces passions nobles, désintéressées, qui réparent et consolent. Du reste, et il faut le répéter comme un éternel témoignage en faveur des classes éclairées, c'est l'aristocratie qui faisait la révolution : alors du moins l'obéissance du peuple n'aurait été qu'un hommage aux supériorités morales.

Cependant la junte centrale d'Espagne, effrayée de voir les colons marcher ainsi à leur émancipation, voulut en même temps les flatter et les soumettre. Elle les déclara, par un décret solennel, égaux en droits aux habitans de la Péninsule; mais, pour premier gage de cette concession, elle leur faisait enjoindre de

se borner à reconnaître Ferdinand, et d'annuler toute autre délibération. On demanda à la junte centrale les conséquences de son décret: « 1° La représentation nationale de chaque partie de l'Amérique espagnole sera la même, pour la forme et la manière, et sans aucune distinction, que pour le royaume et les îles de l'Espagne européenne. 2° Les indigènes libres et les habitans de l'Amérique pourront cultiver leur sol comme ils le voudront; on encouragera l'industrie par des licences; les manufactures et les arts recevront tous leurs développemens. 3° L'Amérique espagnole aura la liberté d'exporter ses productions, en nature ou manufacturées, à la Péninsule, ainsi qu'aux nations neutres ou amies, et d'importer en échange ce qui lui manquera. 4° Il y aura liberté de commerce entre l'Amérique espagnole et les établissemens espagnols de l'Asie. 5° Tout *estanco* ou monopole au profit du roi sera remplacé par un droit légal. 6° Tous les Américains espagnols seront concurremment éligibles, avec les Espagnols, à tous les emplois honorifiques ou rétribués, soit à la cour, soit dans toutes les parties de la monarchie. 7° La moitié des charges publiques sera confiée à des sujets espagnols nés en Amérique. »

Ce projet de redressement, qui montre assez quelle était la condition des colons, révolta l'orgueil castillan. Le Venezuela fut déclaré en état de blocus par la régence. Bientôt après l'Angleterre offrit sa médiation, que les Cortès refusèrent, « comme ne pouvant qu'être intéressée. » Les propositions des Américains, enfin discutées en famille dans le mois de février 1811, furent en partie rejetées par ces mêmes législateurs que l'Espagne avait réunis pour fonder les libertés de toute la nation. La question des colonies n'a jamais été comprise dans la Péninsule : on a vu toute une population rebelle où il fallait seulement distinguer une minorité instruite par le temps, et au lieu d'appeler les créoles au rang de citoyens devant la mère patrie, on les a contraints de chercher ce titre au sein d'une nation nouvelle.

Le signal de l'indépendance est sorti de tant de mépris. La junte de Caracas décréta aussitôt qu'un acte constitutionnel serait soumis à l'acceptation du peuple, représenté par un congrès. Mais les premiers pas dans la science législative devaient encore être une imitation. Sans apprécier la différence des mœurs et du caractère des deux peuples, frappé seulement de la prospérité des États-Unis, le comité de consti-

tution adopta comme eux une fédération de provinces. Cependant il faut remarquer, à l'avantage des députés du Venezuela, qu'une jeune opposition sentait les vices de ce système, favorable à des peuples d'un esprit calme et méthodique, mais qui peut devenir une source d'inimitiés et de rivalités chez ceux qu'une inquiétude naturelle porte à tous les genres d'émulation.

Le général Miranda, que la liberté avait retrouvé au nombre de ses fondateurs, s'était prononcé contre le gouvernement fédératif; mais, par un inconcevable renversement de ses principes populaires, il proposait une aristocratie que la métropole aurait elle-même approuvée. Miranda regardait sans doute comme impossible l'éducation de la multitude: l'outrage qu'elle en ressentit prouva qu'il s'était trompé.

Bolivar se distinguait aussi parmi les premiers libérateurs de sa patrie, et son opinion déjà connue, autant que l'élévation de son caractère, auraient condamné ce partage du territoire en petites souverainetés; peut-être même eût-il fait prévaloir dès cette époque l'établissement d'une république où l'unité laisse en commun les dangers et les dévoue-

mens, les prospérités et la gloire. Une mission importante, qu'il partageait avec Louis Lopez Mendez, le retenait en Angleterre; ils y sollicitaient la protection britannique pour leur nouveau gouvernement.

Le Congrès s'assembla, et le premier acte de la volonté nationale fut de proclamer l'indépendance des provinces de Caracas et du Venezuela, et de les constituer en états républicains (5 juillet 1811). Le manifeste qui appuyait cette délibération rappelait la conduite de la métropole pendant trois siècles, ainsi que les propositions de redressement que les Cortès avaient rejetées.

Après quelques mois de discussion, le projet du comité fut adopté et promulgué par le Congrès. Cette constitution liait les provinces entre elles par des garanties respectives. Le pouvoir législatif et le droit de paix et de guerre étaient confiés à un sénat et à une chambre des représentans. Trois ministres, choisis par les députés du peuple, exerçaient le pouvoir exécutif, et nommaient aux emplois administratifs et militaires. Ils étaient responsables. Les droits de l'homme, l'égalité de tous et la religion catholique formaient les bases morales de cet acte d'union.

CHAPITRE II.

Tremblement de terre de Caracas. — Reprise du Venezuela par les Espagnols. — Bolivar.

L'INDÉPENDANCE du Venezuela n'éclaira point la métropole. Elle y vit seulement un nouvel acte de rébellion dans une colonie isolée, indigne d'éveiller la prévoyance politique, ne réclamant que l'emploi de la force. Des troupes, des vaisseaux se réunirent à la voix des Cortès; et, comme si tous les genres de fanatisme devaient être l'héritage des générations castillanes, les chefs de ces armemens fratricides se montraient animés de l'esprit des premiers conquérans du nouveau monde : les colons, fils de l'Espagne, n'étaient plus à leurs yeux que de barbares indigènes qu'il fallait tuer ou soumettre. Ainsi le peuple de la Péninsule, déjà épuisé par la défense de son territoire, fera désormais deux parts de ses efforts et de son sang : en Europe il soutiendra la guerre étrangère au nom de ses libertés; il portera la guerre

civile en Amérique pour y maintenir la servitude.

De son côté la république de Venezuela s'apprêtait à braver l'orage qui grondait sur elle des côtes de Cadix. Elle s'était emparée de quelques bâtimens espagnols qui se trouvaient dans ses ports; les Anglais lui avaient vendu des armes; elle organisait ses légions; on faisait la guerre au pouvoir qui retenait des provinces sous le joug, en même temps qu'il menaçait les cités affranchies; le Congrès, alors réuni à Valence aux termes de la constitution, s'occupait de régler les intérêts généraux et particuliers de la société nouvelle; enfin, le dévouement et l'union de toutes les classes semblaient garantir l'indépendance contre les attaques du despotisme.

Le général espagnol Monteverde avait réuni dans Coro les troupes destinées au châtiment du Venezuela. Il commence l'invasion le 17 mars 1812, en s'emparant de Siquilique, de Carora; mais les indépendans s'avancent bientôt avec des forces supérieures, l'arrêtent dans sa marche, lui arrachent la victoire. Tout à coup, le 26 du même mois, elle est rendue aux Espagnols par une de ces effroyables convulsions de la nature qui confondent ordinairement

dans un même désastre toutes les ambitions humaines : ici l'épouvante est partout; mais les dévastations et la mort paraissent choisir leurs victimes.

Une ville renommée par la beauté de ses constructions, Caracas, s'écroule presque entièrement; douze mille personnes, le quart au moins de sa population, périssent ensevelies sous ses ruines, avec les bataillons qui devaient la défendre : elle ne compte plus que deux cents citoyens armés. La Guayra, ce fort qui la protége, cette clef maritime de toute la province, conserve à peine cinq cents soldats, débris d'une garnison nombreuse. Six cents miliciens accouraient à San Felipe pour y seconder les troupes de cantonnement; ils arrivent au moment de la catastrophe, et s'engloutissent avec leurs frères. Un corps de douze cents hommes, prêt à entrer en campagne, et passant une revue dans Barquisimeto ; des colonnes en marche, d'autres à la vue de l'ennemi, disparaissent également dans ces amas de destructions. Les approvisionnemens, les parcs militaires, les ressources et l'espoir de plusieurs campagnes, sont anéantis en quelques heures, sans combats pour la liberté, sans défaites pour le despotisme. Par un phénomène extraordinaire,

Monteverde et les siens, environnés des mêmes périls, témoins effrayés de tant de désolation, se voyaient, se comptaient exempts de tout dommage, de toute atteinte; peu surpris de ces effets du hasard, mais pleins d'orgueil dans la protection des saints.

Les tremblemens de terre, assez fréquens dans ces contrées, ont appris aux habitans à ne déplorer de tels malheurs que comme un résultat de causes physiques; mais cette fois la commotion, plus terrible que jamais, éclatait un *jeudi saint*, et c'était à pareil jour, deux années auparavant, que les citoyens de Caracas avaient levé l'étendard de l'insurrection. Ce rapprochement, qui encourageait les soldats de Monteverde, lui fournit encore des auxiliaires parmi les malheureux Venezueliens.

Tout puissans sous le régime colonial, les prêtres n'attendaient du nouvel ordre de choses que de la vénération, et les saints devoirs du culte suffisent rarement à ses ministres. Ils redemandèrent à la douleur publique le respect des superstitions et l'hommage au despotisme. Ainsi la colère divine s'appesantissait sur l'impie Caracas, foyer des idées libres, siége de l'indépendance; ainsi le ciel secourait visiblement l'expédition de la métropole: la révolution était

un crime, ses auteurs avaient encouru la peine du sacrilége, et Dieu même ordonnait le repentir et la soumission... Ces insidieux discours, répétés de toutes parts, entraînaient la multitude; et telle est la longue influence d'une éducation dévotieuse, que des hommes instruits en paraissaient ébranlés. Les divisions et les haines, la terreur et le fanatisme conspiraient sur des ruines le triomphe de la tyrannie.

Au milieu de tant de calamités, quels hommes oseront se charger des destinées nationales? Miranda et Bolivar s'étaient retirés des affaires publiques après l'adoption du système fédératif. Ils reparurent alors, et le premier, proclamé dictateur, reçut du Congrès l'autorisation de prendre toutes les mesures qu'il jugerait nécessaires au salut commun. La défense de Puerto Cabello fut confiée à Bolivar.

Le dictateur avait une grande autorité, beaucoup de zèle, mais peu de ressources. La longueur des distances, la promptitude des périls, la menace des défections, ne permettaient aucune jonction entre les troupes des places fortes et celles qui contenaient les villes dissidentes; et, dans la province de Caracas, comment parler de patrie à une population éparse sur des décombres; de nouveaux sacrifices à des pro-

priétaires qui déploraient la perte de leurs richesses; de liberté à cette foule d'hommes égarés qui demandaient l'absolution de leurs vertus civiques; du devoir national au fils, à l'époux, au père, lorsqu'un devoir aussi sacré, lorsque de plus vives douleurs les retenaient embrassant des tombeaux! Les annales de l'indépendance consacreront cependant un fait glorieux en de telles extrémités: à la voix de Miranda, sept cents citoyens se sont offerts pour sauver l'honneur de la république.

Ils avaient opposé à l'ennemi une longue et héroïque résistance, et Monteverde, souvent battu, se voyait ravir par les armes l'avantage qu'il ne tenait que de la tourmente des élémens: il fut encore une fois protégé par des moyens étrangers au courage; la révolte des prisonniers de Puerto Cabello, et la trahison des esclaves. Affaiblis par les combats, étroitement bloqués, privés de munitions et de vivres, les indépendans semblaient encore non disputer la victoire, mais chercher le prix de leur dévouement, lorsque, le 25 juillet, le dictateur capitula. Il s'engageait à remettre toutes les places aux Espagnols, et de son côté Monteverde promettait que la constitution des Cortès régirait le Venezuela; que les propriétés

seraient respectées ; que personne ne se verrait inquiété pour sa conduite ou ses opinions ; qu'enfin chacun resterait libre d'émigrer, et conserverait ses biens.

Ce traité provoqua de véhémentes censures parmi les républicains. Était-il permis de confier ainsi les destinées de tout un pays au général qui venait punir des rebelles? Un chef de troupes peut abandonner le territoire dont la défense est devenue impossible, mais non livrer les hommes. Que si le peuple est ensuite réduit par la force, il n'a du moins rien consenti. En autorisant à l'avance toutes les mesures de salut public, le Congrès n'avait pu y comprendre la faculté de changer la forme du gouvernement d'après laquelle il existait, et qui seule lui donnait mandat pour déléguer tant de puissance. Si l'égarement et l'abandon du peuple avaient pu même ressembler à une volonté générale, alors le dictateur et les ministres, associés à la capitulation, se seraient trouvés sans titre pour contracter. Ainsi l'on reconnaissait généralement que Miranda avait outrepassé ses pouvoirs en interprétant le vœu national. Il encourait peut-être ce blâme ; mais on est allé plus loin.

Il est triste d'ajouter que ce sont des Colombiens qui l'ont eux-mêmes livré à l'ennemi.

Étaient-ce des patriotes que la capitulation avait exaspérés, ou des lâches qui sollicitaient une grâce de Monteverde? Il importe peu de prononcer ici entre la déloyauté et l'infamie. Première victime de la foi espagnole, Miranda fut tout aussitôt traîné de prisons en prisons. Il mourut dans celles de Cadix en 1816. Les républicains s'étaient rappelé l'opinion aristocratique qu'il avait émise dans la discussion de l'acte constitutionnel; sa faute comme dictateur leur parut une conséquence des mêmes principes. Néanmoins on ne peut accuser en lui que la faiblesse du jugement. Son amour courageux pour le pays, la pureté de son zèle, enfin ses premiers services, alors que ses concitoyens n'envisageaient qu'avec effroi la séparation de la métropole, lui conservent un rang distingué parmi les premiers fondateurs de la liberté colombienne.

Plus fidèle aux intentions de son gouvernement qu'au texte d'un traité consenti comme moyen de guerre, Monteverde occupa en provinces conquises tout le Venezuela. Avant la fin de 1812, la violence et le meurtre y avaient rétabli l'ancienne autorité de la métropole. La délation lui fournit de nombreuses victimes : c'est pour ainsi dire une infirmité commune à

tous les peuples de descendre avec la fortune jusqu'au dernier degré de l'abjection.

Cependant un homme restait qui n'avait pas désespéré de la république. Contraint d'abandonner la défense de Puerto Cabello, Bolivar s'était retiré à la Guayra avec quelques officiers dignes de lui. Ils obtinrent de Monteverde des passeports pour l'étranger, faveur qu'il ne faut sans doute attribuer qu'au peu d'importance politique qu'avaient alors Bolivar et ses compagnons. Ils se rendirent à Curaçao, occupée par les Anglais, et de là à Carthagène, libre du joug espagnol, comme la plupart des villes de la Nouvelle-Grenade.

Simon Bolivar, issu d'une famille noble, commence ici la gloire de son nom. Né à Caracas en 1785, il avait été envoyé à Madrid pour y faire ses premières études; mais c'est en France qu'il a puisé l'amour et les lumières de la philosophie. Dans l'âge de la frivolité, au sein d'une capitale brillante, il se livrait aux méditations qui font le législateur, aux sciences qui font le guerrier, et ne cherchait ses amis qu'entre les hommes déjà célèbres. Humbold et Bonpland l'ont accompagné dans plusieurs voyages. L'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, reçurent tour à tour le jeune étranger.

Le spectacle du monde, en déroulant à ses yeux les misères du despotisme et les splendeurs de la liberté, instruisait son ame aux vertus républicaines. Depuis long-temps l'émancipation coloniale était le vœu des deux hémisphères; les cabinets diplomatiques et les cercles de la société, mus par des sentimens divers, s'en occupaient également, surtout en France, où la vue d'un voyageur américain réveille toujours le souvenir de Franklin et des premiers insurgens. Des tentatives récentes semblaient encore annoncer à Bolivar que ses compatriotes n'attendaient qu'un libérateur. Ainsi une grande idée était sans cesse offerte à son adolescence, tandis que la nature et l'étude développaient en lui les qualités du héros.

Bolivar est doué de beaucoup d'activité et de force; il a les traits réguliers et nobles; un feu extraordinaire dans les regards; de la bienveillance sans faiblesse; le savoir, le langage, les vertus qui imposent aux hommes; et cette influence se fortifie en lui des facultés qui commandent à la fortune: la promptitude et la justesse de l'esprit, l'élévation des pensées, la persévérance qui féconde les grands desseins, le courage qui les accomplit, et cette sorte

d'inquiétude qui demande à l'avenir la sécurité du présent.

Bolivar n'était revenu à Caràcas qu'en 1810, dans les premiers jours de la révolution (1). On l'a vu remplir à ses frais une mission en Angleterre; exprimer à son retour le chagrin que lui causait l'adoption du système fédératif; refuser tout emploi public; vivre soumis aux lois dans la plus grande retraite, mais s'en arracher aussitôt que la patrie, comme éprouvée en même temps et par les dieux et par les hommes, a réclamé l'union et l'appui de tous ses enfans. Il lui apportait pour toujours la double offrande de ses richesses et de son bras.

C'est ici que Bolivar embrasse et les devoirs et les destinées du héros. L'indépendance colombienne lui paraît un dépôt sacré, confié au courage de tous ses défenseurs; il la sauve pour ainsi dire de l'envahissement du Venezuela; il la transporte où est la liberté; il la suivra dans les déserts, il en sera partout le point de ralliement, déterminé à périr pour sa défense s'il ne peut vivre pour son triomphe.

(1) Il venait d'épouser, à Madrid, la fille du marquis d'Ulstariz, qu'il eut bientôt après la douleur de voir mourir à Caracas. Bolivar ne s'est point remarié.

CHAPITRE III.

Situation de la Nouvelle-Grenade. — Congrès de Tunja. — Guerre civile. — Bolivar à Carthagène.

Vers la fin de 1812, lors de l'arrivée de Bolivar à Carthagène, la Nouvelle-Grenade se trouvait partagée entre le despotisme et l'anarchie : d'une part, et surtout à Quito, de sanglantes réactions; de l'autre la guerre civile, provoquée par de misérables jalousies : ici un attachement d'habitude à l'autorité de la métropole; là des sentimens d'égoïsme qu'on nommait amour de la liberté. L'Espagne conservait dix provinces, qui lui livraient les extrémités du royaume et les principales communications : le Quixas et le Jaen, le Cuenca et le Guayaquil, le Quito et le Popayan, Sainte-Marthe et Rio-Hacha, le Panama et le Veragua. Mais l'insurrection lui avait enlevé toutes les provinces du centre, ainsi que la puissante Carthagène : leur réunion aurait suffi pour con-

quérir l'indépendance générale; leurs discordes laissaient des jours de vengeance aux agens du pouvoir absolu. Il faut remonter à la source de ces malheurs publics.

L'ancienne capitale, Santa Fé, siége éphémère d'un nouveau royaume de Cundinamarca qu'elle avait imprudemment confié aux membres de la vice-royauté déchue, s'était affranchie de ces derniers représentans du despotisme; ses troupes avaient même triomphé des efforts du gouverneur de Popayan, don Tacon, battu et mis en fuite par le général Baraya. Alors elle invita les autres villes à nommer des députés qui formeraient un congrès dans son sein. C'était seulement, disait-on encore, pour délibérer sur la meilleure forme de gouvernement à adopter pendant la captivité du roi Ferdinand.

Neyba, Tunja, Mariquita, Citara (le Choco), Antioquia, Socorro, Pamplona, Casanare (los Llanos), et enfin Carthagène, se prononcèrent franchement pour la révolution. La junte de cette dernière ville publiait un manifeste tendant à démontrer les avantages d'une république de provinces confédérées. Mais en réclamant pour chacune d'elles la liberté de se gouverner d'après ses propres lois, elle divisait les moyens de résistance, perpétuait les rivalités,

ouvrait la source des prétentions. En effet, on vit aussitôt des districts se séparer de leur capitale pour s'élever au rang de province; et Carthagène elle-même, abandonnée par Monpox, fut contrainte de faire marcher des troupes contre le petit gouvernement qui s'était formé dans cette ville.

Le Congrès se réunit à Ibague en janvier 1811, et des députés de districts se présentèrent encore pour y siéger au nom de leurs commettans. Cette irrégularité, ce morcellement du vœu national fit ajourner l'assemblée; chaque province s'occupa de réduire ses districts, ou par la force ou par la persuasion. La seule proposition du système fédéral, mal comprise à la vérité, avait donné le signal des divisions intestines : cet exemple funeste restera pourtant sans autorité.

La soumission des districts, qu'on obtint généralement sans déployer trop de rigueur, permit bientôt au Congrès de reprendre ses séances, et, le 27 mars de la même année, il déclara l'indépendance et l'union des provinces : Camilo de Torres fut élu président de la république. Mais Santa Fé, autant par orgueil que par sagesse politique, avait refusé d'accéder à ce pacte fédéral ; elle voulait,

comme autrefois, rester le siége du gouvernement : le 17 avril suivant elle se constitua indépendante des autres provinces, et donna à l'un de ses citoyens, Lozano, la qualité de président du Cundinamarca. De son côté Carthagène, quoique fidèle au principe général de la confédération, prétendait également se maintenir état souverain, puisque le régime colonial lui avait même accordé une distinction analogue en ne la faisant relever que médiatement de la vice-royauté. Elle proclama son indépendance particulière le 12 novembre 1811, et nomma pour son président don Torices. Les provinces qui cherchaient un appui se prononçaient pour le Congrès, pour Santa Fé ou pour Carthagène.

L'équilibre était rompu. On négocia pour le rétablir; mais Lozano, qui penchait pour le fédéralisme, essaya inutilement de rapprocher Santa Fé du Congrès. Désavoué par ses commettans, il donna sa démission, et fut remplacé par l'éloquent et brave Nariño, un des plus constans provocateurs de l'indépendance : quinze années auparavant, après avoir pris part au premier mouvement de Caracas, il était revenu à Bogota pour appeler ses concitoyens à la liberté ; victime de son zèle, il

avait depuis plusieurs fois brisé ses fers, renouvelé les mêmes tentatives, et retrouvé les mêmes cachots: il n'en était sorti qu'au moment de la révolution.

Nariño proposa une constitution dont l'unité était la base. Santa Fé l'adopta. Mariquita, Neyba et Socorro se réunirent sous la même loi. La province de Tunja allait les imiter, lorsqu'une opposition s'éleva dans son sein en faveur des confédérés. Nariño envoya des troupes pour favoriser le parti qui acceptait le nouvel acte constitutionnel; mais Baraya, qui les commandait, leur fit abandonner la cause de Santa Fé pour embrasser celle du Congrès, qui se réunit aussitôt à Tunja. De part et d'autre on s'apprêtait à soutenir les hostilités, que devaient encore envenimer des haines particulières et des intérêts personnels. On en vint aux mains.

L'armée du Congrès, commandée par Baraya et Ricante, battit l'armée de Nariño à Paloblanco, dans le Socorro, et ce succès fit détacher de Santa Fé les provinces de Neyba et de Mariquita. Poursuivi avec un acharnement qui semblait avoir pour objet la dictature qu'il exerçait, Nariño offrit sa démission, que ses concitoyens refusèrent. L'idée de combattre des frères paralysait son génie martial; il se vit de

nouveau trahi par la fortune dans le combat de Venta Quemada. Les confédérés, que protégeaient d'ailleurs de plus grandes ressources, allaient enfin le forcer dans sa dernière retraite; ils s'étaient réunis, au nombre de cinq mille, sur la montagne qui domine Santa Fé. Le nombre et la position ne permettaient pas d'en soutenir le siége; Nariño avait à peine deux mille hommes.

Il propose aux vainqueurs de rendre la ville, de quitter le commandement, et même de s'exiler, à la seule condition que les personnes et les propriétés seront respectées. Le désir d'humilier l'ancienne capitale du royaume ne laissa point apprécier tant de générosité. Baraya prétendait exiger qu'elle se rendît à discrétion. Outré d'une telle réponse, Nariño harangue ses troupes; il leur inspire l'indignation et le désespoir qui l'animent; il donne l'ordre du combat, l'exemple de l'héroïsme, et la victoire la plus éclatante couronne le héros en affligeant le citoyen. (Décembre 1812.)

La ville de Santa Fé voulut qu'un monument, élevé dans le quartier de San Victorino, perpétuât la mémoire de ce triomphe inespéré. La fin des discordes civiles en aura sans doute fait détruire le douloureux témoignage. Du reste

cette affaire n'eut point pour résultat le rapprochement des provinces; elles restèrent ennemies sans combattre, occupées de leur organisation ou de leurs débats intérieurs.

Carthagène, trop éloignée du théâtre de cette guerre pour y prendre part, était d'ailleurs agitée par ses propres intérêts. Dès les premiers jours de l'insurrection elle avait chassé les Espagnols de son territoire; mais l'envahissement du Venezuela venait de les y ramener, et la population de cette ville, essentiellement marchande, et par conséquent animée de l'égoïsme politique, accusait une révolution qui compromettait ses prospérités; elle se refusait à acheter une liberté qui lui coûtait le crédit des effets publics, et frappait de langueur ses expéditions commerciales. Le désordre des provinces jetait le blâme sur leur alliance. Enfin les royalistes de Sainte-Marthe avaient ajouté au découragement général en détachant de Carthagène, par la force des armes, les districts de Tolu et de San Benito.

Dans le même temps une frégate anglaise, expédiée de la Jamaïque, apportait la proposition et le conseil de traiter avec un vice-roi que les Cortès envoyaient à la Nouvelle-Grenade: c'était don Pérès; il se trouvait à Panama.

La junte de Carthagène saisit avec empressement cette occasion de calmer les esprits. Deux députés, del Réal et Pinerès, partirent sur la même frégate, chargés de consentir une soumission honorable. Arrivés à Panama, ils sont jetés dans les fers. On ne les rendit à la liberté qu'après deux mois, et seulement pour satisfaire aux véhémentes réclamations des anglais médiateurs.

La haine aveugle des délégués espagnols venait de faire perdre à la métropole une des circonstances les plus favorables au rétablissement de son autorité. La vice-royauté, si elle eût alors été relevée dans une place maritime du premier rang, et soutenue par l'intérêt, par la honte de toute une population, aurait peut-être mis en péril l'indépendance de la Nouvelle-Grenade. Mais le parjure qui accueillit les députés de Carthagène décida pour toujours de la rupture de cette riche province avec l'Espagne. Le ressentiment se manifesta de toutes parts avec énergie; les plus tièdes citoyens se montrèrent ardens patriotes, et cette fois du moins on ne fit la guerre qu'à l'ennemi commun.

Carthagène envoya des lettres de marque aux nombreux corsaires du golfe des Antilles,

et bientôt cette mer fut couverte de bâtimens qui portaient le dommage et la ruine dans les convois espagnols. Deux corps de troupes, organisés par les soins du président Torices, réunissaient de nombreux étrangers aux citoyens du pays : le premier, confié au général venezuelien Cortes y Campomanes, après avoir repris les districts de Tolu et de San Benito, repoussa les forces envahissantes qui traversaient la Magdalena : le second, sous la conduite du colonel français Labattut, se porta directement sur Sainte-Marthe, et s'en rendit maître; mais cette ville, toujours royaliste, releva deux mois après l'autorité de la métropole. Une flottille, commandée par Miguel Carabaño, et montée par quelques soldats de débarquement, s'empara de la baie de Zispata, unique point où les Espagnols parussent devoir résister. Ils n'occupaient plus, dans la province de Carthagène, que les postes fortifiés qui s'élèvent sur les bords supérieurs de la Magdalena; ils en furent débusqués par un troisième corps, sous les ordres de Bolivar. Des succès aussi prompts, aussi brillans, avaient entièrement délivré le territoire de Carthagène; elle se maintint dès lors dans une imposante défensive.

Bolivar était venu demander des secours à cette ville dans un moment où l'opinion chancelante ne pouvait y favoriser ses voeux. De plus heureuses circonstances, ainsi que les services qu'il venait de rendre à la province, firent enfin apprécier son zèle patriotique ; on lui laissa la division qu'il avait amenée victorieuse jusque sur les frontières du Venezuela. En même temps il envoyait le lieutenant Ribas solliciter l'appui du Congrès de Tunja. (Mars 1813.)

CHAPITRE IV.

Délivrance du Venezuela par Bolivar.

Le Venezuela se trouvait dans une situation propice à sa délivrance. Monteverde avait ramené par l'oppression les citoyens au serment de la liberté. La violation des premières promesses n'était plus que le moindre des griefs qu'on lui reprochât : après avoir partagé la population en délateurs et en victimes, il punissait le souvenir de la rebellion dans l'esprit même de ceux qui avaient aidé à la punir. Sa prévoyance cruelle ayant rempli tous les cachots, il transformait en prisons des maisons particulières ; et quelques relations vagues, une parenté éloignée avec un insurgent suffisaient pour y être détenu. La conduite de ce général, hautement approuvée par l'assemblée des Cortès, avait aigri, exaspéré les provinces. Le Paria, le Cumana étaient en armes, et Marino, jeune citoyen qu'on voit pour la

première fois à la tête d'un corps de mécontens, battait des commandans espagnols près de la ville de Maturin, tandis que Monteverde lui-même essuyait une défaite complète dans les plaines de Barcelone, où Piar et Arcunezi avaient déjà formé des guerillas. (Avril et mai 1813.)

Une expédition sur ces bords aurait eu un plein succès ; mais Bolivar n'avait point de vaisseaux. Il arrivait par une extrémité opposée, à travers les Andes de Pamplona ; marche longue et difficile, mais qui avait l'avantage de porter ses forces au centre de la domination ennemie, sur le territoire de Caracas; elle préparait en outre sa jonction avec Ribas, qui amenait six cents hommes de la Nouvelle-Grenade. Pour prix d'un tel secours, le Congrès de Tunja lui imposait l'obligation de rétablir le système fédéral dans le Venezuela : c'était à la fois de l'orgueil dans sa propre cause, et une vengeance contre Santa Fé. Bolivar accepta les troupes, et ne servit que l'indépendance commune. Partout sur son passage il avait vu des patriotes accourir; son armée comptait environ deux mille combattans lorsqu'il attaqua les royalistes : c'était à Cucuta. Il débuta par une victoire mémorable.

Pendant qu'il achevait de soumettre la pro-

vince de Mérida, un détachement de son armée, confié à Briceño, se rendait maître du Varinas. Mais ce jeune colonel toucha bientôt le terme de ses courageux efforts; il fut battu, pris et fusillé. C'est dans cette circonstance que les Espagnols ont adopté, contre l'insurrection coloniale, l'horrible moyen de guerre dont ils avaient souillé la défense de leur territoire d'Europe contre Napoléon ; usage emprunté des cannibales, et qu'une nation civilisée ne peut pratiquer sans se couvrir d'une honte éternelle. Tiscar, gouverneur du Varinas, dévoua tous ses prisonniers à la mort: c'était après le combat.

Bolivar donna des larmes à Briceño, son compagnon, son ami : dans sa douleur il jurait de venger ses braves par un nombre égal de prisonniers espagnols; mais il repoussa tout aussitôt un projet de représailles indigne de son caractère. Une seule fois on le verra obéir au serment de la vengeance, et il en sera justifié par le salut de son armée.

Des citoyens continuaient d'arriver sous les drapeaux de l'indépendance. Bolivar partagea ses forces en trois corps, et combina leur marche sur la capitale du Venezuela. Plusieurs engagemens heureux l'amenèrent devant Las Taguanes, défendue par Monteverde. De part

et d'autre on combattit avec acharnement, et la victoire, long-temps incertaine, resta aux défenseurs de la liberté. Cette affaire eut lieu le 31 juillet. Monteverde fit sa retraite sur Puerto Cabello. Bolivar et ses lieutenans se portèrent sur Caracas, qui s'était déjà prononcée pour l'armée libératrice : le gouverneur espagnol de cette ville capitulait avec les magistrats du peuple. En se retirant il abandonna quinze cents prisonniers à la merci des vainqueurs. On s'engageait seulement à ne point inquiéter ni les employés ni les habitans royalistes, qui conserveraient leurs biens, et resteraient libres d'émigrer. Les républicains se sont montrés fidèles observateurs de cette capitulation, que Monteverde a refusé de ratifier, déclarant qu'il ne devait point traiter avec des rebelles. Le sort de ses prisonniers ne lui fera pas changer de résolution.

Bolivar fit son entrée à Caracas le 4 août 1813, aux acclamations reconnaissantes de tous ses compatriotes. Il avait livré deux batailles, soutenu plusieurs combats, et fait au moins trois cents lieues depuis son départ de Carthagène. Ses compagnons, citoyens soldats, offraient ce noble dénuement qu'on ne supporte que pour la liberté.

Tandis qu'il s'était avancé victorieux par les territoires de l'ouest, Marino avait achevé la délivrance des provinces orientales. Mais plusieurs points importans restaient aux royalistes; entr'autres Puerto Cabello, qui leur ouvrait les communications maritimes, et la province de Varinas, d'où ils interrompaient dans l'intérieur toutes relations avec la Nouvelle-Grenade. Il fallait continuer la guerre. La bataille d'Agua Caliente, meurtrière pour les deux armées, glorieuse pour les républicains, devint fatale à Monteverde : dangereusement blessé, il fut contraint de céder le commandement de ses troupes à Salomon, qui les fit encore rentrer dans Puerto Cabello.

Cette place ne le cède, pour la sûreté et la force, qu'à la seule Carthagène. Bolivar se rendit maître de la ville, mais ne crut pas devoir tenter l'assaut trop incertain de la citadelle ; de sorte que les Espagnols, pourvus de munitions et de vivres pour plusieurs mois, avaient encore la ressource des sorties. Elles furent d'abord assez fréquentes. C'est à la suite de l'un de ces engagemens que Bolivar renouvela dans le nouveau monde un exemple célèbre dans l'ancien. Un corps de son armée s'était lâchement com-

porté; il le punit en le désarmant. De vrais braves ne se révoltent pas contre la discipline; la honte seule les outrage. Ces mêmes troupes, spontanément accourues à la première affaire, se précipitent sur l'ennemi avec des bâtons et des piques; elles le renversent, lui arrachent ses armes, et reviennent en s'écriant: Nous les avons retrouvées!

Lorsque de pareils faits signalaient l'audace républicaine, l'esprit de sujétion jalousait d'autres trophées. Monteverde avait repoussé tout échange des prisonniers, quoique la conduite des Espagnols leur en laissât beaucoup moins qu'aux patriotes : ses successeurs montrèrent une opiniâtreté plus cruelle. L'un d'eux, Isueta, pressé par Bolivar de consentir un cartel, répondit en exposant les prisonniers venezueliens au feu de leurs compatriotes, et ceux que le plomb épargnait allaient périr suffoqués dans les pontons. Une lutte d'horreurs s'engagea : les assiégeans placèrent des prisonniers à la tête de leurs lignes; mais, toujours les maîtres en représailles, les généraux espagnols commandèrent une fusillade directe sur les prisonniers colombiens, exposés de manière que leurs compatriotes eussent pour supplice le spectacle de leur mort.

D'un autre côté le général Puy ordonnait un carnage plus froidement hideux. Tranquille sur les débris réfugiés dans Puerto Cabello, Bolivar venait d'envoyer des troupes pour délivrer le Varinas. La marche des indépendans est transmise au général Puy, digne instrument du gouverneur Tiscar ; il ordonne aussitôt qu'on fusille tous les prisonniers sans distinction. Cinq cents habitans, retenus seulement comme suspects, étaient déjà tombés ; un aide-de-camp accourt ; il annonce l'avant-garde républicaine. « Avons-nous, demande Puy, le temps d'exécuter les soixante-quatorze misérables qui restent dans les prisons? — Non. — Laissons-les ; nous reviendrons... » Cet espoir affreux s'est malheureusement trop accompli.

Un dernier effort des royalistes appela Bolivar sur les côtes : c'étaient de nouvelles troupes espagnoles qui débarquaient à Coro. Il marche à leur rencontre, et la victoire d'Araure devient enfin décisive. Elle eut lieu le 5 décembre 1813. La ville de Caracas décerna à Bolivar le titre de *Libertador de Venezuela*.

Cette récompense nationale lui imposait des devoirs dont il comprenait seul toute l'étendue : la gloire la plus pure éveille toujours, dans une jeune république, les inquiétudes de la li-

berté ; c'est l'épreuve des héros. Depuis le mois d'août Bolivar exerçait une dictature militaire : elle était sage sous ses yeux ; mais ses lieutenans la faisaient parfois trop sentir. On se ressouvint de la constitution, qu'on n'avait pas su défendre. Deux motifs, également honorables, empêchaient Bolivar de la remettre en vigueur : d'abord son éloignement éclairé pour le système fédéral dans un pays où les villages prétendent au rang de districts, et les districts à celui de province ; ensuite il ne s'abusait point sur l'apparente sécurité de sa conquête.

L'indépendance lui paraissait menacée tant que la métropole foulerait le sol de la république ou par ses troupes, ou par ses adhérens. En effet, tandis qu'elle occupait encore les postes militaires de Coro et de Puerto Cabello, de nombreux partisans lui restaient aux deux extrémités du Venezuela, à Guayana et dans le Maracaïbo. Les attaques, le danger pouvaient à chaque instant renaître, et il suffirait d'un magistrat pusillanime ou corrompu, d'un soldat ambitieux ou lâche, pour rendre au despotisme une victoire achetée par tant de sacrifices. Les ressorts d'un gouvernement régulier se brisent dans les secousses. C'est l'unité, la promptitude de la puissance qui doit sauver

la république. Alors seulement, triomphante de tous ses ennemis, elle abjurera la tutelle dictatoriale.

D'illustres exemples appuyaient le sentiment et les vues de Bolivar. Cependant de vives clameurs l'accusaient déjà de marcher à la tyrannie, et ses services n'en étaient plus que les premiers degrés, audacieusement combinés. Enfin la république était agitée, désunie. Le 2 janvier 1814, Bolivar convoque les principaux citoyens de Caracas, et les réunit aux fonctionnaires civils et ecclésiastiques. Il expose devant cette assemblée un compte détaillé de sa conduite et de ses opérations; il rappelle que l'indépendance était sans soutiens, que les patriotes n'avaient plus de ralliement, plus de chefs lorsqu'il prit un commandement dès lors exercé dans l'intérêt commun, et depuis justifié par la reconnaissance nationale. Il termine en déposant le pouvoir, heureux d'avoir été utile à la patrie, formant des vœux pour l'union de ses citoyens et pour sa prospérité.

Quelques esprits chagrins n'ont sans doute vu dans ce discours qu'une pétition pour obtenir l'autorité suprême; mais alors c'eût été une ambition sublime. Bolivar possédait d'immenses richesses; il les sacrifie à un peuple

pauvre, encore sans éclat et sans nom; il commet sa gloire aux chances de la guerre et de l'injustice publique, dans la seule vue de guider la faiblesse et l'inexpérience de ses compatriotes. La postérité le verra peut-être plus grand dans cette circonstance que lorsqu'il eut plus tard à défendre l'illustration de son nom, devenue universelle.

Bolivar était indispensable à la république; les citoyens et les magistrats de Caracas en jugèrent heureusement ainsi. Après l'avoir remercié de ce qu'il avait entrepris et exécuté, ils lui rendirent cette autorité dictatoriale qui devait garantir l'indépendance colombienne.

CHAPITRE V.

Enrôlement des esclaves et reprise du Venezuela par les Espagnols. — Dévouement du jeune Ricante. — Bolivar dans la Nouvelle-Grenade.

Les petites inquiétudes constitutionnelles des citoyens de Caracas, en détournant l'attention publique de la défense du sol, ont peut-être favorisé l'horrible complot qui vint mettre l'indépendance en danger peu de jours après l'un de ses plus beaux triomphes.

Un des premiers actes de la révolution avait aboli l'esclavage, sans toutefois provoquer l'explosion de cette tourbe qui ne connaît que le poignard quand des chaînes ne la retiennent plus. La traite des hommes était interdite, les enfans naissaient libres; mais l'affranchissement total ne devait s'opérer que dans une sage progression. Déjà quelques citoyens riches, suivant l'exemple de Bolivar, voyaient des cliens dans leurs esclaves, et les honoraient

du droit de défendre la patrie. Cependant le Venezuela comptait environ soixante mille de ces individus que l'ancienne politique avait flétris; il renfermait en outre un assez grand nombre de vagabonds, qui venaient de tous les parages chercher l'impunité à l'ombre des calamités publiques. Il est une fange pour tous les orages. Des agens espagnols se répandirent secrètement dans les provinces, offrant aux uns une liberté entière, aux autres asile et protection; à tous ils montraient des armes : la condition était le carnage des patriotes.

Trois espagnols et un africain, principaux embaucheurs de ces bandes, méritaient également de les diriger. Le nègre Palomo, convaincu de plusieurs meurtres, était sous le poids de jugemens qui le condamnaient à mort. Rosette et Puy, que la main de la justice poursuivait dans la Péninsule, étaient venus se cacher parmi les recrues coloniales : on sait déjà la conduite du second dans la province de Varinas. Quant au farouche Boves, d'abord soldat, puis déserteur, long-temps contrebandier, admis enfin au service des patriotes, il les avait quittés lors de leurs premières défaites pour se vendre aux royalistes : très brave, encore plus cruel, et possédant une grande connaissance du pays,

cet indigne adversaire de Bolivar en sera aussi pendant quelques jours le plus redoutable.

Puy et Palomo exploitèrent les provinces occidentales; Boves et Rosette celles de l'est. Les moyens et la marche de ces brigands ne trouvent de comparaison que dans la première conquête du nouveau monde par les Espagnols : la seule différence, c'est qu'ici l'on n'avait pas pour excuse de courir sus à des anthropophages. Après avoir enrôlé de chaque côté environ quatre mille mercenaires, Boves et Puy firent leur jonction entre Ocumare et la Vittoria : le premier avait suivi les bords de l'Orénoque; l'autre sortait du Varinas. Leur projet était de délivrer Puerto Cabello, de favoriser un nouveau débarquement des Espagnols, et de remonter ensemble sur la capitale du Venezuela. Leurs forces seraient au moins de neuf mille hommes. Le massacre et l'incendie couvraient déjà trois cents lieues de pays.

Il avait été impossible de parer à une irruption aussi brusque, aussi désastreuse; elle fondit sur le Venezuela en février 1814. Les troupes de la république, qu'il faut pourtant appeler une armée, ne s'élevaient pas à cinq mille combattans; elles étaient nécessairement dispersées, puisqu'il fallait en même temps se dé-

fendre sur tous les points; et si l'on retirait les garnisons des places, on s'exposait à hâter la révolte des prisonniers.

Cependant les nouvelles sinistres se succédaient avec rapidité. On apprend à la fois le massacre des habitans d'Ocumare, et le soulèvement de ces malheureux dont l'échange avait été refusé par Monteverde et par ses successeurs. C'est alors qu'entraîné par la promptitude des périls, et jetant un regard de sollicitude sur le petit nombre de braves qui l'entouraient, Bolivar donna l'ordre de fusiller huit cents prisonniers. De ce moment les Espagnols, croyant leur conduite justifiée, se surpassèrent eux-mêmes en cruautés.

Bientôt l'embrasement devient général; les républicains opposent au nombre une valeur extraordinaire. Boves est plusieurs fois battu par Bolivar, que secondent énergiquement Mariño et Montilla. La fuite de Rosette signale la courageuse activité de Ribas, et Cagigal, qui débarque avec des troupes fraîches, procure encore à Bolivar une éclatante victoire; Cagigal remplaçait Monteverde comme capitaine général. Enfin le jeune officier Ricante, par un dévouement mémorable, achève de porter l'épouvante au sein des hordes ennemies.

Il lui avait été enjoint de se fortifier dans une maison de San Mateo, et là d'inquiéter l'ennemi par un feu continuel. La position des troupes donnait à ce poste une grande importance; Ricante le conserva cinq jours avec autant de zèle que de bonheur. Il avait cinquante hommes, et Boves l'assiégeait avec douze cents. Mais les moyens de défense s'épuisèrent avant le courage; déjà la faim faisait murmurer les soldats : il faudra céder. Alors Ricante déclare à ses camarades qu'il ne rendra pas la place, et que lui seul suffira désormais pour la défendre; il leur ordonne d'aller rejoindre l'armée. La résistance a cessé; Boves envoie les siens s'emparer du poste. Tout à coup une explosion éclate; la maison a disparu; les soldats de Boves tombent au loin dispersés par la foudre, et Ricante, caché dans une salle basse avec un baril de poudre, meurt enseveli sous les ruines de sa petite forteresse. Il avait à peine vingt-deux ans. Ce héros ne connaissait pas sans doute l'histoire de la république française; mais partout la liberté a les mêmes inspirations.

Les patriotes semblaient devoir marcher de succès en succès. Mais jusqu'à présent leur défense avait eu une position centrale; l'ennemi se divisait pour frapper aux extrémités, et,

toujours affaibli, il ne forçait pas la masse. Bolivar parut dédaigner des hordes en déroute; il entreprit de ressaisir les places occupées par les Espagnols. L'armée se sépare en trois corps : Urdaneta marchera vers Coro, Mariño sur San Fernando, et Bolivar s'opposera à Boves, qui seul reparaît menaçant. Ce plan était un malheur; chaque corps isolé fut battu. Mais ce qui surtout ajoutait au découragement des patriotes, à l'audace de l'ennemi, c'est que Bolivar lui-même, après plusieurs combats désespérés, était défait par Boves dans les plaines de Cura. Il tenta de nouveau la fortune à Araquita, et elle le trahit encore : un héros vaincu ne trouve plus que de l'insubordination.

Le peuple remit en doute les bienfaits de la liberté. Hostiles ou soumises, les garnisons furent toutes massacrées. Celle de Valencia avait offert de capituler à la condition qu'une messe, célébrée en présence des deux partis, deviendrait pour eux un serment inviolable : les assiégeans acceptèrent, et la ville se rendit aussitôt après l'office divin; mais les représentans du roi catholique firent passer la garnison au fil de l'épée.

Boves était entré à Caracas dans le mois de juillet. Pendant six mois encore une poignée

de patriotes vengea l'honneur et la liberté outragés ; Ribas et Bermudès étaient parvenus à les rallier dans les plaines du Cumana. Ils cédèrent enfin au nombre après le sanglant combat d'Urica, engagé le 5 décembre 1814. L'année précédente, à pareil jour, Bolivar était proclamé le *Libertador de Venezuela*. Cette dernière affaire coûta à l'ennemi son féroce Boves. Un chef des indépendans, Ribas, vaincu pour la première fois, et fait prisonnier, était envoyé au nouveau capitaine général ; le chef de l'escorte lui fit couper la tête, et la montra sur son passage pour quelques pièces de monnaie. On ne sait souvent de quel peuple ni de quelle époque on parle dans cette histoire.

Ainsi une même année vit le triomphe et le deuil de l'indépendance du Venezuela ; elle n'est plus que dans le cœur de Bolivar, pour qui de grandes défaites ne sont que l'obligation de plus grands sacrifices. Il était revenu à Carthagène implorer de nouveaux secours, armer de nouveaux bras contre le despotisme.

Déjà il avait aidé cette ville à repousser l'ennemi commun ; il lui était réservé de pacifier la Nouvelle-Grenade, jusque là plus agitée par les dissensions civiles que par la guerre de la liberté. Nariño n'avait pas profité de sa

victoire (décembre 1812): la confédération de Tunja et la province de Santa Fé gardaient leur indépendance isolée. On ne songeait point à se réunir pour tenter une expédition sur l'isthme; on abandonnait les contrées méridionales à l'oppression des délégués royaux; on leur laissa enfin l'honneur de l'initiative. L'agression de Montes, gouverneur du Quito, vers la fin de 1813, opéra seule une alliance défensive entre les provinces du centre, dont les forces communes, confiées à Nariño, s'élevèrent à huit mille hommes.

Ils obtinrent d'abord de brillans avantages: le Popayan, délivré, reçut une autorité nationale; on marchait sur Pasto; le Quito même était menacé. Tout à coup, par un stratagème du général espagnol Aymerich, le bruit se répand que Nariño est prisonnier: la terreur s'empare des soldats; ils sont vaincus, et Nariño, qui était encore libre, se voit réellement enveloppé, chargé de fers, et envoyé en Europe pour y subir un jugement solennel. Une destinée singulière protégeait la vie de ce patriote: il tombait pour la quatrième fois entre les mains de l'ennemi; la révolution de 1820 le trouvera dans les cachots de Cadiz.

En peu de jours les royalistes eurent repris

leurs positions, et l'effet de ce désastre fut de rallumer la guerre civile. Le Congrès se crut maître de Santa Fé du moment qu'elle n'avait plus Nariño; mais celui-ci, avant d'entrer en campagne, avait remis l'autorité entre les mains de son oncle Alvarez, qui inspirait à Santa Fé la même opiniâtreté dans ses prétentions, sans toutefois lui offrir les mêmes garanties militaires. Sur ces entrefaites on reçut d'Europe des nouvelles menaçantes : le retour du roi Ferdinand était signalé par l'ordre exprès de se rendre à discrétion, et des forces considérables devaient soutenir cette volonté du prince. Le Congrès de Tunja provoqua aussitôt une levée en masse. Santa Fé refusa son contingent, non à la patrie, mais au Congrès : le résultat était le même. On résolut de la soumettre par la force.

Bolivar venait d'arriver à Tunja, vers la fin de 1814. On était incertain sur le chef qu'on opposerait à l'oncle de Nariño. Le héros venezuelien fut choisi par acclamation, et bientôt il répondit à l'attente générale autant par sa valeur que par sa sagesse. La capitulation qu'il accorda à Alvarez portait que les provinces dissidentes se joindraient à la confédération, mais qu'à l'avenir le Congrès siégerait à Santa Fé. C'était là tout le motif de la guerre : l'ancienne

capitale croyait triompher en devenant le centre du gouvernement, et les confédérés s'applaudissaient de la conquête de leurs armes. Dix provinces de la Nouvelle-Grenade, qui s'entredéchiraient depuis trois ans, étaient rendues aux seuls combats de la liberté par la médiation de Bolivar.

Le Congrès obtint dès lors la force de l'opinion, le dévouement des citoyens; le clergé même voulait aider à repousser l'esclavage. Une somme considérable fut offerte par les moines de Saint-Dominique pour l'équipement des soldats; c'était le fruit de plusieurs années d'une sainte perception. La vierge de Chiquinquira, très mauvaise peinture, mais relique très vénérée, avait tenté autrefois les séculiers de Santa Fé; ils voulurent affermer quarante mille piastres ce perpétuel objet de riches offrandes et de nombreux pélerinages. Les dominicains refusèrent, et leur don patriotique devint peut-être le résultat le plus efficace des intercessions de la vierge de Chiquinquira.

Ce concours général inspira de grandes mesures. On prévint l'intrigue et les séductions en expulsant de la république les espagnols qui s'y étaient établis depuis une époque récente: ils disposaient de leurs biens. Des troupes furent envoyées pour contenir le gouverneur

de Quito. Un autre corps, sous les ordres d'Urdaneta, protégeait la province de Pamplona contre les bandes que Puy avait organisées dans le Maracaïbo. Enfin on résolut une vigoureuse entreprise sur Sainte-Marthe, dont la possession était d'une grande importance pour s'opposer au débarquement des Espagnols. Bolivar fut chargé de cette expédition, et quoique sa seule présence tînt lieu alors de toute sa patrie, il reçut en même temps le titre de capitaine général de la Nouvelle-Grenade et du Venezuela. C'est la première fois que les deux républiques sont réunies sous un seul chef militaire. Du reste le pouvoir exécutif avait été confié à trois hommes dont le mérite et le patriotisme étaient également éprouvés; don Toricès, Garcia Rubria, et Pey.

La Nouvelle-Grenade répondait ainsi à la cédule impérative du monarque espagnol, lorsque des jalousies et la trahison privèrent la république du héros à qui l'on devait une aussi grande impulsion. Les officiers de la confédération avaient souffert dans leur amour-propre en voyant des officiers étrangers obtenir de l'emploi et des succès. Un venezuelien devenait encore le chef suprême de l'armée. L'empire des circonstances aurait sans doute affaibli ces

clameurs; mais un homme, revêtu d'un haut commandement, cachait de funestes manœuvres sous l'inimitié ouverte qu'il portait à Bolivar. Ce dernier paraît bientôt devant Carthagène pour réclamer, au nom du Congrès, le contingent de cette ville contre Sainte-Marthe. On le lui refuse. Il insiste, et l'autorité nationale reste méconnue. Bolivar, qui en a été proclamé l'organe, menace de la force pour exiger l'obéissance. C'était le vœu secret du gouverneur militaire don Manuel Castillo, d'intelligence avec les Espagnols; il donne le signal des hostilités.

La garnison de Carthagène avait fait éprouver plusieurs échecs aux troupes du Congrès. On voulut négocier. Castillo déclara qu'il ne traiterait point avec Bolivar. De tous côtés alors la crise devenait imminente. Les royalistes de Sainte-Marthe, qu'on avait menacés, se répandaient vainqueurs au delà de leurs frontières, interceptant les communications avec le centre de la Nouvelle-Grenade. Mais ce qui commandait surtout une grande détermination, c'est que l'expédition formidable de la métropole couvrait déjà les côtes du Venezuela, et devait nécessairement attaquer bientôt Carthagène. Bolivar céda; il grossit de

ses troupes la garnison de cette place, et courut sur d'autres bords préparer des ressources à l'indépendance. Les équivoques de la diplomatie anglaise laissaient toujours quelques chances à la liberté; il s'embarqua pour la Jamaïque. (Fin d'avril 1815.)

CHAPITRE VI.

Retour du roi Ferdinand. — Expédition confiée à Morillo. — Dispositions du peuple colombien. — Les Guérillas.

Le commerce de l'Angleterre autant que sa politique, qu'il n'en faudrait peut-être pas séparer, avait souvent protégé l'indépendance colombienne ; mais de grands événemens, de nouvelles alliances, en rappelant au droit public l'ambition des gouvernemens, allaient comprimer pendant quelque temps jusqu'au zèle mercantile. Les rois commandaient à l'Europe la haine des révolutions.

Le sceptre de Napoléon s'était brisé contre toutes leurs forces réunies, et l'Espagne, après six années d'une guerre fanatique, soutenue au nom de ses libertés, venait de rentrer docile sous le joug du despotisme. Les nobles et les prêtres se montraient orgueilleux d'avoir conservé à son ancienne monarchie un pays dévasté, un peuple toujours crédule, tandis

que les Cortès, plus fières de leur conquête, imposaient une constitution à l'héritier du pouvoir absolu. Mais c'est en vain qu'elles prêtent à leur langage une dignité nationale; le prince qui a redouté les combats saura punir la victoire et le civisme. Un jour on pourra croire que le fils de Charles IV voulait se venger de l'importune fidélité de ses sujets.

En effet, il faut laisser à l'esprit de parti ces prétendues violences qui lui auraient arraché la transaction de Bayonne ; sa conduite en France n'a témoigné ni ressentiment ni regret. Il aurait pu tenter la fortune au milieu d'un peuple dévoué : des Anglais sont venus lui en faire la proposition dans sa retraite de Valençay; mais les jouissances d'une vie paisible le dédommageaient sans doute des brillans embarras d'une couronne. Il ne cessa, pendant cinq ans, d'adresser à Napoléon les vœux d'un fils et les félicitations d'un ami, et lorsqu'à la fin de 1813 l'empereur le rendit lui-même au trône de ses pères, on le vit encore n'y remonter qu'avec une sorte d'hésitation. Il cède enfin à la politique européenne, qui le proclame roi légitime des Espagnes et des Indes; et tout aussitôt il semble dire à ses peuples: « Moi, le roi, je n'ai pas appris à gouverner des citoyens.

Redevenez esclaves, puisque vous me forcez à reprendre le sceptre. »

Un ordre et des bourreaux suffirent à la soumission de l'Espagne. Mais les peuples d'outre-mer ne savent plus rétrograder; il faut contre eux de puissantes armées : elles s'organiseront. C'était la seule pensée, le seul vœu qui fût resté commun entre la Péninsule et son roi; et le prince devait retrouver encore plus ardent le zèle qui avait porté les Cortès à entretenir la guerre d'Amérique. L'Espagne libre voulait ses colonies sujettes; souffrira-t-elle leur indépendance lorsqu'elle abjure la liberté pour elle-même?

Deux vaisseaux de guerre, cinquante bâtimens de transport, et dix mille cinq cents soldats sont mis à la disposition d'un chef qui a mérité la confiance du monarque et l'attachement de l'armée : Morillo, de simple soldat, était monté jusqu'au premier grade; nourri d'ailleurs dans l'obéissance absolue, guerrier cruel quand il se dévoue pour son maître, homme d'honneur s'il reste citoyen : le seul amour de la patrie en aurait fait un héros. Les plans de ce général étaient gigantesques. Il s'emparerait d'abord du Venezuela; la Nouvelle-Grenade serait bientôt après soumise; de

Santa Fé il irait se joindre aux troupes royalistes du gouverneur Montès, dans le Quito; puis, traversant Lima et le Haut-Pérou, il fondrait sur Buenos-Ayres. Et déjà la cour et le peuple applaudissaient à cette marche triomphale : les Espagnols, déshérités du brillant héroïsme des chevaliers du moyen âge, en avaient conservé la folle présomption.

C'était au surplus l'expédition la plus formidable qu'on eût armée contre l'indépendance, et l'orgueil de la métropole pouvait aisément l'abuser sur l'opinion générale des colons. Jusqu'à présent on ne voit que des poignées de patriotes acheter l'émancipation d'un peuple versatile et mou, qui reçoit d'un œil indifférent la liberté ou l'esclavage; effrayé du bruit de ses chaînes quand on le pousse au combat, et comme heureux de les reprendre quand elles lui donnent le repos. La Nouvelle-Grenade et le Venezuela renfermaient plus de trois millions d'habitans, dont la moitié, il est vrai, était retenue par les autorités royales. Mais les calculs les plus rigoureux laissaient aux provinces libres plus de cent mille hommes en état de porter les armes; et pourtant l'indépendance n'a pas encore compté vingt mille défenseurs, tombés en combattant pour elle,

ou répartis sur les points menacés. Il faut, pour expliquer l'apathie de cette population bâtarde, en rappeler les élémens.

Le rôle des indiens était encore tout passif: incapables de réclamer jamais leurs droits comme premiers possesseurs du sol, ils ne comprenaient pas que d'autres y défendissent une patrie. Quant aux esclaves, il eût été dangereux de les élever tous au dessus de leurs devoirs. Les habitans des plaines, métis, nègres libres ou zambos, avaient également à souffrir de chaque parti qui revenait vainqueur, et ne montraient d'attachement à aucun. L'égoïsme naturel de la classe marchande et des artisans, la plupart mulâtres, se fortifiait des vices de leur éducation : une longue servitude flétrit les facultés intellectuelles, comme un principe délétère corrompt les sources de la vie. Ces différentes castes, formant la grande majorité, se méprisaient entre elles, et toutes détestaient les créoles, espèce de patriciens qui ne les regardaient en effet que comme un peuple d'affranchis. La noblesse de la couleur blanche restait un objet de haine et un titre à l'ambition. Le haut négoce, les magistratures civiles et ecclésiastiques, étaient entre les mains de cette aristo-

cratie, qui ne pouvait pas d'abord être assez généralement frappée des avantages de la révolution : les uns tremblaient pour leur fortune; et qu'importait aux autres que l'encens fût offert à la divinité par un sujet ou par un citoyen?

L'inégalité des conditions, la différence et le relâchement des mœurs donnaient, comme partout, une masse de peuple composée de toutes les classes; elle était extrêmement pauvre, encore plus bornée, insouciante sur son état social, et seulement accessible à d'ignobles sentimens. Docile ou menacée, elle grossissait toujours la milice du pouvoir espagnol; mais les patriotes vainqueurs n'obtenaient son secours que par des largesses, et tour à tour les mêmes individus servaient l'une ou l'autre cause : la voix de la liberté n'était pas entendue; le despotisme retrouvait l'habitude de l'obéissance. C'est ainsi que pendant longtemps les républicains et les royalistes se sont disputé les hommes et le territoire : on voyait en quelque sorte deux états majors pour une seule armée.

Enfin on n'a pas oublié que la métropole avait condamné les Américains à ne connaître ni la protection de l'industrie, ni les secours

d'une agriculture variée. Ils étaient sans manufactures, sans arts; ils n'avaient d'autres ressources que celles permises par la défiance du régime colonial. Tous les moyens de guerre étaient à créer; les armes et le dévouement. C'est la régénération d'un tel peuple qui n'a pas abattu un seul instant le courage de Bolivar et de ses compagnons.

Ils ont provoqué les premières insurrections, soutenu les premiers combats avec des hommes à demi nus, portant des bâtons ou des fourches. Pendant long-temps ils n'ont opposé que l'arme blanche aux feux européens; et l'Espagne admirait ici l'ouvrage d'une politique qui avait fait de ses fils un nouveau peuple d'indiens. Mais ces essais de la multitude et la persévérance des chefs donnaient de grands exemples, inspiraient une généreuse émulation, enfin apprenaient à vaincre. Les riches ont honoré le pays : l'or qui devait les amollir payait le fer qui fait les nations libres, tandis que les réactions sanglantes du pouvoir achevaient de provoquer le dévouement de toutes les classes; sorte d'éducation politique dans laquelle les contrées du nord ont montré le plus d'ardeur. Les Espagnols disaient « que les Venezueliens avaient non seulement tiré

l'épée, mais brisé le fourreau, lorsque dans la Nouvelle-Grenade on se bornait encore à faire de l'éloquence. »

Le Venezuela continuait d'arracher l'éloge à ses oppresseurs. Il était dévasté, non soumis. Les compagnons et les successeurs de Boves, en dédaignant de rétablir le gouvernement de la métropole, n'avaient pas même imposé une autorité militaire; c'était une exécution permanente de victimes signalées par la cupidité, ou enveloppées par la peur. Ils ne trouvaient de sécurité qu'assis sur des ruines, parce qu'ils n'obtenaient de sujétion qu'au milieu des cadavres. La guerre devenait enfin nationale. Des habitans timides, qui avaient appelé modération la froideur de leur courage; d'autres long-temps retenus par l'intérêt ou l'habitude, incertains d'ailleurs entre les devoirs domestiques et les vertus républicaines; tous, frappés par la tyrannie, voulaient se soustraire à ses coups. Réfugiés dans les forêts avec leurs familles, ils empruntaient des sauvages ce genre de vie qui ajoute aux forces de l'homme en diminuant ses besoins; ils allaient demandant leur nourriture à la terre, et la vengeance au ciel.

Bientôt réunis en grand nombre, excités par le tableau de leurs misères, inspirant partout

la crainte d'une destinée pareille, ils attachèrent à leur cause le fougueux habitant des plaines, et de ce mélange des différentes castes on vit sortir une multitude de guérillas invincibles.

Tout ce qui prépare la défaite des soldats européens semble combattre pour les *llaneros*. Ils n'ont besoin ni de bagages, ni d'hôpitaux. Ils ne connaissent pas les chaussures; tout leur vêtement est un caleçon. Leurs rations se trouvent partout où ils s'arrêtent; ils font rôtir la viande, et la mangent sans pain; ils ne boivent que du lait ou du jus de palmier. L'Européen sonde les marais, mesure les précipices: le llanero les a déjà franchis. La lance dont il se sert contre les bêtes féroces porte la mort dans les rangs ennemis; il n'a d'armes à feu que celles qu'il prend sur le champ de bataille. Ces hommes jouissent de toutes les richesses du climat; ils en bravent tous les dangers. La plupart montaient des chevaux qu'eux seuls pouvaient dompter. Ils tombaient à l'improviste au milieu des Espagnols, sans leur laisser jamais le temps de disputer la victoire. Leurs incursions subites, la rapidité de leurs mouvemens et leurs retraites précipitées les ont fait appeler *Tartares de l'Amérique*.

Dans le nombre de leurs chefs, citoyens long-temps paisibles, alors soldats infatigables, on distinguait Cedeño et Monagas; Paez, d'abord dévoué pour les Espagnols, et qui avait puisé son indignation dans leurs rangs; Saraza, qui repoussa les séductions du pouvoir avec un désintéressement antique. Ils occupaient l'intérieur du pays, forçant toujours les Espagnols à se réfugier dans les forteresses des côtes. Ils avaient dispersé en partie ces bandes si brusquement organisées en janvier 1814; Puy, Palomo et Rosette n'existaient plus. Ce sont enfin ces redoutables guerillas qui s'opposeront à ce que Morillo nommait une pacification.

CHAPITRE VII.

Soumission de la Marguerite et des côtes du Venezuela. — Siége de Carthagène. — Reprise de la Nouvelle-Grenade par les Espagnols. — Dévouement de la jeune Salavarieta.

Le général Morillo parut dans la mer des Antilles au commencement d'avril 1815. La Margarita offrait une conquête facile à l'expédition qui devait soumettre toute l'Amérique. Située en face de Cumana, l'île Marguerite n'a qu'une importance de position : tous les vaisseaux d'Europe qui se rendent à la province de Caracas, dont elle est une dépendance, passent nécessairement le détroit de huit lieues qui la sépare du continent. Son étendue est de vingt lieues sur sept; le sol en est généralement pierreux et stérile; elle a seize mille habitans, la plupart métis, tous braves, et chérissant jusqu'aux rigueurs de leur patrie. Arismendi, créole né dans cette île, avait mérité que les richesses et le rang ne fussent plus pour lui qu'un second titre à la considération;

il exerçait sur ses compatriotes toute l'influence que donnent le courage et les vertus. A la vue des forces ennemies, reconnaissant le danger et l'inutilité d'une défense, Arismendi négocia une capitulation honorable, garantie par les pompes de la religion et par les sermens de Morillo. Dès le 11 avril la Margarita était rentrée sous les lois de la métropole.

La soumission des côtes du Venezuela ne coûta pas plus d'efforts. Des Espagnols occupaient les postes militaires, et Caracas, épuisée, devait accepter comme une protection le rétablissement des anciennes lois : les défenseurs de l'indépendance avaient abandonné les villes, et d'ailleurs Morillo ne faisait pas encore haïr l'exercice de son pouvoir. Il resta près de trois mois dans cette province, retenu d'abord par une épidémie qui ravageait son armée; contraint ensuite de réparer la perte d'un de ses gros vaisseaux, qui était sauté fortuitement avec des provisions, des armes, et un grand nombre d'hommes.

Ces événemens étaient de nature à frapper une imagination espagnole; on leur doit sans doute quelque changement dans les premières dispositions du général en chef : au lieu de courir à la conquête de la Nouvelle-Grenade,

il voulut se l'assurer par de sages préparatifs. Une levée de soldats, tant créoles qu'hommes de couleur; les débris du corps de Boves, ralliés et commandés par un de ses plus dignes successeurs, Morales; un régiment de Porto-Rico; tous ces renforts, ainsi que de nombreux approvisionnemens, replacèrent l'expédition royale dans une attitude imposante. Dès lors Morillo et Morales, le premier avec toutes ses forces navales, et le second en réunissant à ses troupes celles qu'il trouverait à Santa Marta, pourraient assiéger Carthagène et par mer et par terre; Calzada, à la tête de cinq mille Espagnols, se rendrait de Caracas à Santa Fé par l'intérieur, en même temps que le gouverneur de Quito, ayant gardé l'avantage sur l'armée du Congrès, achèverait l'envahissement de la Nouvelle-Grenade par les provinces du midi.

Ce plan adopté, Morillo s'embarqua, laissant quatre mille hommes de ses troupes d'Europe dans les villes maritimes du Venezuela. Il confiait à des lieutenans la tâche désormais impossible de pacifier l'intérieur. A cette époque, juillet 1815, Saraza occupait les plaines de Barcelone; Cedeño et Monagas défendaient les bords de l'Orénoque en menaçant la Guayane; deux autres partisans, Ribero et Barassa, com-

battaient dans le Cumana; enfin le général Urdaneta, parti de la Nouvelle-Grenade, s'avançait dans le Varinas.

L'escadre espagnole se montra devant Carthagène le 17 août. Un siége mémorable allait du moins mettre quelque prix aux succès de Morillo. Les Américains regardent cette cité comme imprenable; on pourrait la classer au second rang des places fortes de l'Europe. Elle a plusieurs fois résisté aux armes de l'Angleterre; mais, en 1697, elle s'est rendue aux Français. Du reste sa position est admirable. Carthagène donne son nom au pays qui s'étend de l'embouchure de la Magdalena au golfe du Darien; située à l'angle que la Terre-Ferme décrit en cet endroit, elle domine ainsi le bassin de la mer des Antilles qui baigne l'isthme de Panama. Trois lieues de côtes vers le sud servent de remparts à l'un des plus beaux ports que la nature ait créés. Cette vaste baie a plusieurs passes, flanquées de nombreuses batteries; celle qui donne entrée aux vaisseaux est protégée par la forteresse de Boca-Chica. Du côté de la terre Carthagène est garantie par la Popa, montagne sur laquelle s'élèvent une citadelle et d'autres constructions de guerre. La ville et son faubourg, nommé Xexemani,

tous deux bâtis sur des presqu'îles étroitement séparées, défendent le pont qui les joint, et sont entourés de solides fortifications en pierres de taille. Une multitude d'ouvrages et de bas-fonds s'opposent aux approches sur tous les points.

La garnison n'était pas de trois mille hommes : le double aurait été aisément répandu dans un aussi grand nombre de positions militaires. Mais les habitans, comme les troupes, étaient unanimes dans la résolution de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Carthagène renfermait à cette époque une population d'environ vingt-cinq mille âmes. Des ingénieurs français et des officiers venezueliens composaient en partie l'état-major. Le commandement en chef était confié à Bermudez, qui l'un des premiers avait armé les guerillas du Cumana; il était dignement secondé par Mariano Montilla et Cortes y Campomanes. Un homme d'honneur, don Juan de Dios Amador, remplaçait Castillo comme gouverneur de la ville : mais le renvoi tardif de ce dernier n'avait pas détruit tout l'effet de ses dispositions secrètes; les magasins contenaient à peine pour deux mois de vivres.

Carthagène fut investie par terre et par mer.

Des sommations, des promesses d'amnistie n'eurent aucune influence ni sur les citoyens ni sur les soldats. Morillo avait reconnu l'impossibilité d'emporter la place de vive force; il résolut de l'affamer par un blocus. De leur côté les habitans conservaient l'espérance de lasser l'ennemi, ou de le voir céder à l'insalubrité du climat. Six semaines s'écoulèrent. Morillo fit bombarder la ville, et parvint à introduire une flottille dans le port, où il dressa quelques batteries pour empêcher les communications intérieures. L'attaque ne fut point continuée. Plusieurs sorties vigoureuses n'avaient eu pour résultat que de perdre des hommes.

Cependant le général espagnol persistait dans son entreprise, et les assiégés commençaient à souffrir de la disette. En cet état de choses, le 13 octobre, don Amador réunit solennellement les autorités civiles et militaires, et les principaux citoyens; il expose devant cette assemblée la situation de la ville, et finit en proposant une grande mesure qui lui paraît devoir la sauver. « On ne peut traiter avec les Espagnols; ils parjurent les plus saints sermens. Habitans et soldats, tous préfèrent mourir plutôt que de plier sous le joug. Mais quel a été l'objet de

notre révolution? La liberté du commerce et de l'industrie. Hé bien, offrons notre province à une nation sage et puissante, qui sache apprécier nos droits et les respecter. Plaçons-nous sous la protection de l'Angleterre; arborons le pavillon britannique! » L'avis du gouverneur fut reçu aux acclamations d'une cité toute commerçante : Carthagène n'aurait pas été le berceau d'une république. Aussitôt une barque est armée; elle échappe aux lignes ennemies, et conduit à la Jamaïque les députés chargés de cette mission. Si les lenteurs nécessaires d'une telle négociation se combinaient mal avec la durée d'un siége, le respect des nouvelles alliances européennes ne permettait pas non plus que Carthagène devînt officiellement un comptoir de la Grande-Bretagne.

Morillo voulait aussi parler aux intérêts. Une proclamation, qu'il était parvenu à répandre dans la ville, garantissait la sûreté des personnes et des propriétés; le commerce et l'industrie auraient été protégés; enfin le général promettait une amnistie entière, des récompenses et des distinctions aux soldats qui viendraient se ranger sous ses drapeaux; mais il fallait se hâter; de justes rigueurs seraient le prix d'une plus longue résistance. Des tenta-

tives secrètes n'eurent pas plus de succès que cette proclamation. A l'honneur de Carthagène, on ne put trouver dans son sein ni un lâche, ni un traître. Le 12 novembre Morillo ordonna une attaque sur la Popa ; elle fut repoussée avec avantage, et l'ennemi se borna à resserrer le blocus.

Depuis trois semaines les vivres étaient entièrement épuisés : les chevaux avaient été compris dans le partage des rations. Après avoir dévoré les animaux domestiques et immondes, on mangea jusqu'au cuir des meubles. Les désolations d'une épidémie ajoutaient à tant de maux : des cadavres encombraient les maisons et les rues ; quinze cents hommes de la garnison étaient morts ; les sentinelles tombaient à leur poste. Un beau dévouement s'est attaché au souvenir de cette douleur publique; quatre cents français, négocians ou artistes, avaient donné l'exemple de l'héroïsme; alors ils consolaient le malheur, relevaient les courages, commandaient quand tous étaient abattus.

Le 5 décembre les habitans déclarèrent au gouverneur qu'ils ne pouvaient plus résister. Les Français, la garnison et ses chefs connaissaient leur devoir : ils enclouent le canon des forts, ils arment à la hâte treize chaloupes, ils

s'embarquent, déterminés à forcer le passage que défendaient cinq batteries et vingt-deux bâtimens. Un calme plat les retient douze heures en vue de l'ennemi. Le 6 ils engagent le combat, dispersent la flottille espagnole, gagnent le large, et voguent loin des bords où le vainqueur ne rencontrera plus que les effrayans témoignages d'une résistance nationale. Quatre mois de siége avaient coûté à l'héroïque Carthagène les deux tiers de ses citoyens, et c'est ainsi que Morillo en prit possession.

Dans le même temps les généraux espagnols Calzada et Latorre, l'un parti du Venezuela, l'autre de Sainte-Marthe, soumettaient les pays méditerranés, que le gouverneur du Quito envahissait au midi. Partout les patriotes déployèrent un grand courage; mais la chute de Carthagène doubla les forces et l'activité des royalistes. Santa Fé tomba au pouvoir de Latorre le 6 mai 1816, et dans le mois suivant Morillo y fit son entrée.

Le pavillon de la métropole flottait dans toutes les villes comme un signal de désespoir et de mort. L'ancienne existence était promise aux peuples, et cette humiliante tutelle leur aurait alors paru un bienfait; mais auparavant il fallait subir les supplices mérités par

cinq années de rébellion. C'est la politique immobile des monarchies restaurées qui partout cimente les révolutions.

Santander, citoyen de Santa Fé qui commandait un corps de partisans, avait effectué sa retraite dans les plaines de Casanare, au nord-est du Cundinamarca; il vit bientôt accourir auprès de lui ceux de ses compatriotes que révoltaient tant de rigueurs; et là seulement se conservait l'indépendance de la Nouvelle-Grenade, jurée par quelques centaines de patriotes.

Des habitans de Santa Fé servaient aussi la liberté au sein même de l'oppression. L'un d'eux, contraint de s'attacher à l'état-major royaliste, fut long-temps secondé par la prudence et le zèle d'une jeune fille, qui bravait la fatigue des routes les plus difficiles pour transmettre aux indépendans le mouvement de l'armée et l'état de l'opinion. L'histoire de l'indépendance doit à ce couple un épisode touchant.

Le jeune officier, surpris avec une lettre destinée pour Santander, allait être jugé. Sa maîtresse accourt aux pieds du vice-roi, lui déclare qu'elle est seule coupable, et que le prévenu, entraîné par ses prières, ignorait totalement de quels papiers il était porteur. Inter-

rogé à son tour, l'amant accuse le délire de son amante; il se défend de lui avoir jamais confié ses relations avec les indépendans; il convient de toutes les charges qui pèsent contre lui. On n'obtient de leur confrontation qu'une lutte plus éclatante pour mériter la palme du martyre; mais la conviction du juge ne cherchait plus alors qu'à découvrir leurs complices : s'ils les font connaître, on leur laissera la vie. Tous deux veulent mourir. Le jeune homme est fusillé sous les yeux de sa maîtresse. On la reconduit en prison, où sa douleur est encore outragée par l'offre d'un pardon complet si elle nomme des coupables. Digne des deux grandes passions qui remplissaient son âme, aurait-elle flétri son malheur par la délation, alors même qu'elle eût encore pu trouver quelque prix à l'existence ?

Arrivée au lieu du supplice, elle demande un verre d'eau : — Je ne veux rien d'un ennemi de ma patrie, dit-elle en voyant s'approcher un soldat espagnol. On l'invite à désigner une autre personne : — Je vous remercie; je craindrais de compromettre celui qui me rendrait ce dernier service. — Elle exhortait encore le peuple à la haine de la tyrannie, à l'amour de la liberté; mais enfin le bourreau s'approche; elle s'écrie

d'une voix courageuse: —Ma mort sera vengée; vive la république! — et l'héroïne meurt. Polycarpa Salavarieta n'avait pas vingt ans.

La junte de purification étouffa tous les dévouemens. Morillo avait relevé la vice-royauté; le commerce était rendu à la compagnie des Philippines; les travaux publics, si long-temps suspendus, prenaient de l'activité; l'ancienne législation des Indes recevait même quelques améliorations : dans un temps ordinaire on aurait pu croire à des bienfaits; mais une population opprimée, décimée, était-elle tenue d'avoir de la gratitude?

Lorsque la Nouvelle-Grenade, pacifiée par la terreur, semblait ne plus réclamer l'appui de l'autorité militaire, l'indépendance obtenait de grands succès dans le Venezuela. Morillo, qui s'y était fait devancer par le général Latorre, entreprit de le soumettre une seconde fois; il quitta Santa Fé en novembre 1816. Sujet dévoué, juge sévère, il n'avait compris ni l'insurrection ni la clémence.

CHAPITRE VIII.

Insurrections dans le Venezuela. — Première expédition navale des indépendans. — Affaires de la Margarita, d'Ocumare, de Barcelone, etc. — Conquête de la Guayane par les républicains.

La conduite follement cruelle des délégués de Morillo avait fait une armée redoutable des guerillas du Venezuela. L'administration rétablie par ce général, sa volonté, ses sermens, la foi promise devant Dieu, tout avait été détruit, violé, effacé par le sang.

On fuyait les villes. Dès le 2 août 1815, quelques jours après le départ de Morillo, le gouverneur de la Margarita avait publié un ordre dans lequel on lisait : « Les déserteurs et leurs complices seront fusillés, ainsi que chaque cinquième personne de leur parenté, jusqu'à la cinquième génération. On fusillera également une personne de chaque district où la désertion aura eu lieu. Le district de

l'habitant complice paiera une amende de mille dollars, et la province en paiera dix mille. »

Arismendi, première victime de la capitulation conclue avec Morillo, s'était soustrait à la mort. Sa femme seule connaissait sa retraite; c'était une caverne : les persécutions et les outrages ont rendu sublime le dévouement de cette épouse. Instruit par elle de la situation de l'île, Arismendi préparait la délivrance de sa patrie. Les excès de la tyrannie en donnèrent le signal. Alors il fait appeler quelques amis sûrs, comme lui dévoués; une nuit suffit au soulèvement de la capitale, et bientôt après toute l'île est en armes.

A la première nouvelle de ce mouvement, le 15 novembre 1815, le capitaine-général de Caracas, don Moxo, écrivait à Urezticta, gouverneur de la Marguerite : « Je vous enjoins de mettre de côté tout sentiment d'humanité..... » Urezticta expliquait cet ordre en recommandant à ses subordonnés de ne faire de quartier à personne, et de brûler les villages révoltés. Il ajoutait un mot effrayant : « Vous reviendrez quand tout sera tranquille. » De tels moyens, de tels adversaires ne purent intimider les patriotes de la Margarita; de toutes parts atta-

qués, battus, poursuivis, les Espagnols ne gardèrent en leur pouvoir que la forteresse de Pampatar. Arismendi releva aussitôt la junte républicaine. (Décembre 1815.)

Cette insurrection donnait un nouveau point de ralliement aux défenseurs de l'indépendance. Depuis huit mois trompé dans sa constante sollicitude, Bolivar, en quittant la Jamaïque, était allé demander des secours à la république des nègres. Les émigrés du Venezuela et ceux de Carthagène s'étaient également réfugiés sur le territoire d'Haïti. Dans le nombre des derniers se trouvait le négociant Brion, hollandais, né à Curaçao, mais adopté par Carthagène comme un de ses citoyens, en considération des services qu'il lui avait rendus. Une réunion de tant de braves paraissait déjà un succès; la victoire d'Arismendi vint exalter les courages.

Mais il fallait pourvoir aux frais immenses d'une expédition. C'est alors que Brion s'illustra : il imitait Bolivar, il précédait lord Byron dans le plus rare des dévouemens, car on expose sa vie plus aisément que ses richesses. Celles de Brion étaient considérables; il les consacra au triomphe de la liberté. Bolivar put armer deux vaisseaux de guerre et treize bâti-

mens de transport, montés par trois mille cinq cents hommes, dont quinze cents noirs, que lui avait accordés le président Pétion. L'honorable Brion fut revêtu des fonctions d'amiral.

L'expédition partit des Cayes le 30 mars 1816, précédée d'une proclamation de Bolivar.

« Venezueliens, l'île Marguerite, commandée par l'intrépide Arismendi, a relevé l'indépendance. Le reste de nos frères et de nos amis, dispersés après la chute de Carthagène, s'est réuni dans Haïti. Avec eux et notre magnanime amiral Brion, nous formons une expédition assez puissante pour renverser à jamais la domination des tyrans. Venezueliens, le Congrès sera rétabli aussitôt que vous en émettrez le vœu. Le peuple indépendant m'ayant honoré du pouvoir suprême, je vous autorise à nommer vos députés sans autre convocation que la présente. Je ne viens point vous dicter des lois; mais, je vous en conjure, écoutez mes conseils. Je vous recommande l'*unité de gouvernement*, et la plus entière liberté. Que cette fois il ne soit commis ni une absurdité ni un crime, car vous ne pouvez pas être en même temps libres et esclaves. Si vous ne formez qu'une masse de peuple, si vous établissez un gouvernement central, et si vous vous unissez à nous, comptez

sur la victoire. Espagnols qui occupez le Venezuela, dites un mot, et la guerre cesse; sinon vous serez exterminés. Venezueliens, ne craïgnez pas l'épée de vos libérateurs; vous serez toujours innocens aux yeux de vos frères. »

L'escadre républicaine ne parut devant les côtes du Venezuela que dans les premiers jours de mai. Le 9, après une victoire remportée sur plusieurs vaisseaux espagnols qui bloquaient la Marguerite, les compagnons de Bolivar se réunirent dans cette île aux compagnons d'Arismendi. On prit alors des dispositions pour s'emparer de Carupano, petit port du Cumana, mais poste fortifié, et d'une assez grande importance par sa situation sur le détroit qui sépare la Marguerite de la terre ferme. Le 1er juin on fait une sommation au gouverneur de Carupano; il veut tenter le sort d'un assaut, et la citadelle est emportée quelques jours après par les indépendans. Ils furent moins heureux dans une tentative sur Cumana.

Bolivar quitta Carupano, se dirigeant sur Ocumare avec quinze voiles, sept cents hommes, et une grande quantité d'armes. Ocumare, autre port situé entre La Guayra et Puerto Cabello, à sept lieues de ce dernier, lui ouvrirait

le territoire de Caracas, d'où il irait se joindre aux partisans qui occupaient les plaines de Barcelona. Il était secondé dans le commandement par l'écossais Mac Gregor, d'une famille noble, mais citoyen du monde, soldat de toutes les causes qui servent la liberté, homme instruit et brave, aventureux comme un ancien chevalier.

Débarqué dans Ocumare le 5 juillet, Bolivar fait un appel au patriotisme, et annonce comme prochaine la liberté de toutes les classes. Cette proclamation épouvanta les riches créoles : les environs d'Ocumare étant couverts de plantations cultivées par de nombreux esclaves, la promesse de leur affranchissement semblait appeler la ruine de leurs maîtres. Il est vrai que le salaire qu'on accorderait à des ouvriers serait largement compensé par la décharge des taxes de la métropole, par la faculté de se livrer à toutes les cultures, à toutes les branches de commerce. Des esclaves qui se font propriétaires par la violence peuvent rester enclins à la paresse, et redevenir pauvres ; les affranchis, au contraire, après avoir travaillé par nécessité, travaillent encore par orgueil. Mais ces observations n'avaient point frappé les habitans d'Ocumare, et l'égoïsme l'emporta sur la liberté.

Aussitôt après le débarquement, Bolivar avait dirigé ses forces sur le territoire de Caracas. Mac Gregor, qui commandait l'avant-garde, s'était déjà emparé de Maracay et de la Cabrera, lorsqu'on aperçut un gros d'Espagnols rassemblé par Moralès entre Valence et La Guayra. Privés d'une coopération sur laquelle ils avaient cru pouvoir compter, les deux chefs républicains se trouvèrent bientôt coupés par l'ennemi : Mac Gregor l'évita en se portant vers Barcelone; Bolivar attendit Moralès. Le choc fut violent, l'avantage long-temps incertain : les patriotes opposaient au nombre le courage du désespoir; ils ne songeaient point à la retraite. La plupart restèrent sur le champ de bataille; les autres ont été massacrés par leurs propres concitoyens. La lâcheté politique n'embrasse jamais que la fureur des partis.

Un autre crime menaçait l'indépendance dans la personne de Bolivar. Il était parvenu à se rembarquer; mais un meurtrier le suivit jusque dans la Jamaïque, et il n'échappa à la mort que par suite d'un faux renseignement : le généreux citoyen qui lui donnait un asile fut assassiné dans son lit.

Cependant l'avant-garde des patriotes réparait seule la défaite et la trahison d'Ocumare.

Poursuivie, harcelée par les Espagnols, elle se protégeait contre eux des obstacles du territoire, insurmontables pour des troupes européennes, et seulement périlleux pour les hommes qui la composaient : on les voyait tour à tour gravir les Andes ou se disperser dans les plaines, trompant toujours l'ennemi, partout infatigables, aguerris contre toutes les privations. Mac Gregor, en tournant ainsi Caracas, battit deux fois les Espagnols, à Alacran et à Juncal. Leur retraite lui laissait libre la route de Barcelone; il attaque brusquement cette ville, s'en rend maître après un combat opiniâtre, et de là se met en communication avec les guerillas du Cumana.

Cette marche eut les résultats d'une heureuse campagne. Arismendi venait d'arracher aux Espagnols la dernière forteresse qui leur restât dans l'île Marguerite; il accourut au secours de Mac Gregor avec une partie de ses braves. Bientôt après Bolivar se retrouva à leur tête, apportant de nouvelles ressources, et surtout ajoutant à la confiance générale. Le projet formé à Carupano était rempli; une ville maritime du Venezuela, Barcelone, à quarante-cinq lieues de Caracas, à quinze de Cumana, devenait le siége d'un gouvernement provisoire.

Telle était l'attitude des indépendans lorsque Morillo reparut dans le Venezuela, au commencement de 1817. Il se dirigea aussitôt sur Barcelone avec toutes ses forces navales, et quatre mille hommes de toutes armes. Bolivar se précipita à sa rencontre, et les deux armées, à peu près égales en nombre, se heurtèrent le 15 février. On combattit pendant quatre jours. Le succès ne se mesura que d'après l'étendue des pertes; les patriotes cédèrent à l'épuisement; mais la flotte espagnole fut en partie brûlée, et Morillo, forcé dans son camp, recula devant le carnage.

L'ennemi, qu'il avait été impossible de poursuivre, se ralliait dans les plaines de Banco-Largo, lorsque Paez, déjà vainqueur de Latorre, fondit sur Morillo avec sa cavalerie. Paez aurait complété la victoire, si les fureurs d'une guerre à mort eussent permis de poser les armes tant qu'un ennemi respirait; mais les royalistes attaquèrent de nouveau Barcelone, que les indépendans ne pouvaient plus défendre; ils l'abandonnèrent le 7 avril.

Deux sentimens opposés, et pourtant assez semblables dans leur manifestation, l'obéissance à un maître et le dévouement à la patrie, avaient atteint le plus haut point d'exaspéra-

tion : il faudrait les avoir éprouvés tour à tour au même degré pour en comprendre les excès ou le délire. On ne connaissait plus de peuple, ni de sexe, ni d'âge; on ne voyait que des ennemis ou des frères. Les villes abandonnées ou détruites, les campagnes incultes, la famine pour tous les partis, mais pour tous un égal besoin de vengeances et de meurtres, une constance égale dans les défaites, le même orgueil lorsqu'ils triomphaient sur des ruines, voilà cette guerre. Le royaliste a juré de mourir fidèle, le républicain veut rester libre, et pour eux la terre est propice tant qu'elle offre un champ de bataille.

Les Espagnols, maîtres de la plupart des côtes, étaient entretenus dans cette lutte d'extermination par les secours du Quito et du Pérou, de Cuba, de Porto-Rico, et même de la métropole; mais les indépendans, répandus dans les plaines, allaient se voir privés de toutes ressources : un plan sage et hardi releva leur fortune.

Bolivar opposa Paez et son indomptable cavalerie aux généraux Morillo et Latorre, et, confiant dans les guerillas pour la défense des plaines, il entreprit de déplacer le théâtre de la guerre. Cinq années de combats et de

supplices avaient diminué la population, et pourtant l'armée républicaine se grossissait chaque jour : quiconque n'était pas dans ses rangs avait été traître ou victime. Cette foule belliqueuse fut poussée sur la Guayane, riche et vaste province, docile encore au joug espagnol, et faiblement atteinte de l'enthousiasme révolutionnaire.

Baignée au nord-est par l'Atlantique, au nord et à l'ouest par l'Orénoque, la Guayane espagnole est bornée au sud et à l'est par les Guayanes brésilienne et anglaise; elle forme une presqu'île d'environ mille lieues de circonférence, coupée de hautes montagnes qui lui procurent diverses températures; mais l'air y est souvent corrompu par les exhalaisons des marais; aussi les villes sont-elles placées sur les bords du fleuve : l'intérieur est encore habité par des tribus sauvages. La Guayane nourrit de nombreux troupeaux; ses principales productions sont le tabac, l'indigo, le coton. San Tomé de Angostura, sa capitale, a un port sur l'Orénoque, qui la sépare en cet endroit des plaines de Barcelone et du Cumana.

Piar ouvrait la marche; Bolivar suivait avec le gros de l'armée. Tandis qu'ils traversaient l'Orénoque, l'amiral Brion, parti de

la Marguerite, remontait le cours du fleuve avec son escadre. Toujours chassés et poursuivis sur terre, les Espagnols sont bientôt contraints de se renfermer dans la capitale, et là Brion leur interdit toute communication maritime. Un rigoureux blocus les y retint près de trois mois, après lesquels la garnison et les habitans royalistes voulurent s'arracher aux horreurs de la famine; ils se jetèrent sur quelques flecheras, bateaux longs et légers, armés d'une ou deux pièces de canon, et portant cinquante à soixante hommes. Une partie seulement parvint à se faire jour à travers la flottille républicaine. L'évacuation de San Tomé s'effectua le 17 juillet. Peu de jours achevèrent la conquête de la Guayane, qui donnait d'immenses ressources en vivres, en armes et en munitions.

On avait obtenu sur d'autres points des succès moins importans, mais qui, en rapprochant les forces, permettaient d'en combiner l'emploi. Au 1er août 1817, Bolivar et Piar conservaient six mille hommes dans la Guayane; le général Mariño en commandait deux mille dans le Cumana; un autre corps, sous les ordres de Bazas, occupait aussi dans cette province la ville de Maturin; Monagas et Saraza parcou-

raient toutes les plaines avec deux à trois mille indiens et zambos ; les cavaliers de Paez, au nombre de trois mille, contenaient le Varinas, prêts à soutenir les patriotes que Perez avait réunis dans les plaines voisines de Casanare.

L'absence de Morillo favorisait cette situation. Souvent battus par Paez, harcelés par les guerillas, mais toujours possesseurs des forteresses et des villes maritimes, les Espagnols n'avaient du reste abandonné que des champs dévastés, et quoique toutes leurs forces réunies ne s'élevassent pas à douze mille hommes, ils pouvaient garder une imposante défensive contre des gros de patriotes qui se précipitaient de plusieurs centaines de lieues pour les attaquer dans leurs positions. Nos guerres d'Europe ne donnent qu'une faible idée de ces mouvemens hostiles, espèce de courses dans un désert.

L'île Marguerite, arsenal des républicains, foyer de leurs relations extérieures, épuisait les efforts, bravait l'orgueil de Morillo. Dans le milieu de juillet il s'y était porté avec vingt voiles et trois mille cinq cents hommes : le débarquement lui en coûta une partie. Maître des premiers postes, il voulut négocier; on

repoussa ses propositions. Don Gomez était gouverneur de l'île, et les Margaritains avaient juré de ne laisser à l'ennemi qu'une terre ensanglantée; ils reparaissaient chaque jour plus courageux, plus violens. Leurs phalanges éclaircies attendaient une bataille décisive, lorsque des transports de joie signalèrent tout à coup la flottille espagnole au large : Morillo, effrayé sans doute d'une résistance aussi désespérée, abandonnait cette autre Sparte après un mois d'héroïsme et de carnage. (Le 17 août.)

CHAPITRE IX.

Rébellion du mulâtre Piar. — Campagne de 1818. — Situation politique.

Les indépendans n'avaient pas profité de leurs succès. Peu de jours après la prise d'Angostura, des rivalités personnelles s'élevèrent au dessus des intérêts publics : l'orgueil du savoir et les prétentions de la force remplaçaient le préjugé des couleurs, aboli par la révolution. Les mulâtres, les métis et les noirs, plus nombreux que les créoles, meilleurs soldats, plus utiles peut-être lorsqu'il ne fallait que combattre, supportaient impatiemment l'autorité de leurs anciens maîtres, tandis que les blancs, maintenus au premier rang par leurs lumières, ne voyaient qu'avec jalousie le mérite ou l'ambition des hommes qui pendant si long-temps avaient été leurs esclaves. L'égalité des castes ne pouvait être sanctionnée que par le temps et l'instruction.

Un des plus habiles généraux, le mulâtre Piar, à qui l'on devait en partie la conquête de la Guayane, portait ses vues jusqu'à l'autorité suprême. Trompé dans l'espérance de s'attacher les hommes de couleur qui étaient sous son commandement, il quitte l'armée, et se rend dans le Cumana pour y recruter des partisans. Il se confie au héros de cette province, à Mariño, et cet officier, le premier vainqueur de Monteverde, et redoutable encore aux troupes de Morillo, se laisse aisément persuader que ses nombreux services ne sont pas appréciés, parce qu'ils blessent l'amour-propre de Bolivar. Mariño, quoique créole, embrasse les projets de l'audacieux mulâtre.

Moins jeune, la république eût peut-être été ingrate envers le libérateur; mais il inspirait trop de respect et d'admiration pour qu'une telle entreprise obtînt l'appui de l'armée : l'obéissance à Bolivar était un culte. Déjà un congrès dissident avait échoué à Cariaco, dans le Cumana, malgré la protection de Mariño.

Les généraux séditieux, mandés à Angostura, y parurent amenés par leurs propres soldats. Une cour martiale avait été réunie sous la présidence de l'amiral Brion. Piar fut convaincu

de révolte, et fusillé le 16 octobre 1817. Quant Mariño, pl utôt égaré que rebelle, on le rendit à la défense du pays, et il reconnut publiquement l'autorité du chef suprême que la nation s'était donné. La justice et la politique approuvaient également ce double exemple de sévérité et de clémence.

Bolivar comprit dès lors qu'il fallait prévenir les inquiétudes de la liberté, et satisfaire en même temps des ambitions moins nobles que celle de la gloire. Un gouvernement civil, présidé par Antonio Zea, fut établi dans la capitale de la Guayane, et bientôt après un décret solennel ordonna que les propriétés nationales seraient partagées entre tous les défenseurs de la patrie.

Mais pendant que Bolivar s'abandonnait à tant de sollicitudes, Morillo se reformait une armée. La saison des pluies touchait à sa fin, et l'inaction des patriotes allait avoir des résultats funestes, si le mois de décembre ne les ramenait aux combats. Déjà le général Latorre avait fait éprouver un échec au partisan Saraza, dans les plaines de Barcelone, près d'Hoguaza : après cette affaire on vit un spectacle horrible ; un incendie, allumé au milieu d'épaisses broussailles, dévorait les blessés des

deux partis. En peu de jours les hostilités s'engagèrent sur tous les points.

La possession de San Fernando de l'Apure, seconde ville du Varinas, aurait ouvert une communication importante entre la Guayane et la Nouvelle-Grenade, où venaient d'éclater quelques insurrections : des patriotes s'étaient soulevés dans la province de Pamplona; Perez se renforçait dans les plaines de Casanare, et les mécontens de Santa Fé avaient à leur tête la famille puissante des Alméida. On résolut de se porter sur San Fernando.

Paez en commençait le siége, que Bolivar devait soutenir, lorsqu'on apprit que Morillo, après avoir partagé son armée en cinq divisions, s'avançait lui-même sur Calabozo pour y établir son grand quartier général : cette ville lui offrait en effet une position centrale; elle est située dans les plaines, entre Caracas et San Fernando, à soixante lieues sud de la première, à quarante nord de la seconde. Le mouvement de l'armée espagnole appelait nécessairement les hostilités sur ce point.

Bolivar se mit en marche d'Angostura le 31 décembre, à la tête de deux mille hommes d'infanterie et de deux mille cinq cents chevaux : une partie remonta l'Orénoque sur de

légers esquifs; l'autre suivit la rive gauche de ce fleuve jusques aux bouches du Pao, et là, se joignant à la division de Monagas, elle se transporta sur la rive droite. Paez avec huit cents fantassins et deux mille chevaux, Cedeño avec un autre corps de cavalerie, vinrent successivement grossir l'armée, qui traversa l'Apure le 6 février 1818, vis-à-vis San Fernando. Le 11, après quarante-trois jours d'une marche entravée par toutes les difficultés du territoire, Bolivar disposait ses troupes dans la plaine de Calabozo. Il somma la ville le lendemain, soutenu de cinq mille hommes.

Morillo l'attendait avec des forces égales : le choc fut prompt, violent, héroïque des deux côtés. Le général espagnol avait une infanterie excellente, et des cavaliers d'élite, mais en petit nombre. L'infanterie des indépendans ne se composait, au contraire, que d'hommes indisciplinés, à peine vêtus, mal ou point armés : Bolivar commençait la campagne avec douze cents fusils pour tous ses fantassins. Mais une indomptable cavalerie formait le gros de son armée. Elle décida la victoire. Les Espagnols, poussés par les chevaux jusqu'aux portes de la ville, laissèrent huit cents des leurs sur le champ de bataille : Morillo ne

le quitta que l'un des derniers; deux officiers venaient de tomber à ses pieds, et son sabre était brisé.

Bolivar s'apprêtait à l'assiéger dans Calabozo; mais les Espagnols n'étaient plus en état de défendre cette ville, d'ailleurs mal fortifiée. Ils l'évacuèrent furtivement le 14, se dirigeant vers le Sombrero, village à dix-huit lieues au nord, par un chemin difficile, et dans une atmosphère embrasée : plusieurs d'entre eux y moururent de soif et de fatigue. Poursuivis par les indépendans, ils se rallièrent le 17 entre deux routes fort étroites, ayant devant eux une rivière guéable, mais dont les bords paraissaient inaccessibles. Cette position, attaquée et défendue avec une intrépidité extraordinaire, fut emportée par la garde de Bolivar, et les deux corps principaux se retrouvèrent en présence avec une égale fureur. La nuit mit fin au carnage. Le succès serait resté douteux si le lendemain Morillo n'eût continué sa retraite.

Ce brillant début éblouit les chefs de l'armée républicaine. L'affaire du Sombrero les plaçait à une égale distance de San Fernando et de la capitale du Venezuela; ils partagèrent leurs troupes : Paez et Cedeño reprirent le siége de la première de ces villes, et Bolivar s'exposa

dans les plaines de Caracas, foyer des forces espagnoles. Bientôt contraint de tenir tête aux corps de Calzada, de Morales et de Latorre, vainqueur en plusieurs rencontres, mais vivement attaqué, poursuivi par Morillo, qui profitait de la faute de son ennemi, il soutint enfin, le 16 mars, la célèbre bataille de la Puerta, si long-temps indécise, et dont le prix est encore revendiqué par les deux armées. Ce qui est le moins contestable, c'est la gloire de Morillo et le bonheur de Bolivar : le premier, dangereusement blessé, ne put inquiéter la retraite de son rival.

Bolivar revint à Calabozo, où l'attendaient de nombreuses ressources en approvisionnemens et en hommes : Paez et Cedeño avaient accompli le premier plan de campagne en s'emparant de San Fernando, et quatre régimens d'auxiliaires anglais, envoyés de la Marguerite et d'Angostura, venaient d'arriver sous les drapeaux de l'indépendance. La garnison de San Fernando s'était rendue prisonnière après une longue et brillante résistance; mais son chef, le jeune et brave Quero, n'avait pu trouver grâce devant les défenseurs de la patrie; il était né colombien.

L'armée républicaine ne tarda pas à reprendre

la route de Caracas; elle y trouva de nouveaux périls, et fut même sur le point de perdre le libérateur. On n'était qu'à une faible distance de l'ennemi. Un prisonnier espagnol, que le chapelain de Bolivar s'était attaché comme domestique, s'échappe dans une nuit; il court indiquer au colonel royaliste don Lopez le lieu où le général repose, accompagné seulement de trois personnes. Aussitôt l'ordre est donné à quelques soldats de s'emparer du chef rebelle. Ils allaient pénétrer dans sa tente; Bolivar s'éveille au bruit de leurs pas; il s'élance sans vêtemens du côté opposé, suivi des deux aides-de-camp et du chapelain, qui tombent tour à tour sous le feu de l'ennemi; mais Bolivar est sauvé. Les deux camps sont aussitôt sur pied; le combat s'engage sans aucune disposition ; on se mêle, on s'égorge, et la victoire reste aux Espagnols : elle leur coûta le colonel Lopez.

Inaccessibles au découragement, les patriotes se rallient, et marchent encore sur la capitale. Ils se soutenaient avec avantage contre les lieutenans de Morillo; tout à coup il reparaît à peine guéri de ses blessures, et la journée du 2 mai, désastreuse pour l'une et l'autre armée, rend Calabozo aux Espagnols, qui l'évacuent quelques jours après pour le disputer encore.

Après quatre mois d'une lutte opiniâtre, les deux corps principaux se retrouvaient à peu près dans leurs premières positions. Bolivar revint à Angostura (juillet); mais en son absence les patriotes reprirent l'offensive, et la campagne se termina par l'occupation complète du Varinas, que le général Calzada abandonnait enfin à Paez (août). Obligé de contenir les insurgens du Coro, Morillo quittait également les positions inférieures de la province de Caracas. Sur tous les autres points du Venezuela, les succès et les revers avaient été balancés.

La victoire n'était restée constante qu'à la flotte de l'amiral Brion. Maîtresse de l'Orénoque, et toujours en communication avec l'île Marguerite et la ville d'Angostura, elle approvisionnait les patriotes de l'intérieur, et croisait en même temps sur les côtes septentrionales, tenant dans une sorte de blocus les petits ports situés entre Cumana et Porto Cabello. Elle couronna ses expéditions, le 26 août, en s'emparant de Guiria, place assez importante par sa position sur le golfe de Paria.

La saison des pluies avait suspendu les opérations militaires dans le Venezuela, et les deux partis, également épuisés, exagéraient leurs triomphes. L'orgueil entretient souvent le cou-

rage, mais il déguise toujours la vérité. Le résultat le plus positif de cette campagne se bornait à la prise de San Fernando par les indépendans. Quant à Morillo, il avait pu reconnaître que le talent, l'héroïsme, le nombre même ne suffisent pas pour vaincre un peuple : les guerres d'extermination ne sont fatales qu'aux armées, surtout lorsque le territoire, le climat, les mœurs, peuvent déjouer les plus savantes combinaisons militaires. Le dévouement patriotique est indomptable.

Cependant, il faut l'avouer, long-temps encore les Colombiens auraient lutté contre l'oppression, si des étrangers n'étaient venus grossir les rangs, diriger les coups, braver les jalousies, subir même l'ingratitude d'une foule ignorante et vaine qui n'opposait à la tactique espagnole qu'une témérité aveugle, le désespoir ou la fuite. Les auxiliaires anglais, attirés les uns par la cupidité, d'autres par l'amour de la gloire, tous avides de reconnaissance, se sont d'abord trouvés déçus. Mais la sagesse et la loyauté de Bolivar ont fait l'éducation de ses concitoyens : blâmé lui-même de quelques fautes, il s'empressait de proclamer la supériorité européenne, et d'appeler aux premiers grades les étrangers qui se distin-

guaient. A son tour le peuple justifia ces paroles que le président Zea avait adressées, le 6 mars, à des auxiliaires irlandais et anglais : « Soyez les bienvenus, illustres défenseurs de la liberté ! Nos marins ont été à votre rencontre, et leur chef Brion, étranger comme vous, peut dire si nous savons apprécier les braves de tous les pays associés à la cause de l'indépendance. » Bolivar cherchait aussi à faire perdre aux hostilités leur caractère atroce, en défendant à ses soldats, sous des peines sévères, de mettre à mort aucun ennemi après le combat. Les Espagnols ne l'ont point imité. Il leur renvoya plusieurs fois des prisonniers, sans jamais pouvoir obtenir un cartel d'échange.

C'est ainsi que cette campagne de 1818, qualifiée de brillante par les chefs des deux armées, eut des résultats moraux beaucoup plus importans que la prise ou l'abandon de quelques villes : elle éveilla l'attention du monde civilisé; elle donna aux Colombiens une opinion publique, un orgueil national. Les successeurs de Philippe II et du duc d'Albe, le fer et la flamme à la main, retrouvaient des Provinces-Unies qui défendaient, proclamaient leur liberté sur des ruines : de toutes parts on

assistait à ce drame, et tout peuple devient grand quand l'univers le regarde.

Le président Zea disait dans une proclamation : « Je ne conçois pas par quelle fatalité l'Europe laisse subsister un gouvernement qui a la stupide insolence de l'insulter, en rétablissant l'inquisition et d'autres institutions inhumaines, à la face de la Société royale de Londres, de l'Institut de Paris, de cent académies et universités... » Cette phrase, qui malheureusement paraîtra trop ingénue sur le vieux continent, prouve du moins quelle émulation, quelle confiance les regards de l'Europe inspiraient aux Américains.

Ils commençaient enfin à obtenir un rang parmi les nations. En juillet de la même année, ils reçurent à Angostura un envoyé officiel des États-Unis, M. Irving, et bientôt après deux commissaires venezueliens, qui n'étaient encore que tolérés à New-York, furent reconnus par les fils aînés de l'indépendance. Déjà Mendez, long-temps agent secret à Londres, prenait le titre ostensible de chargé d'affaires du Venezuela et de la Nouvelle-Grenade. Les enrôlemens, les marchés d'armes et d'équipemens, faits de part et d'autre pour le compte de la république, ont constitué

une grande portion de sa dette, mais ils l'ont sauvée.

Depuis le retour de Bolivar à Angostura, une activité prodigieuse régnait dans toutes les branches de l'administration, et les plus heureuses réussites marquaient les opérations du dehors. L'amiral, qui venait de débarquer huit mille fusils, des munitions, des soldats, n'attendait qu'un signal pour faire sortir de l'île Marguerite une flottille bien armée. Bolivar crut pouvoir tenter une seconde campagne dans la même année. Son projet était de continuer le siége de Cumana, commencé par Bermudez, et de le pousser vigoureusement, aidé de Mariño, pendant que les plaines étaient encore inondées : l'ennemi serait appelé sur les côtes par l'amiral Brion, et l'infatigable Paez, maître de l'Apure, favoriserait la marche des patriotes sur la Nouvelle-Grenade, dont la délivrance devenait facile par le nombre de ses mécontens, par l'intrépidité de ses guerillas. Une correspondance interceptée déjoua ces dispositions : le gouverneur espagnol de Cumana prévint la marche des indépendans, les attaqua à l'improviste, et leur fit même éprouver un échec. Dès lors le siége de cette ville aurait entraîné des longueurs, déplacé le théâtre de

la guerre, compromis les ressources de la campagne prochaine : Bolivar, parti d'Angostura le 26 octobre, y rentra le 20 novembre.

De leur côté les Espagnols se renfermèrent dans leurs places fortes, privés des secours de la métropole, et luttant, après les combats, contre les maladies et le découragement. Le seul Morillo était debout quand les débris de ses légions d'Europe remplissaient les hôpitaux. On le voyait tour à tour au quartier général ou dans la capitale, dans les bourgs, au milieu des plaines; il rappelait ses soldats à leurs sermens, et, soit persuasion, soit contrainte, il obtenait les contributions des villes, et rangeait sous ses drapeaux des naturels du pays. Il se mettait ainsi en état de reprendre les hostilités avec six mille hommes, non compris les garnisons, dont l'effectif s'élevait à peu près au même nombre, et, pour payer ses troupes, il faisait frapper à Caracas une monnaie qui n'avait cours que dans la province. Cuba, Porto-Rico, le vice-roi de la Nouvelle-Grenade lui fournissaient des vivres et des équipemens. Morillo servait le despotisme comme on se dévoue pour la liberté.

CHAPITRE X.

Congrès d'Angostura ; vues constitutionnelles de Bolivar. — Délivrance de la Nouvelle-Grenade ; sa réunion au Venezuela. — Loi fondamentale. — Événemens militaires de 1819-1820.

Les hostilités recommencèrent sur tous les points avec le mois de décembre, et cette fois les indépendans suivirent un système de guerre désastreux pour l'ennemi : ils le provoquaient sans cesse, ne donnant ou recevant le combat qu'après l'avoir épuisé par des marches et contre-marches accablantes, et seulement alors qu'ils étaient maîtres des positions; le succès devenait-il douteux, une inépuisable cavalerie emportait leurs fantassins en croupe. Paez, Cedeño et Monagas, Saraza, Bermudez et Mariño, toujours en communication, ou dispersés sans être en retraite, manœuvraient ainsi depuis les plaines du Varinas jusques aux bouches de l'Orénoque, et des rives de l'Apure aux montagnes de Caracas, formant une ligne d'environ deux cents lieues.

Les corps de partisans s'étaient augmentés de plusieurs milliers d'indiens, disciplinés et commandés par des officiers anglais. Il est à remarquer que les naturels ont montré plus de docilité et d'aptitude avec ces étrangers qu'avec les chefs d'origine espagnole : la vue d'un ancien colon leur rappelait encore de pénibles souvenirs, tandis qu'une première affection les attachait aux Anglais; c'est avec eux seuls qu'ils avaient entretenu, malgré les plus sévères défenses, un constant commerce d'échange pendant le régime colonial.

Dans la Nouvelle-Grenade, les délégués espagnols semblaient hâter eux-mêmes une insurrection générale. Les habitans qu'ils nommaient *raisonnables*, c'est à dire fidèles à la métropole, étaient traités, soupçonnés comme des rebelles; de sorte qu'une foule de créoles, qui jusqu'alors avaient grossi l'armée royaliste, exclus des grades et des emplois, se répandaient partout en guerillas : sur les bords de la Magdalena, ils interrompaient les communications entre Carthagène et Santa Fé; d'autres agitaient les provinces de Socorro, de Tunja, de Pamplona, de Popayan. Le rassemblement commencé par Santander dans les plaines de Casanare avait acquis une telle consistance,

que Donato Perez et le prêtre-colonel Mariño, à la tête de deux mille hommes bien armés, venaient de s'emparer de Pore, capitale de la province, et d'y établir un gouvernement provisoire. De toutes parts l'incendie menaçait la vice-royauté. L'attitude et les nouvelles ressources du Venezuela devaient rendre décisive la campagne de 1819.

Bolivar dirigeait tous ces mouvemens de la ville d'Angostura, où le retenaient les préparatifs d'une grande solennité. Après avoir organisé tous les services, et porté sa sollicitude sur l'agriculture, la navigation, le commerce, qui seuls pouvaient réparer les maux de la guerre, il avait voulu fonder la liberté publique. Un congrès général était convoqué, et le héros méditait le tribut du législateur.

Instruit par l'expérience des événemens et des hommes, Bolivar s'était fortifié dans l'opinion que le système fédératif ne convenait point aux Colombiens. Si l'on opposait le tableau des États-Unis, il répondait en comparant ce peuple, déjà vieux dans la civilisation, héritier des vertus civiles de l'Angleterre sans en avoir adopté la licence politique, avec ces citoyens d'hier, divisés par le sang, par les intérêts, long-temps flétris par l'ignorance et l'escla-

vage, ne sachant encore honorer ni les lois ni les magistrats, offrant une conquête facile au premier ambitieux. L'unité de gouvernement, de législation, pouvait seule consolider la république naissante.

Mais le congrès du Venezuela a fait une constitution; elle était fédérative. En renversant ce premier objet du respect populaire, ne doit-on pas craindre d'affaiblir le respect de la loi nouvelle? Il faut avoir le courage de déplaire au peuple pour avoir le droit de lui être utile.

La turbulente démocratie d'Athènes, l'austère législation de Lycurgue, Rome et son orgueilleuse aristocratie se présentaient tour à tour à l'esprit de Bolivar ; il n'osait s'y arrêter. Il choisit un exemple parmi les modernes, et la Grande-Bretagne lui parut offrir le mode le plus parfait de gouvernement, sauf à substituer à sa monarchie héréditaire la présidence élective des États-Unis.

Ainsi, liberté d'agir et d'écrire, égalité de tous, division des pouvoirs, responsabilité des ministres, liberté civile et religieuse, indépendance des juges et jugement par jurés, tels étaient les principes du projet de Bolivar.

Mais sa vertu l'égarait sur d'autres points. Oubliant que les décorations et les titres, ins-

titués pour le mérite, trop souvent obtenus par la médiocrité, entretiennent plutôt l'intrigue que l'émulation, il établissait un *ordre des Libérateurs*. Bolivar reconnaissait la nécessité de fréquentes réélections dans la chambre des représentans; mais il croyait l'hérédité indispensable dans la chambre haute, ou sénat. Ce corps, inébranlable dans les commotions politiques, garderait comme un dépôt sacré les lois nécessaires à sa propre existence, à son honneur. Ses membres seraient riches, afin de rester inaccessibles à la corruption, et leurs fils recevraient une éducation qui les rendrait dignes à leur tour d'être les arbitres de l'État... Il est vrai que Bolivar prévenait beaucoup de chances en élevant, à côté de son sénat héréditaire, un tribunal moral, juge de la conduite des magistrats et du peuple.

Le 15 février 1819, neuvième année de l'indépendance, le Congrès ouvrit ses séances à Angostura, au nombre seulement de vingt-six députés, parmi lesquels on distinguait Roscio, Zea, Hurtado, Urbaneja, Mariño, Montilla, Urdaneta, Peñalver, Palacio, Torres. Trois coups de canon annoncèrent l'arrivée du libérateur; il parut, entouré d'un nombreux état-major, ainsi que des représentans du peuple, qui avaient cru

devoir aller à sa rencontre. La reconnaissance nationale se manifestait peut-être avec abandon, mais sans danger à l'égard d'un homme tel que Bolivar, plus jaloux du titre de citoyen que de l'autorité suprême.

Dans un langage noble et modeste, il exposa la situation de la république ; il soumit aux lumières du Congrès son plan de constitution, et lui proposa quelques projets de décrets en faveur des défenseurs de la patrie. « Vous n'oublierez pas non plus, citoyens, ces généreux étrangers qui nous ont aidés de leur fortune et de leur bras. Ils ont sauvé la république ; nous leur devons une éternelle reconnaissance, ainsi qu'une religieuse observation des conventions faites avec eux. La dette nationale repose sur la bonne foi, sur l'honneur du Venezuela. Plutôt périr que de manquer à nos engagemens!... Citoyens, vos devoirs commencent ; j'ai fini les miens : le Congrès est installé. Mon épée et celle de mes braves compagnons seront toujours prêtes à maintenir son autorité. »

Alors Bolivar prie l'assemblée de le faire remplacer dans la présidence. Zea vient occuper le fauteuil, et le libérateur, se replaçant au milieu de son état-major : « Généraux, officiers, vous tous, mes compagnons d'armes, nous ne som-

mes plus que de simples citoyens, jusqu'à ce qu'il plaise au Congrès de nous employer : comptant sur votre soumission, je vais en votre nom et au mien remettre aux représentans du peuple l'autorité militaire.... Je rends à la république les pouvoirs qu'elle m'avait confiés : la servir est toujours honorable, à quelque place que ce soit. » L'assemblée, d'une voix unanime, rétablit et confirme aussitôt dans la personne de Bolivar tous les emplois et titres militaires qu'il avait précédemment conférés.

On vote également pour qu'il conserve l'autorité suprême : « Non, non ! s'écrie-t-il avec chaleur, non, jamais je ne reprendrai une autorité à laquelle je renonce pour toujours, par devoir et par sentiment. A quels dangers n'est pas exposée la liberté quand un seul homme conserve si long-temps le pouvoir suprême ! Le peuple s'habitue à l'obéissance, et l'homme à commander. Gardez-vous de l'ambition, gardez-vous de moi-même. Qui vous répond que je penserai toujours comme aujourd'hui? Les hommes sont faibles. Oui, je renonce pour toujours à l'autorité suprême. »

Le libérateur demande la permission de se retirer. Dix membres l'accompagnent. A leur retour l'assemblée délibère : les circonstances

rendaient impossible le remplacement du président de l'État. Une députation est chargée d'obtenir de Bolivar qu'il exerce l'autorité pendant quarante-huit heures. Il accepte. L'assemblée lève sa séance, et cette journée mémorable est consacrée par les pompes de la religion. La joie, l'enthousiasme transportaient tous les citoyens.

Le lendemain de nouvelles instances, que motivaient le salut de la patrie, déterminèrent Bolivar à conserver la présidence de la république jusqu'à l'achèvement de la constitution. Il était secondé par Zea, revêtu de la dignité de vice-président, et par trois ministres : pour l'intérieur, Urbaneja; pour la guerre, Briceño Mendez; pour les affaires étrangères, Palacio. L'administration de la justice fut confiée à Cadiz, Martinez, Yanos. Le temps ayant prouvé combien tous ces choix étaient sages, il est juste de laisser dans la mémoire le nom des fondateurs de la république.

Le Congrès, que de nouvelles députations avaient en partie complété, présentait également une réunion d'hommes fort remarquable chez un peuple qui était passé tout à coup de l'insouciance qu'inspire le despotisme aux agitations de la liberté. La plupart de ses membres

possédaient une instruction profonde ou variée; tous étaient éloquens. Il est vrai que leurs discours, embarrassés de métaphores, surchargés d'exemples tirés de l'antiquité, accusaient encore la jeunesse de l'imagination; mais les pensées en étaient justes, et les écarts d'une érudition facile indiquaient du moins quels modèles l'orateur savait apprécier. Le président de cette assemblée, Roscio, avocat distingué, citoyen renommé par la pureté de ses mœurs, et l'un des premiers auteurs de la révolution, avait payé son dévouement par quatre années de captivité dans les cachots de Ceuta, où il s'était encore occupé d'éclairer le peuple sur l'alliance prétendue de la métropole et du ciel; rendu à la liberté en 1816, il fit aussitôt imprimer à Philadelphie, et répandre dans le Venezuela, « Le triomphe de la liberté dans la confession d'un pécheur repentant de ses erreurs politiques, ouvrage consacré à justifier la religion offensée par la tyrannie. »

Entre autres délibérations, le Congrès adopta le projet de Bolivar qui établissait un ordre des *Libérateurs*; il développa le décret de 1817 sur le partage des propriétés nationales entre tous les défenseurs de la patrie : les dispositions de cette loi furent étendues aux étrangers auxi-

liaires. On porta des peines contre tout officier ou soldat qui userait de mauvais traitemens à l'égard d'un ennemi vaincu ou prisonnier. Un appel fait aux soldats royalistes, américains ou espagnols, leur promettait la conservation de leurs rangs, de leurs grades, s'ils se rangeaient sous les drapeaux de l'indépendance. On enjoignit expressément aux chefs de corps de faire respecter les villes, les monumens, les archives, les églises. Enfin, le plan de constitution présenté par Bolivar était soumis à la discussion, et la sagesse du Congrès en rejetait le sénat héréditaire.

De son côté le vice-président de la république, don Antonio Zea, déjà connu dans le monde savant, s'attachait à répandre l'instruction, à favoriser le commerce et l'agriculture, à révéler à ses concitoyens les secrets de l'industrie. De nouvelles communications s'ouvraient dans l'intérieur; un bateau à vapeur naviguait sur l'Orénoque peu de jours après l'ouverture du Congrès, et des presses lithographiques transmettaient sur tous les points les actes de l'autorité.

Des sociétés anglaises ne tardèrent pas à s'offrir pour exploiter cet état naissant. Les secours militaires de la Grande-Bretagne ne sont pour

ainsi dire que des avances faites par son commerce. Une de ces compagnies demandait, en échange de sommes considérables, le privilége exclusif de l'exploitation des tabacs si renommés du Varinas. Le gouvernement refusa, en déclarant que tout monopole était incompatible avec les droits d'un peuple libre; mais il accorda de nombreuses concessions de terres, à la seule condition de les défricher.

Le zèle et les travaux des membres du Congrès semblaient donner à Bolivar une activité nouvelle. Parti d'Angostura le 26 février, il s'était bientôt remontré vainqueur dans plusieurs affaires soutenues contre Morillo. Mais jusque là des marches prodigieuses, des actions téméraires, inouïes, avaient laissé les armées sur un même théâtre : désormais plus nombreux que l'ennemi, aussi bien armés, plus heureux, les républicains devaient ambitionner de grands résultats, et donner aux Espagnols, leurs égaux en bravoure, leurs maîtres dans la guerre, l'exemple d'un peuple libre à qui l'on apprend à vaincre.

Le 24 mai Bolivar quitte Montecal, dans le Varinas, à la tête de quinze cents hommes, et le 13 juin, après plus de cent lieues à travers les plaines de Casanare, toutes inondées, naviga-

bles en beaucoup d'endroits, il se joint à Santander, et continue sa marche sur la Nouvelle-Grenade avec de nouvelles légions. Les pluies ne cessaient point; il fallait encore traverser de nombreuses rivières. Les Cordillères de Tunja présentent enfin leurs flancs escarpés; on les franchit, mais en abandonnant des équipages et du canon; la plupart des chevaux y périrent. Arrivé sur les bords du Paya, le 27 juin, « Le plus fort est fait, s'écrie Bolivar; nous avons vaincu la nature.... »

Cette confiance ne fut point démentie. Trois mille hommes environ, qui venaient de braver les plus grandes fatigues, qui luttaient encore contre toutes les privations, ont soutenu plusieurs combats, livré deux batailles, triomphé d'un ennemi supérieur en nombre, maître des positions, et pourvu de tous les moyens de guerre. La résistance dura plus d'un mois. Dans la dernière affaire, au pont de *Boyaca*, la discipline espagnole avait long-temps balancé la témérité des indépendans : les royalistes étaient commandés par un général habile, don Barreyro. Mais Santander et Anzoategui, se précipitant au milieu des rangs ennemis, donnèrent le signal d'une charge générale, et la plus brillante victoire couronna une campagne de soixante-

quinze jours, entreprise et exécutée pendant les inondations.

A la vue des soldats de Barreyro, qui cherchaient à se rallier dans la capitale, le peuple s'insurgea; le vice-roi, les membres de l'audience, toutes les autorités prirent la fuite, et le général Calzada, envoyé par Morillo, n'osa attaquer les indépendans; il se dirigea vers les provinces du sud. Bolivar et ses braves entrèrent à Santa Fé le 10 août 1819 : la foule se pressait sur leurs pas; on les embrassait; des mères retrouvaient leurs fils, depuis trois ans combattant dans les plaines, et l'orgueil patriotique effaçait de longues souffrances. Santander fut appelé par acclamation à la présidence du gouvernement provisoire.

Le cri de l'indépendance avait retenti du Tunja dans plusieurs provinces voisines : le Socorro, Pamplona, Antioquia, envoyèrent au libérateur leur contingent de troupes, et l'on vit bientôt accourir ceux de Neyba et de Mariquita. Un corps d'armée, commandé par Anzoategui, se mit à la poursuite du vice-roi, qui fuyait vers Carthagène; un autre, sous les ordres de Soublette, français d'origine, marcha contre Latorre, qui s'avançait dans les vallées de Cucuta, au sud du Maracaïbo; le colonel

Plaza, à la tête d'une troisième division, se dirigeait sur le Popayan pour y contenir Calzada.

La promptitude et la vigueur de ces dispositions ont assuré la possession définitive des provinces du centre. Celles du nord venaient d'être le théâtre d'un événement qui aurait pu les donner aussi à l'indépendance, si une incurie méprisable n'y eût été jointe à une rare audace. Éloigné du continent à la suite de quelques mésintelligences avec les chefs de l'armée, Mac Grégor, toujours bizarre, mais heureux dans ses entreprises, piratait sur les côtes du Mexique. Les pays de l'isthme, jusqu'alors exempts de toute atteinte révolutionnaire, lui parurent une plus digne conquête. Accompagné seulement de trois à quatre cents hommes, presque tous Anglais, il surprend le gouverneur de Porto-Bello, homme pusillanime, qui lui abandonne sans coup férir une des plus fortes et des plus riches cités de l'Amérique. Le concours des habitans pouvait seul garantir une semblable victoire; mais la troupe aventurière, se confiant à la terreur des Espagnols, s'abandonne à tous les plaisirs, négligeant même de garder les portes de la ville. Un mois s'écoule ainsi. Le gouverneur de Panama, déterminé à

venger la honte de son compatriote, se présente à son tour devant la place, et il y entre, le 1er mai, sans avoir rencontré l'ennemi. La plupart des Anglais furent pris à table ou dans leur lit. L'Écossais Mac Grégor sauta nu par une fenêtre, et parvint à regagner son vaisseau. Il avait fait une échauffourée où un héros se serait couvert de gloire.

Mais de plus hautes combinaisons préparaient l'alliance des provinces de l'isthme. Les autorités nationales se relevaient dans les pays rendus à la liberté, et nommaient des représentans chargés de discuter au Congrès la réunion de la Nouvelle-Grenade et du Venezuela en une seule république. C'était le vœu général; l'expérience de la guerre civile avait éteint les prétentions des provinces. Un ordre fut institué pour consacrer le souvenir de la délivrance, et récompenser en même temps les citoyens qui l'avaient conquise par leur dévouement : on lui donna le nom de *Boyaca*. Les trésors de la vice-royauté servirent à acheter des armes pour les nombreux volontaires qui accouraient sous les drapeaux. Les peuples n'ont guère de terme entre l'apathie et l'enthousiasme.

La tâche du libérateur était remplie. Bolivar quitta Santa Fé dans le mois de septembre pour

revenir à Angostura. La situation militaire de la république n'appelait sa présence sur aucun autre point. Morillo, trompé par la marche des indépendans, n'avait envoyé que tardivement au secours de la Nouvelle-Grenade; il était lui-même harcelé, retenu par Paez sur les bords de l'Apure et de l'Arauca, tandis que ses gouverneurs maritimes surveillaient l'amiral Brion, qui se disposait à sortir de la Marguerite avec une corvette, trois bricks, neuf schooners, huit bâtimens de transport et quelques canonnières: Urdaneta et English commandaient trois mille hommes, dont les deux tiers de troupes anglaises.

Cette expédition mit à la voile le 14 juillet; le 18 elle avait emporté d'assaut les fortifications de Barcelone. La ville ne tarda pas à se rendre, et l'anglais Urslar y fut laissé comme gouverneur. Les troupes de débarquement se joignirent ensuite aux corps de Bermudez et de Mariño.

Ce succès fit reprendre le siége de Cumana, place que des remparts naturels protégent aussi efficacement que les ouvrages de l'art : une colline domine toute la ville; le fort de San Antonio s'élève au sommet; une épaisse forêt rend inaccessibles les deux extrémités. La ten-

tative sur Cumana ne fut pas heureuse; mais elle opéra une diversion dans les forces de l'ennemi.

Morillo vint présider à la réunion de toute sa marine, qui se composait de onze vaisseaux et de treize chaloupes, bien montés. Son projet était de s'emparer enfin de cette île si héroïque en 1817, et depuis restée le siége de l'amirauté républicaine. La flotte espagnole paraît le 5 septembre devant San Juan, port méridional de la Marguerite; mais, par une combinaison singulière, après quelques jours de blocus, elle rentre à La Guayra, alors que les Margaritains, toujours disposés à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, ne possédaient pas les ressources qu'exigent une longue résistance. La conduite de l'amiral espagnol serait étonnante si l'on ne savait que la chance des revers commence celle des fautes.

L'escadre de la métropole semblait même respecter l'escadre républicaine, toujours dispersée sur la mer des Antilles et sur les côtes de l'Atlantique, poursuivant sans relâche le commerce et les convois de la Péninsule, transportant sur la terre ferme le produit de ses prises, les secours et les recrues de l'Europe. Dans le mois de septembre on vit dé-

barquer cinq mille Irlandais; mais de mauvaises dispositions du gouvernement, autant que le choix de ces auxiliaires, la plupart étrangers à l'état des armes, ne leur réservèrent qu'un sort déplorable. Cette expédition avait fait voile de Liverpool vingt-quatre heures avant la proclamation du bill qui défend en Angleterre les enrôlemens pour l'étranger.

La campagne était terminée, glorieuse pour les armes de la république, importante surtout par ses résultats. Aussi le retour de Bolivar à Angostura avait-il été marqué par les transports de joie, par les bénédictions de tout un peuple reconnaissant, qui se pressait sur sa marche en le saluant du titre si mérité de libérateur, et du titre plus doux de père de la patrie : c'était le plus beau triomphe qu'on eût vu depuis Washington. Le Congrès, par une délibération solennelle du 17 décembre 1819, proclama en même temps les conquêtes de l'héroïsme, la volonté des peuples, les bases de la société nouvelle.

« Le souverain Congrès de Venezuela, à l'autorité duquel se sont volontairement soumis les villes et le peuple de la Nouvelle-Grenade, récemment délivrés par les armes de la république, considérant :

« 1° Que les provinces de Venezuela et de la Nouvelle-Grenade, unies en une seule république, posséderont les facultés et les moyens d'atteindre au plus haut degré de puissance et de prospérité ;

« 2° Que, constituées en républiques séparées, quelque forts que soient les liens qui pourraient les unir, ces provinces, loin d'être en état d'augmenter les avantages naturels qu'elles renferment, ne pourraient que difficilement se consolider et faire respecter leur indépendance ;

« 3° Que ces vérités, profondément imprimées dans l'âme d'hommes d'un talent supérieur et d'un patriotisme éclairé, ont porté le gouvernement de chaque république à convenir d'une réunion que les vicissitudes de la guerre avaient jusqu'à présent retardée ;

« En conséquence, mû par ces considérations de nécessité et d'intérêt réciproques, et d'après le rapport du comité spécial des députés de la Nouvelle-Grenade et du Venezuela, au nom et sous les auspices de l'Être suprême, le Congrès a décrété et décrète la loi fondamentale suivante :

« Art. 1er. Les républiques du Venezuela et de la Nouvelle-Grenade sont, à partir de ce

jour, réunies en un seul état, sous le nom glorieux de *République de Colombie*.

« 2. Son territoire embrassera dans leur totalité l'ancienne capitainerie générale du Venezuela et la vice-royauté de la Nouvelle-Grenade, comprenant une étendue de cent quinze mille lieues carrées. Ses limites seront exactement déterminées.

« 3. Les dettes que les deux républiques peuvent avoir contractées sont, par la présente loi, reconnues *in solidum* comme dette nationale de la Colombie; toutes les propriétés nationales en sont l'hypothèque, et les branches les plus productives du revenu public sont destinées à leur paiement.

« 4. Le pouvoir exécutif de la république sera exercé par un président, et en son absence par le vice-président. Tous deux seront nommés provisoirement par le présent Congrès.

« 5. La république de Colombie sera divisée en trois grands départemens : Venezuela, Quito et Cundinamarca; ce dernier comprendra les provinces de la Nouvelle-Grenade, dont le nom sera à l'avenir supprimé. Les capitales de ces trois départemens seront Caracas, Quito et Bogota : l'addition de *Santa Fé* demeure supprimée.

« 6. Chaque département aura une administration supérieure et un chef, provisoirement nommé par le présent Congrès, avec le titre de vice-président.

« 7. Une nouvelle ville, portant le nom du libérateur, *Bolivar*, sera la capitale de la république de Colombie; le plan et la situation en seront déterminés par le premier Congrès général, d'après les besoins et les intérêts des trois départemens, et la haute destinée que doit atteindre cette riche contrée.

« 8. Le Congrès général de Colombie s'assemblera le 1er janvier 1821, dans la ville de Rosario de Cucuta, qui, sous tous les rapports, est le lieu de réunion le plus convenable aux intérêts des villes de la République. Le 1er janvier 1820, le président de la République fera connaître sa convocation, ainsi que le mode des élections, qui sera réglé par un comité spécial, et approuvé par le Congrès actuel.

« 9. La constitution de la république de Colombie sera décrétée par le Congrès général, auquel le Congrès actuel en présentera le projet. Cette constitution, ainsi que les lois promulguées par le Congrès actuel, seront immédiatement mises en exécution, *par manière d'essai*.

« 10. Les armes et le pavillon de la Colombie seront déterminés par le Congrès général. Jusque là les armes et le pavillon du Venezuela seront employés comme les plus connus.

« 11. Le présent Congrès suspendra sa session le 15 janvier 1820, et dès lors commenceront les élections pour le Congrès général de Colombie.

« 12. Un comité de six membres, avec un président, siégera en l'absence du Congrès. Ses attributions seront déterminées par un décret.

« 13. La république de Colombie sera solennellement proclamée dans les villes et aux armées par des fêtes et des réjouissances publiques. Cette cérémonie aura lieu dans cette capitale le 25 du présent mois, pour célébrer la naissance du Sauveur du monde, sous la protection duquel a lieu l'union si désirée qui régénère l'État.

« 14. L'anniversaire de cette régénération politique sera désormais célébrée comme une fête nationale, où, comme aux jeux d'Olympie, la vertu et l'instruction seront récompensées. »

Cependant les généraux espagnols, restés maîtres des riches pays du Quito, maîtres de Carthagène et de toutes les places maritimes de

l'ouest, commandaient aux deux extrémités du pays dont on célébrait la réunion. Ils avaient combiné leurs marches, leurs efforts, contre ces provinces du centre qu'animait l'enthousiasme d'une liberté de quelques jours, mais qui n'étaient encore que peu instruites dans la guerre, peu éprouvées par ses vicissitudes : cinq corps d'armée menaçaient le Cundinamarca au commencement de janvier 1820, et deux généraux habiles, Latorre et Calzada, dirigeaient l'envahissement.

Un homme supérieur, Santander, donnait à la foule effrayée l'exemple de l'activité, de la constance, du véritable héroïsme. Il avait établi des manufactures de poudre, acheté ou réparé des armes, discipliné les troupes, organisé les milices nationales, créé tous les moyens de résistance. Mais l'attaque fut générale, et les indépendans ne purent la soutenir sur tous les points avec un égal avantage. La ville de Bogota s'abandonnait déjà à ces terreurs funestes qui ont fait sacrifier tant d'empires aux vanités de leurs capitales. Santander rendit alors un décret qui sauva la chose publique : la liberté était offerte aux esclaves qui resteraient soldats pendant trois ans. L'État eut dix mille défenseurs, et l'ennemi leur fournit des armes.

A la fin de mars les Espagnols étaient repoussés au delà de leurs premières positions.

La guerre de partisans se poursuivait avec vigueur dans le Venezuela, mais sans résultats importans. Une victoire de Bolivar, qui força Morales à opérer sa retraite depuis Calabozo jusqu'à Valence, avait seule donné de l'éclat à la campagne. Du reste les différens corps se trouvaient dans une situation encore plus favorable qu'à la reprise des hostilités, et l'on préparait une entreprise combinée sur Caracas, tandis que l'amiral Brion armait une flotte destinée au blocus des ports septentrionaux de la Nouvelle-Grenade.

Mais l'indépendance obtenait un succès toujours plus désirable, plus solide que celui des armes; elle était approuvée de l'opinion publique, au sein même de la domination espagnole. Un vaste projet d'affranchissement, dirigé par l'alcade Guevara, soutenu des familles les plus riches et les plus considérées, se forma dans la province de Valence. Les femmes y coopéraient de toute l'influence qu'elles exercent sur le courage; entre autres protectrices déclarées, on nommait la doña Sandoval et ses filles, chez qui se tenaient les réunions, et la señora Zavaleta, qui transmettait les fonds pour

le paiement des subalternes. Un naturel du pays, Rosales, à la tête de cent hommes dévoués, interceptait les dépêches de la métropole, entretenait les communications avec l'état-major républicain.

Vers la fin de février on découvrit l'existence de ce projet, mais non tous les conjurés : l'honneur du secret fut courageusement gardé par les prévenus. Morillo, qui ne pouvait dédaigner ces nouveaux ennemis de la cause royale, essaya de concilier les devoirs de la justice et les vœux de l'opinion. Il fit instruire la cause avec une prudente lenteur, et sans passion. Le défaut de preuves légales rendit à la liberté beaucoup de personnes, en laissa d'autres sous la surveillance des autorités. Sur vingt-six accusés reconnus coupables, quatorze avaient été condamnés à mort, et le reste aux galères ou à la déportation ; mais Morillo commua la plupart des sentences : il n'y eut que six victimes.

L'alcade Guevara, prêt à marcher au supplice, écoutait avec calme les magistrats qui le pressaient de révéler le plan d'une conjuration ourdie contre l'autorité royale, émanation de l'autorité divine ; sa grâce et celle de ses complices lui étaient garanties par les plus saints

sermens. Il paraissait plongé dans une méditation profonde; on en espérait quelques lumières. Guevara reçoit les secours spirituels, et dit : *Conduisez-moi à la mort.*

CHAPITRE XI.

Retour constitutionnel en Espagne (1820). — Négociations ; armistice. — Entrevue de Santa-Anna.

La disposition des esprits, le sort des armes, la sanction d'une loi fondamentale, tout proclamait le triomphe de la révolution, lorsqu'un événement inattendu vint en consacrer le principe. L'Espagne se replaçait pour quelques jours sous l'empire des lois constitutionnelles.

Six années d'humiliations et de supplices n'avaient pu étouffer dans la Péninsule le souvenir des institutions nationales. Six années d'efforts impuissans dans les colonies n'éclairaient point encore le gouvernement de Ferdinand VII, dont la politique invariable restait assise sur deux idées. Il voulut en même temps exiler de la métropole les vertus civiques, et frapper d'un coup décisif l'indépendance américaine : il ordonna l'armement de ses flottes. Vingt-deux mille hommes se réunissaient à

Cadiz, mais cette fois plus enflammés de l'amour de la liberté que de ce courage aveugle qui avait conservé l'Espagne à toutes ses superstitions. La plupart comptaient de nombreuses campagnes contre les troupes de Napoléon, et, par un glorieux privilége, il semblerait que la France fait à ses ennemis mêmes une instruction patriotique.

Bolivar apprend ces dispositions en décembre 1819. Aussitôt il adresse une allocution aux soldats espagnols pour les exhorter à délivrer leur patrie d'un joug dégradant, plutôt que de se laisser conduire au massacre de leurs frères. Ces incitations, la promesse d'une alliance, l'ambition d'une renommée nouvelle, déterminèrent l'armée ; elle s'insurgea, et rendit au pays la constitution décrétée par les Cortès en 1812.

Les citoyens, lents à recevoir ce bienfait, sortirent enfin de leur abrutissement, et le prince qui la veille envoyait à la mort quiconque invoquait le pacte social, ne pouvant d'un seul coup punir toute la nation, parut s'honorer du titre de roi constitutionnel ; il osa engager sa parole, réitérer ses sermens devant les hommes et devant Dieu. La malheureuse Espagne était déjà en proie aux menées sourdes, aux factions, à la guerre civile ; une armée dite

de la Foi combattait pour le monarque absolu : quelques hommes généreux, les Riego, les Quiroga, dignes des hommages d'un grand peuple, se dévouaient pour une multitude servile, fanatique.

Cependant la Constitution avait été remise en vigueur; les Cortès étaient convoquées, et le trône, à qui de nouveaux ministres prêtaient des vues honorables, avouait hautement ses fautes, protestait de son amour pour le bien, pour le juste. On rappelait les exilés; on rendait à la liberté tous les détenus pour opinions ou délits politiques : d'illustres victimes sortaient des galères. Enfin le mois de mars 1820 annonçait au monde la régénération espagnole.

Sur la première nouvelle de ces événemens, Morillo proclama la Constitution à Caracas : elle y fut reçue avec enthousiasme, et comme une sorte de délivrance pour les pays soumis à la métropole. Mais les provinces libres, également appelées à jouir de ce nouvel ordre de choses, seraient-elles disposées à recevoir aujourd'hui ce qu'on leur avait refusé en 1811? Si la loi des Cortès rendait enfin égaux les Espagnols des deux hémisphères, c'était par une concession tardive même en 1812, et le peuple à qui l'on venait l'offrir avait conquis

une indépendance nationale. L'ordre et les instructions pour traiter avec les insurgens ne parvinrent à Morillo que dans les premiers jours de juin; le 17 il en informa le gouvernement d'Angostura, ainsi que les principaux chefs de l'armée républicaine. Il leur disait :

« Assis sur le trône constitutionnel des Espagnes, le roi, au milieu des nombreux et importans travaux qu'entraîne le changement d'une loi fondamentale, a tourné ses regards, dès les premiers instans, vers cette partie de ses États que dévaste une guerre née de la fatalité des circonstances, ou d'une erreur de calcul; il a vu combien la réaction des partis et le funeste esprit de vengeance avaient entraîné de cruautés et fomenté de haines; il a compris que s'il ne mettait un terme à cette guerre, suscitée par des principes erronés, elle ne finirait que par la ruine du Venezuela.

« Pénétré de douleur à l'aspect des maux qui déchirent cette province de ses vastes royaumes, le roi, pour satisfaire son cœur paternel, a voulu ouvrir tous les trésors de sa bienfaisance, et mettre en œuvre tous les moyens de rétablir la paix..... Dans le but de remplir entièrement les intentions de S. M., et de satisfaire mes vœux personnels, je m'adresse aujourd'hui aux

autorités qui administrent différentes parties de cette province, et je leur envoie des commissaires avec les pouvoirs suffisans pour terminer, de la manière la plus désirable et la moins équivoque, les discordes qui se sont élevées entre des frères.

« Mais comme il n'est pas possible de s'entendre au milieu du fracas de la guerre, une suspension d'armes devient indispensable pour calmer un instant les passions, et permettre à la raison de se faire écouter. En conséquence, je donne ordre aujourd'hui aux commandans des différentes divisions de mon armée et des forces navales d'interrompre toute hostilité, et de se renfermer dans le territoire qu'ils occupent. Cette suspension devra durer un mois, à dater du jour où votre seigneurie recevra la présente dépêche. »

Le Congrès, alors représenté par un comité, ne laissa pas les envoyés espagnols arriver jusqu'à Angostura; il leur fit savoir que, « désirant établir la paix, il écouterait avec plaisir les propositions du gouvernement espagnol, pourvu qu'elles fussent basées sur la reconnaissance de l'indépendance et de la souveraineté de la Colombie; sinon qu'elles ne seraient point admises. »

Urdaneta et Mendez, délégués par Bolivar, remirent une note plus développée, mais tout aussi positive :

« Les commissaires nommés par S. E. le libérateur, président de la Colombie, pour traiter avec ceux de S. E. le général Morillo, ont eu l'honneur de recevoir la note officielle signée de vos seigneuries, et contenant pour proposition et pour promesses : « 1º Que la Colombie « adopte la Constitution espagnole, lui prête « serment, et envoie en conséquence des dé- « putés aux Cortès; 2º que dans ce cas les chefs « actuels de la Colombie conserveront le com- « mandement du pays libre, sous la dépendance « immédiate du général en chef de l'armée espa- « gnole, ou même directement du gouverne- « ment espagnol. »

« Les sacrifices faits par la Colombie à sa liberté et à son indépendance pendant dix années de combat; la gloire dont ses armes se sont couvertes; la résolution de ses fils, exprimée depuis long-temps avec clarté et solennité, nous donnaient le droit d'espérer que vos seigneuries nous éviteraient la peine d'entendre des propositions de dépendance de l'Espagne, quels que soient leur titre et leur forme. Il paraît que vos seigneuries avaient oublié l'objet

de cette lutte, quand elles ont rédigé la note dont voici la réponse :

« Les défenseurs de la justice et de la liberté, loin d'être flattés par les offres d'un commandement illimité, reçoivent un véritable outrage en se voyant confondus avec ces âmes viles qui préfèrent l'oppression de leurs concitoyens et leur pouvoir particulier à la gloire sublime d'être les libérateurs de leur patrie. Il n'existe pas dans la Colombie un homme impartial qui puisse découvrir le moindre avantage dans cette servitude. La Constitution espagnole ne nous en accorde aucun, et en supposant même qu'elle soit le code du bonheur, la Colombie a éprouvé ses forces, et ne veut devoir qu'à elle-même le bien qu'elle s'est déjà procuré, et qu'elle peut seule augmenter encore en proportion de ses besoins et de ses intérêts. En exprimant à vos seigneuries les sentimens du peuple dont nous représentons le gouvernement, nous croyons devoir les prévenir que nous sommes autorisés non à causer la ruine de la Colombie en la soumettant à l'Espagne, mais à soutenir ses droits en la constituant libre, indépendante et souveraine. Si la mission de vos seigneuries vient à entrer dans ces vues, nous accueillerons avec plaisir leurs commu-

nications; mais nous leur jurons, d'une manière ferme et irrévocable, de ne répondre à aucune proposition qui s'écarterait de ces principes, ou qui tendrait à nous déshonorer, en faisant descendre la Colombie du rang où l'ont élevée ses glorieux efforts. » (20 Août.)

Les généraux Paez, Bermudez, Saraza, Monagas, Cedeño, Montilla et plusieurs autres, répondirent dans le même sens. Les distances n'avaient permis aucun concert entre eux; ils se montraient partout les interprètes de la volonté publique. Ainsi la négociation ne pouvait s'entamer avec Morillo, dont les instructions n'offraient que l'oubli du passé, et la réunion constitutionnelle à la métropole.

Les hostilités, non interrompues par ces ouvertures, avaient donné de grands avantages aux indépendans. On s'était emparé de Rio de la Hacha, et cette importante possession aurait conduit à celle de Sainte-Marthe, si l'honneur de la république n'eût fait alors un devoir de renvoyer huit cents Irlandais, soldats courageux, mais qui souillaient leurs services par la mutinerie et la cupidité : ils avaient pillé et brûlé en partie Rio de la Hacha pour se payer de leur solde. L'amiral Brion et le général Montilla remontèrent la côte, et, bientôt maîtres

des bouches de la Magdalena et de plusieurs ports sur ce fleuve, ils commencèrent le blocus de la ville de Carthagène, vigoureusement défendue par l'espagnol Torres. Ce gouverneur osa proposer un pardon en réponse à la première sommation des patriotes. Instruit par le siége de 1815, il avait renvoyé toutes les familles qui ne possédaient pas pour six mois de vivres. Sa garnison, forte de quatre mille hommes, poussait des sorties souvent désastreuses pour les assiégeans.

Urdaneta, après avoir chassé les Espagnols de Monpox et de Ténérife, se trouvait en position de pénétrer dans le Maracaïbo, ou de se joindre à Montilla devant Carthagène. L'intérieur et le sud de la Nouvelle-Grenade offraient une attitude redoutable : Valdez, qui débutait dans le commandement en chef, avait fait essuyer de nombreuses défaites à Calzada; il menaçait la province de Popayan.

Le Venezuela retentissait des conquêtes de l'opinion : l'armée et les provinces espagnoles, élevées par l'acte constitutionnel, apercevaient un autre but, et voulaient l'atteindre. On eut alors les premiers exemples de défection parmi les troupes royales : le bataillon de la Reyna, posté sur les bords du Tuy, passa tout entier

aux indépendans, et fut bientôt suivi d'un autre corps cantonné dans les villes voisines. Un chef indien, descendant des caciques, commandait une division à Carora; il refusa de se soumettre à une loi fondamentale qui ne consacrait point l'égalité de toutes les castes. Latorre ne put arrêter les désertions qu'en réunissant ses forces à celles de Morillo. La ville de Tucupio, les cantons de Guaca, de Canagua, de Guanape, la vallée de Pascua, se déclarèrent libres. Partout enfin l'enthousiasme de la Constitution avait conduit à jalouser l'indépendance nationale. On ne suivait pas seulement la marche nécessaire de l'esprit humain lorsqu'il est tout à coup frappé, guidé par une vive lumière; les peuples ont un sentiment de pudeur qui les éloigne d'un pouvoir humilié, et les révolutions ne se complètent jamais qu'en opérant une rupture éternelle entre le despotisme et les sujets; toute réconciliation entre eux cache une pensée de vengeance. Le gouvernement et le peuple de la métropole s'offraient aux Américains comme une sanglante leçon.

En cet état de choses, si prospère pour la république, Bolivar se montra guerrier loyal, mais homme d'état imprudent; il renoua les négociations. Sa lettre à Morillo, du 21 sep-

tembre, est d'autant plus étonnante qu'elle démontre les dangers de l'armistice auquel il veut bien concourir.

« A l'ouverture de cette campagne, je crois devoir donner à votre excellence une dernière preuve de la franchise du gouvernement de Colombie, et de la pureté de ses intentions.

« Votre excellence nous a proposé un armistice dont le but paraissait être la paix de l'Amérique; mais un semblable armistice, sans la moindre reconnaissance de notre gouvernement, serait souverainement préjudiciable aux intérêts de la république, au moment où elle se flatte d'un triomphe décisif et complet, selon toute probabilité. La continuation des hostilités doit nous valoir l'occupation du reste du Venezuela et de Quito, et nous débarrasser en même temps des frais énormes que nous coûte une armée beaucoup trop nombreuse pour la Colombie. Suspendre la guerre dans la saison la plus favorable, et dans des circonstances critiques pour nos ennemis, ce serait entraîner la perte de tous les avantages qui pourraient résulter pour nous de tant de sacrifices si pénibles. Cependant le gouvernement de Colombie veut prouver à votre excellence, et à toute la nation espagnole, qu'il préfère la paix à la

guerre, quoi qu'il puisse lui en coûter; il vous propose donc d'entrer en communication avec votre excellence pour transiger sur les difficultés relatives à l'armistice qu'elle a proposé, pourvu toutefois qu'il soit accordé à la Colombie, en indemnité, les sûretés et les garanties qu'elle est en droit d'exiger. »

Morillo devait accepter avec empressement une offre aussi généreuse. De part et d'autre on nomma des commissaires, et la discussion la plus franche, la correspondance la plus amicale s'établit entre les chefs des deux armées, qui luttaient d'urbanité comme ils avaient lutté de courage. On retrouvait encore les Espagnols, passant du fanatisme des combats aux affections chevaleresques. Morillo renvoya trois dragons à Bolivar, qui choisit à son tour trois prisonniers des plus braves, comme les plus dignes d'être agréables à son nouvel ami. Du reste la dignité des gouvernemens était réciproquement gardée, et chaque parti opposait aux prétentions de l'autre la confiance de ses propres forces. Bolivar, écrivant aux commissaires espagnols, portait un vœu prophétique: « Je jure à vos seigneuries et à toute la nation espagnole que les vues du gouvernement de Colombie sont aussi modérées que légitimes;

mais si l'on veut encore le forcer à la guerre, si le sort des armes continue à nous être favorable, nos projets embrasseront l'Amérique entière. J'en fais ici le serment. »

L'armistice fut signé le 25 novembre, à Truxillo, entre les généraux Sucre, Briceño Mendez et Perez pour la république; Correa, Toro et Linares au nom de l'Espagne. Bolivar et Morillo le ratifièrent le lendemain.

L'Espagne et la Colombie traitaient de puissance à puissance, annonçant l'unique but de mettre un terme aux discordes qui affligeaient les deux peuples. L'armistice était de six mois, et la rupture devait en être annoncée quarante jours avant la reprise des hostilités. Les troupes des deux armées conservaient leurs positions au moment de la signature de l'acte. La ville et le port de Maracaïbo restaient libres; la place de Carthagène, ouverte au commerce intérieur, pouvait s'approvisionner pendant l'armistice. Dans un article demandé par Bolivar, « les deux gouvernemens, pour attester au monde leurs principes libéraux et philanthropiques, s'engageaient à conclure un traité qui régulariserait la guerre d'après le droit des gens et les coutumes des nations civilisées. »

Il est affligeant sans doute d'entendre ré-

clamer d'une manière aussi solennelle des devoirs que l'humanité impose; mais les peuples civilisés méditeront à leur tour plusieurs principes de cette convention mémorable, qui fut en effet adoptée sur la rédaction des commissaires de la république, et proclamée aussitôt après l'armistice, le 26 novembre. Le massacre des vaincus était couvert d'opprobre; on consacrait l'échange des prisonniers; enfin l'on ajoutait ces dispositions, qui pourraient servir de bases à un code de la guerre civile :

« Attendu que cette guerre provient de la différence d'opinions; que les individus qui ont combattu avec acharnement pour les deux causes sont unis entre eux par les liens de famille les plus étroits, et qu'il faut éviter par tous les moyens possibles l'effusion du sang, la peine de mort ne sera appliquée ni aux conspirateurs, ni aux dissidens, ni aux militaires ou employés qui, après avoir servi l'un des deux gouvernemens, seraient pris sous les drapeaux de l'autre.

« Les habitans des lieux alternativement occupés par les armées des deux gouvernemens seront hautement respectés, et jouiront de la liberté et de la sûreté les plus absolues, quels que soient ou aient pu être leurs opinions,

emplois, services et conduite relativement aux parties belligérantes.

« Les militaires ou individus qui seront pris blessés ou malades, soit dans les hôpitaux, soit dans tout autre lieu, ne seront point prisonniers de guerre, et auront la liberté de retourner sous leurs drapeaux quand ils seront rétablis.

« Les restes de ceux qui auront trouvé une mort glorieuse sur le champ de bataille recevront les honneurs de la sépulture, ou seront brûlés quand leur nombre ou le manque de temps ne permettra pas de les leur accorder. Les vainqueurs sont tenus de remplir ce devoir sacré, dont ils ne pourront s'exempter que dans des circonstances graves et extraordinaires; alors ils devront inviter sur-le-champ les autorités locales à s'en acquitter à leur place. Les cadavres qui seront réclamés par l'un ou l'autre gouvernement, ou par des particuliers, ne pourront être refusés, et l'on accordera le passage nécessaire pour leur transport. »

Morillo voulut sceller ces négociations par une entrevue avec Bolivar, qui s'empressa d'y accéder, et elle fut indiquée pour le lendemain 27, au village de Santa Anna, situé à une égale distance des deux quartiers généraux:

celui des royalistes était à Carache; les indépendans avaient le leur à Truxillo. Le premier au rendez-vous, le chef castillan hâta encore la réunion en se portant à la rencontre du président de la république.

Si prompts naguère à se joindre dans les combats, aujourd'hui pleins d'ardeur dans l'effusion de leur âme, les deux héros se sont à peine aperçus, et déjà un mouvement simultané les a précipités dans les bras l'un de l'autre: dignes de s'entendre, dignes de s'apprécier, c'est par leurs embrassemens qu'ils échangent un sincère hommage d'estime et d'admiration. Aides de camp, soldats, citoyens, tous sont émus, entraînés; chacun a retrouvé un frère, et le presse sur son sein; leurs larmes se confondent. Il n'y a plus qu'une famille. On gémit des malheurs communs; on ne les comprend plus, et personne n'en est accusé.

Dans le récit des combats, qui vient animer le banquet, une égale franchise exalte les hauts faits de l'un et de l'autre parti: les vainqueurs sont partout; on ignore, on ne veut pas savoir qu'il y eut aussi des vaincus. La haine du despotisme enflamme tous les cœurs; on boit à la liberté.—Mon ami, s'écrie Latorre en serrant la main de Bolivar, je descendrais avec toi jusqu'aux enfers pour

atteindre la tyrannie. — Mais de vives acclamations ont salué une proposition de Morillo : il se lève; on se presse sur ses pas, et les deux chefs s'arrêtent à l'endroit où ils se sont donné les premiers embrassemens : une pyramide y sera élevée. Ils posent ensemble la pierre qui doit recevoir ce monument de la réconciliation, jurée à l'instant même, proclamée par les cris du bonheur et de la joie. La nuit, qui calmait la fureur des batailles, ne peut mettre un terme à ces généreux épanchemens : Bolivar et Morillo, à l'exemple des chevaliers leurs aïeux, la passent couchés dans une même chambre. Ils se séparent enfin, et, sur l'inviolable amitié dont ils se font le serment, ils annoncent, ils promettent aux peuples le concours de tous leurs efforts pour conjurer le retour de la guerre, pour obtenir et cimenter la paix.

« J'arrive de Santa Anna (écrivait Morillo à don Pino, membre de la junte de Caracas). J'ai passé hier le plus beau jour de ma vie avec le général Bolivar et ses officiers, que nous avons tous embrassés cordialement. Tout le monde rayonnait de bonheur et de plaisir. Ni vous ni personne ne pourrez vous imaginer combien cette entrevue a été intéressante, ni quel degré d'épanchement intime y a régné.

L'enthousiasme ne pouvait aller plus loin; nous étions tous dans une sorte d'extase, ne pouvant croire à tant d'union, à tant de fraternité. Nous nous sommes embrassés mille fois. Nous avons résolu d'ériger un monument pour éterniser ce beau jour. »

Et Bolivar, écrivant à Morillo trois jours après l'entrevue : « Il paraît, mon estimable ami, qu'un changement total s'est opéré dans nos sensations. Pour ma part, il n'est pas d'instant où je ne me rappelle quelques idées, quelques souvenirs agréables dus à notre entrevue. Je me félicite d'avoir connu des hommes si dignes de mon estime. Tous ceux de nous qui ont eu le bonheur de connaître et vous et vos compagnons d'armes ont éprouvé les mêmes sentimens. J'ai lu avec plaisir le manifeste que vous aviez publié, parce qu'il fait l'éloge d'un homme qui a bien mérité de sa patrie. Il ne m'a point offensé, vu que le langage de la guerre est d'étiquette, et reçu comme un langage de convention pour nuire au parti contraire : les mauvaises actions seules doivent tourmenter les hommes sensés. »

Cependant le peuple et l'armée ne partageaient que faiblement l'ivresse du libérateur. On éprouvait un sentiment pénible en songeant

que ces doux abandons de l'âme étaient condamnés par la sévérité des devoirs. L'enthousiasme, espèce d'aliénation de l'esprit, est surtout fatal aux représentans des peuples, à qui l'on permet rarement d'être hommes. Entraîné par ses souvenirs, plein d'estime pour les hautes qualités de son adversaire, jaloux peut-être de traiter d'égal à égal avec un délégué de la métropole, Bolivar avait accordé à ses anciens compatriotes un armistice évidemment contraire aux intérêts de sa nouvelle république. Bientôt Santa Anna retentit de ses vœux pour la réconciliation, pour la paix. Mais à quel prix l'obtiendrait-on?

Toute la diplomatie de l'indépendance avait été proclamée dans cette réponse unanime à la première ouverture de Morillo : « aucune négociation ne sera admise qu'elle n'ait pour base la reconnaissance de la république; » et quoiqu'il eût à peine pris son rang parmi les nations, le peuple colombien sentait déjà qu'il est en politique un point d'honneur, un préjugé peut-être, tout aussi puissant que celui qui porte au cœur d'un ami le bras d'un ami offensé : il eût été indigne de la métropole de reconnaître l'indépendance d'après un tel ultimatum, et plus indigne encore, de la part

des républicains, de la solliciter en d'autres termes. On ne stipule pas l'indépendance ; elle se conquiert.

Ainsi, lorsque la guerre restait inévitable, on invoquait une paix qui ne pouvait être que la réunion des deux peuples sous la charte des Cortès : c'était l'unique pensée de Morillo et de tous les Espagnols, qui célébraient un triomphe commun dans le réveil de la liberté constitutionnelle, tandis que les républicains gardaient au fond de l'âme le serment d'une séparation éternelle. On n'épuisait point la question ; mais, après avoir sauvé les royalistes d'un désastre inévitable par la suspension des hostilités, on leur laissait encore, dans les relations intimes, l'avantage d'exprimer des intentions plus droites.

Sans doute il n'y eut point d'incertitudes, point d'hésitations dans la volonté d'une indépendance nationale, souveraine; mais l'entrevue de Santa Anna, si touchante, si honorable, et néanmoins imprudente tout autant que l'armistice, donna aux démarches postérieures toute la faiblesse des rapprochemens domestiques. On parut étonné de voir le président de la république écrire ainsi au général Morillo : « Je me flatte que vous con-

tribuerez beaucoup à éclairer les affaires de l'Amérique, et que les renseignemens donnés par vous produiront quelque résultat avantageux pour la malheureuse province de Venezuela. Vous avez été notre ennemi; il vous importe aujourd'hui d'être notre plus fidèle ami, car autrement nous nous jouerions de nos promesses de Santa Anna, et nous renverserions [illegible] que dans ses bases les plus profondes le monument de notre amitié. Nos envoyés ont tous les pouvoirs nécessaires, et si le gouvernement de Sa Majesté veut la paix, elle peut être conclue d'une manière satisfaisante pour tous, même avant le mois de juin. J'ai pris la liberté d'adresser au roi une lettre de félicitation pour son avénement au trône de l'amour et de la loi, pour l'heureux jour où il s'est montré la gloire des monarques du monde en présentant aux Espagnols le sceptre de la justice, aux Américains l'arc-en-ciel de la paix. Je le prie d'écouter avec indulgence la voix de Colombie, qui demande une existence politique. »

L'enthousiasme céda enfin à la raison politique. Ainsi qu'il arrive toujours en des circonstances semblables, de nombreuses difficultés s'élevèrent dans l'exécution de l'armistice, et le

peuple lui-même fit parler ses intérêts au dessus des affections particulières. On ne perdit qu'une campagne.

Éclairé sur la situation respective des deux partis, et prévoyant sans doute qu'il se verrait contraint de tirer de nouveau l'épée contre le héros devenu son ami, Morillo avait sollicité son rappel; il quitta l'Amérique le 17 décembre 1820, après avoir, pendant cinq ans, honoré son titre de sujet par les qualités et le dévouement d'un homme libre. Latorre, qui l'avait dignement secondé, restait seul chargé de diriger les nouveaux efforts de la métropole, de constater ses dernières et irréparables défaites.

CHAPITRE XII.

Nouvelles réunions à la République. — Rupture de l'armistice. — Bataille de Carabobo, décisive pour l'indépendance du Venezuela. — Délibérations du Congrès ; proclamation de l'*Acte constitutionnel.*

Il n'y avait plus de calculs humains pour la métropole : où son pouvoir existait encore, il s'éteignait condamné par le temps, et sans paraître mériter l'insurrection des peuples.

Le général San Martin et l'amiral Cochrane, combattant à cette époque pour la délivrance du Pérou, se trouvèrent en position d'établir quelques intelligences dans les provinces de la Nouvelle-Grenade qui sont au sud de la ligne. Bientôt après, le 9 octobre 1820, l'opulente Guayaquil, jusqu'alors fidèle à l'Espagne autant par égoïsme que par affection, d'ailleurs éloignée d'environ quatre cents lieues du principal théâtre de la guerre, et protégée par le Quito contre les mouvemens du Cundinamar-

ca, Guayaquil proclama son indépendance; et cet événement, dirigé par les patriotes Villamil et Loro, s'opéra sans secousses, sans meurtres, sous les auspices de l'opinion publique.

Cuenca, au sud-est de Guayaquil, donna trois mois après un exemple pareil.

Quant au Quito, le premier siége d'une junte insurrectionnelle en 1809, mais désolé depuis par la terreur et les réactions sanglantes, l'esprit de liberté ne pouvait s'y rallumer que lentement; cette riche et vaste contrée, à laquelle on avait conservé le titre et les prérogatives de royaume, était gardée, défendue par les Espagnols comme une dernière espérance. Néanmoins, à l'approche des troupes de Guayaquil, que les soins de sa propre sûreté rendait enfin belliqueuse, la métropole perdit encore les districts de Quaronda, de Riobamba et de Hambato, frontières méridionales de la province de Quito.

L'armistice n'était point connu dans ces pays, non encore disputés par la guerre; mais l'opinion publique, conquérante également au nord pendant la suspension d'armes, forçait Bolivar lui-même à revenir sur cet onéreux traité. — Quel avantage en retirons-nous? Nous devions bien plutôt le redouter. Notre recon-

naissance comme nation éprouvera une opposition invincible de la part du gouvernement espagnol, qui ne cherche qu'à gagner du temps pour se mettre en état de continuer la guerre. Habitans, officiers et soldats, législateurs, tous sont effrayés de notre inaction. Ne savent-ils pas que vers le sud nous pouvions obtenir des avantages incalculables; que Carthagène, qui maintenant remplit ses magasins, allait se rendre quand on a cessé de combattre; que les provinces de Rio Hacha et de Maracaïbo étaient promises à nos armes; ne voient-ils pas qu'à l'est nos troupes sont en proie à la famine, et que sur les côtes, comme sur les bords de l'Apure, elles succombent à l'influence pernicieuse du climat; aujourd'hui enfin ne sommes-nous pas tous convaincus que ce déplorable traité n'est qu'à l'avantage des Espagnols?

Bolivar, en communiquant ces plaintes, ces rumeurs publiques à Latorre, lui déclarait ne pouvoir imposer silence à ses compagnons d'armes, à ses concitoyens, qu'autant qu'il leur ferait accorder, à titre d'indemnité, l'entière occupation des provinces de Cumana, de Rio Hacha et de Maracaïbo. Mais Bolivar, qui signait cette proposition de Bogota, le 25 janvier, ignorait qu'au même instant, à cent cinquante

lieues de là, on obtenait une grande partie de ses demandes sans le concours du général espagnol.

Lorsque, dans le milieu de l'année précédente, la mutinerie cupide des Irlandais avait fait abandonner la ville de Rio Hacha, on s'était proposé d'y revenir par Sainte-Marthe, place maritime qui défend toute cette côte, et l'une des cités le plus long-temps dévouées à la cause royale. Quelques mois plus tard, bloquée par l'amiral Brion, menacée sur terre par le général Montilla, Sainte-Marthe ouvrit ses portes à leurs premières sommations, le 11 novembre : le fort de la Zienega, à quatre ou cinq lieues de la ville, sur l'embouchure de la Magdalena, soutint seul l'assaut des patriotes. Alors on se disposait à reprendre Rio Hacha, où le parti de l'indépendance n'attendait pour se prononcer qu'une attaque du dehors ; mais l'armistice survint. Il fut impuissant sur l'esprit du peuple, et toute cette province se donna librement à la république en janvier 1821.

L'éclatante défection de Maracaïbo, le 28 du même mois, porta une atteinte plus directe à l'armistice. Les citoyens protestèrent en leur nom contre l'autorité espagnole : des officiers

et des magistrats royalistes étaient à la tête du mouvement. Mais on invoqua la protection des patriotes, et ils étaient tout prêts à l'accorder; le colonel Heras, détaché du corps d'armée qu'Urdaneta commandait dans les environs, vint sur-le-champ prendre possession de Maracaïbo, ville riche et commerçante, renfermant une population de vingt mille âmes : elle entrait pour la première fois dans l'union républicaine.

Bolivar improuva officiellement la conduite de ses généraux; mais, satisfait au fond d'une infraction que justifiait le salut public, il ajouta aux motifs de rupture en proposant à Latorre de régulariser le traité d'après les nouvelles positions. Le général espagnol, qui n'était guère en état de soutenir de promptes hostilités, parut vouloir négocier : de part et d'autre on nomma des commissaires; on se donna des explications sur l'affaire de Maracaïbo; une correspondance s'établit, utile sans doute par le temps qu'elle laissait aux préparatifs, mais dangereuse en ce qu'elle compromettait un guerrier loyal dans les subtilités de la diplomatie. Quant aux griefs reprochés aux Espagnols, Latorre en était absous par son caractère connu : quelques bandes royalistes

incendièrent les campagnes du Varinas; un assassin, Villasana, fut arrêté et fusillé comme convaincu d'avoir attenté aux jours de l'héroïque Paez; mais toutes les armées ont des vagabonds, toutes les causes ont des fanatiques qui les déshonorent.

Enfin, le 10 mars 1821, Bolivar fit connaître au successeur de Morillo l'argument le plus vrai contre le maintien du traité : « Comme la nécessité est la loi primitive et la plus obligatoire, je me vois forcé de m'y soumettre, quoiqu'à regret. Entre le résultat douteux d'une campagne et le sacrifice certain de l'armée par la famine et les maladies, il n'y a pas à balancer; il est de mon devoir de faire la paix, ou de combattre. Si le gouvernement espagnol désire notre amitié, il a eu le temps de se déterminer en autorisant ses commissaires à traiter de la paix d'après la seule condition admissible, proclamée depuis dix ans : l'indépendance. Nous voici dans le cas prévu par le traité d'armistice, et je vous le notifie avec douleur à dater du jour où ma dépêche vous sera parvenue. »

Au moment de cette rupture, le vice-président de la république, Zea, suivait en Espagne de vaines négociations. Parti d'Angostura en

février 1820, il n'était d'abord chargé que de traiter d'un emprunt de cinquante millions de francs, soit en Angleterre, soit en France; de solliciter des gouvernemens européens la reconnaissance de sa république; de régler quelques points de religion avec la cour de Rome; enfin de maintenir les agens autorisés, et de désavouer des intrigans qui se disaient chargés d'affaires de la Colombie. Lors de la suspension d'armes, il reçut l'invitation de se rendre à Madrid, et, de concert avec deux autres envoyés de la république, d'y soutenir l'indépendance nationale comme une condition *sine quâ non* de la paix.

Zea ne fut écouté que d'un petit nombre d'hommes composant le *parti américain*, philanthropes sans caractère officiel, et sans aucune influence. Il se vit simple spectateur d'une délibération des Cortès qui partageait toute l'Amérique espagnole en trois gouvernemens, le nord, le centre et le sud; Mexico, Santa Fé et Lima en auraient été les chefs-lieux respectifs, et chacune de ces villes serait devenue le siége d'une assemblée nationale représentative, considérée comme section des Cortès de la Péninsule : les individus libres restaient seuls assimilés aux citoyens de la métropole. C'était

toujours l'ancien système colonial, revêtu seulement des formes constitutionnelles.

La proposition d'un pacte fédéral entre l'Espagne et la Colombie, faite par Bolivar au duc de Frias, ambassadeur du roi catholique à Londres, avait été rejetée, et l'on put juger du succès de la demande principale par la joie que fit éclater toute la Péninsule à la nouvelle de la rupture du traité d'armistice : on y rêvait encore, on y proclamait déjà la prochaine soumission des colonies. L'ordre de quitter l'Espagne fut intimé aux commissaires d'un gouvernement désormais qualifié d'intrus. Dans un autre temps on le seût chargés de fers; mais les Cortès, inexorables contre toute atteinte à la dignité de la métropole, savaient du moins respecter le droit des gens.

L'orgueil castillan se manifestait en Amérique avec une égale énergie. L'espoir de la réunion avait d'abord altéré la discipline; quelques corps de l'armée étaient même restés incertains entre l'indépendance et la loi des Cortès. Au signal des combats, à l'idée d'une honte pour la mère patrie, le général Latorre retrouva les soldats de Morillo, encore plus fiers, plus dévoués, depuis qu'ils avaient à venger leur propre Constitution du mépris des Américains.

La situation militaire des indépendans, les nombreux avantages qu'ils avaient obtenus par le seul entraînement de l'opinion, tous ceux que leur promettait une force réelle, ôtaient du moins à leur bouillante valeur le caractère de la présomption : il leur était permis de chanter un triomphe qu'ils voyaient pour ainsi dire devant eux. Montilla et Brion avaient repris leurs positions devant Carthagène. Urdaneta menaçait le territoire de Coro. Bolivar, Paez, Bermudez, combinant leurs marches à l'ouest et à l'est, se préparaient à fondre sur Caracas. Un jeune aide de camp du libérateur, Sucre, qui s'était fait remarquer par son courage dans les combats, par son habileté dans les négociations, fut chargé de la délivrance du Quito. De part et d'autre on allait déployer une grande vigueur; mais la guerre, toujours si déplorable, pourrait du moins être adoucie dans ses malheurs par le traité du 26 novembre, qui la soumettait aux lois de la civilisation, aux volontés plus impérieuses de l'humanité : Bolivar et Latorre en ordonnèrent également l'exécution, sous les peines les plus sévères.

Quarante jours devaient être écoulés entre la réception de l'acte de rupture et les premières hostilités. La honte d'une infraction fut pour

le commandant espagnol de Carthagène. Le 20 avril, huit jours avant le délai expiré, il attaqua à l'improviste une division stationnée à quelque distance de la ville; mais le 4 du mois suivant, tandis qu'il se préparait à pousser de nouvelles sorties, on répondit à son impatience par l'invasion subite de quarante-trois chaloupes canonnières, que le mulâtre Padilla, pilote habile, était parvenu à introduire dans le port par la passe étroite de Caballos, à l'extrémité sud de la baie, et d'une approche très difficile. Ce succès devait hâter de plusieurs mois la reddition de Carthagène.

Le plan de campagne recevait une exécution prompte et brillante dans l'ancienne capitainerie. Dès le 8 mai la ville de Coro, et bientôt après tout son territoire, se rendirent au général Urdaneta. Le Coro, situé sur le golfe de Venezuela, et comprenant une partie des côtes qui s'étendent vers le golfe de Triste, avait causé de grands maux à l'indépendance; c'est de là que Monteverde était sorti en 1812; et depuis les Espagnols n'avaient cessé d'y trouver obéissance et dévouement. La sagesse d'Urdaneta établit une intime union entre les habitans du Coro et les défenseurs de la république.

A l'est de ce pays était la province de Valence,

soumise à la métropole, mais dévouée aux indépendans; la conjuration de l'alcade Guevara y liait encore un grand nombre de familles. Instruit de ces dispositions, et voulant d'ailleurs observer les mouvemens de Bolivar, qui débouchait du Truxillo, Latorre avait rassemblé son principal corps d'armée dans les environs de Valence. Morales occupait Calabozo, au milieu des plaines; position vivement disputée en 1818, aujourd'hui sans importance pour les patriotes, qui étaient maîtres à l'est et à l'ouest du Venezuela. Une faible garnison gardait Caracas, ville qu'il importait de défendre.

Bermudez part de Barcelone avec seize cents hommes. A Guatin il rencontre six cents Espagnols qui osent accepter le combat; il les culbute, et se présente devant Caracas : la junte capitule. Les sûretés garanties par le traité de Truxillo lui sont scrupuleusement accordées : la garnison se retire vers la vallée d'Aragua; les autorités et les habitans royalistes s'embarquent pour Puerto Cabello. Le lendemain, 16 mai, La Guayra suit l'exemple de la capitale. Mais Bermudez veut ajouter à cette victoire facile avec une poignée de troupes; bientôt atteint par Morales, qui était accouru de Calabozo, il est contraint de lui

rendre Caracas et La Guayra, après douze jours d'occupation.

Les indépendans n'en avaient pas moins réussi à faire accepter par l'ennemi et leurs marches et leurs projets. Inactif dans la capitale, Morales se dirigea vers Valence pour y soutenir Latorre, que Bolivar pressait avec vigueur, et de part et d'autre on prit des dispositions pour une bataille qu'on ne voulait plus remettre, qu'on ne pouvait plus éviter. La jonction des chefs espagnols leur donnait six à sept mille hommes, savamment répartis devant Carabobo, à six lieues sud de Valence. Ils avaient en vue un nombre égal de patriotes, qui sortaient de la plaine de Tinaquillo, plus confians dans leur bravoure que dans l'avantage des positions.

Le 24 juin, à la pointe du jour, l'armée républicaine se déploie sous les yeux du libérateur. Paez, Cedeño, Plaza, guidaient chacun une division. Des montagnes, des cours d'eau, d'étroits défilés, rendaient les mouvemens difficiles, périlleux; il fallait souvent essuyer, sans pouvoir y répondre, le feu d'un ennemi qui attendait tranquille, échelonné sur le penchant d'une colline dont les hauteurs étaient couvertes d'artillerie. L'attaque est impétueuse, et sans

fruit; il était impossible de forcer le passage. Mais Bolivar s'aperçoit que la droite de Latorre présente un front moins serré; il ordonne un mouvement oblique : Paez le dirige, l'exécute sous le feu le plus meurtrier, avec un rare bonheur, avec une étonnante précision. Bolivar, serrant alors Paez entre ses bras, — C'est à toi qu'appartient l'honneur du commandement en chef; je te le cède sur le champ de bataille! — Cependant un cours d'eau restait encore à franchir; Paez s'élance encore le premier, ses soldats le suivent, et vont périr foudroyés au pied de la colline. La bataille paraissait perdue; on se décourageait: tout à coup la légion anglaise se précipite la baïonnette en avant; les Venezueliens se reforment; deux nouvelles compagnies accourent, commandées par l'intrépide Heras, et les hauteurs sont emportées. La retraite des Espagnols ne permet pas à toute l'armée républicaine de partager la gloire de sa première division; néanmoins de nouveaux combats, également honorables, s'engagent dans la plaine de Carabobo, et consomment une victoire qui asseoit définitivement l'indépendance nationale.

Le soir même la ville de Valence fut occupée par les républicains, et, des dix mille Espa-

gnols qui avaient soutenu l'affaire, quinze cents seulement parvinrent à regagner Puerto Cabello. La perte des indépendans ne fut considérable que parmi les officiers; entre autres Heras, mort sur les hauteurs qu'il avait emportées; Cedeño et Plaza, tombés sous les derniers coups que l'ennemi portait en fuyant.

A la nouvelle de cette journée, le colonel Pereyra, que Morales avait laissé à Caracas avec quinze cents hommes, abandonna la ville pour se renfermer dans le fort de La Guayra, déterminé à se faire sauter, lui et sa garnison, plutôt que de se rendre à Bolivar, qui s'avançait à la tête de quatre mille hommes; et cette résolution de Pereyra, formellement annoncée, était encore garantie par l'opiniâtreté connue de son caractère. Mais l'amiral français Jurien, commandant une flottille stationnée dans la mer des Antilles, entreprit d'arracher ces courageux soldats à une mort certaine; il négocia pour eux une capitulation honorable avec Bolivar, et, le 4 juillet, des bâtimens français les réunirent à leurs compatriotes.

Les Espagnols ne possédaient plus, dans le Venezuela, que deux places fortifiées : Puerto Cabello et Cumana. Il était toutefois prudent de mettre les pays nouvellement délivrés à l'a-

bri des tentatives que pouvaient favoriser les communications maritimes. Bolivar établit provisoirement deux gouvernemens militaires : le premier, confié à Paez, comprenait les provinces de Caracas et de Valence; Mariño fut appelé au second, qui embrassait Coro, Maracaïbo, Merida et Truxillo. Le général Bermudez conservait le commandement des territoires de l'est et de l'île Marguerite. Les villes de l'intérieur reçurent de fortes garnisons, et le reste de l'armée fut dirigé au sud de la Nouvelle-Grenade.

Le Congrès était alors réuni dans la ville de Cucuta, désignée par la loi fondamentale comme le centre de l'union républicaine : elle est à trente lieues sud du lac de Maracaïbo, dans les andes de Pamplona. Les représentans du peuple, après avoir décerné les honneurs du triomphe à Bolivar et à son armée, ordonnèrent l'érection d'une colonne qui consacrerait à jamais le souvenir d'un événement si fécond en grands résultats.

Des travaux non moins glorieux avaient signalé la session de ce Congrès général. Les promesses, l'honneur, les prospérités de la république étaient placées sous la sauve-garde des lois.

Le partage des biens nationaux entre tous les défenseurs de la liberté donna cinq cents piastres au simple soldat, et la proportion conservée entre les grades fit monter à vingt-cinq mille piastres la récompense du général en chef.

Le traitement des fonctionnaires civils et militaires fut établi avec autant de dignité que de sagesse. Les besoins de l'état n'ayant permis jusque là que de payer par moitié, on consolida le surplus comme une dette nationale. Bolivar déposa sur l'autel de la patrie les cinquante mille piastres qui lui étaient allouées en qualité de président depuis 1819.

La dette publique fut réglée avec la probité qui distingue les nations souveraines. On reconnut jusqu'aux emprunts faits par Mac Gregor pour ses expéditions aventureuses.

Une contribution légale remplaça les taxes arbitraires qui entravaient encore l'agriculture et le commerce.

L'inquisition fut abolie. On dota l'instruction publique avec les biens des couvens supprimés.

Enfin, le 30 août 1821, les mandataires du peuple proclamèrent la Constitution, arche sacrée de la république, dans laquelle une sage

inquiétude plaça les réglemens à côté des principes (1).

« Colombiens, vos représentans ont accompli la mission que vous leur aviez confiée. Voici l'acte qui réunit différens peuples en une seule nation, assez riche pour être heureuse, assez puissante pour être respectée. Votre gouvernement est populaire. Les pouvoirs, parfaitement distincts, y sont combinés de manière qu'ils protègent également la liberté, la propriété, l'égalité devant la loi.

« Le pouvoir législatif, divisé en deux chambres, vous fait participer à la formation des lois par l'organe des délégués que vous avez librement élus. Toutes les charges sont communes; elles seront imposées non plus pour satisfaire à des avarices particulières, mais pour fournir aux besoins de la république. Il n'en existera point d'autres que celles qui auront été proposées et consenties par vos représentans.

« Le pouvoir exécutif, remis tous les quatre ans entre les mains du plus digne, veillera à la sûreté intérieure et extérieure de la république. Il possède tous les moyens d'être utile et bien-

---

(1) *Voyez*, à la fin du volume, le texte de la Constitution.

faisant; il n'en a aucun pour devenir oppresseur. L'agriculture, le commerce et l'industrie, l'éducation publique, les sciences et les arts, toutes les sources de la prospérité publique seront fécondées par une administration prudente et sage.

« Devant le pouvoir judiciaire l'intrigue sera sans force, et la richesse sans influence. Il restera la sauve-garde de l'innocent, l'effroi du coupable. Tout, devant lui, rendra hommage à la loi.

« Le Congrès général croit avoir fondé la grandeur de la nation; mais, Colombiens, les membres du gouvernement seront élus par vous. Pesez bien vos choix : que le courage, le savoir, les vertus, soient les bases immuables de l'édifice que vous avez élevé. »

Chargé par la Constitution d'élire le premier corps de sénat, le Congrès donna lui-même l'exemple de la sagesse dans les choix : parmi les sénateurs, qui tous avaient mérité de la reconnaissance nationale, on distinguait Nariño, un des vétérans de l'indépendance, le premier libérateur du Cundinamarca, sorti des prisons de Cadiz en 1820, et alors vice-président de la république; Paez, héros des temps merveilleux; Mariño, général illustre, grand

citoyen depuis qu'il avait hautement reconnu la faute de son ambition; Urdaneta et Sucre, qui tous deux trouvaient la gloire dans les conseils et sur le champ de bataille; les ecclésiastiques Cuervo, Ramond-Mendez, Maria-Briceño, Manuel Rebollo, qui savaient unir ensemble la religion et la philosophie. Mais deux hommes manquaient à cette réunion, qu'ils eussent honorée : la patrie venait de perdre le président Roscio et l'amiral Brion, l'un célèbre par ses vertus civiques, l'autre immortel par son dévouement pour le pays qui l'avait adopté.

Bolivar, président de la république depuis qu'elle était fondée, n'exerçait plus qu'impatiemment une dictature dont il reconnaissait le danger pour ses concitoyens. Ce n'était pas qu'il se sentît assez faible pour jamais les opprimer; mais sa généreuse prévoyance lui faisait toujours craindre que le peuple, s'habituant à l'autorité d'un seul, négligeât de porter sa vue sur d'autres hommes également dignes de sa confiance, et qu'alors, au lieu d'inspirer de nobles émulations, il suscitât des jalousies, des rivalités, des factions; déjà quelques patriotes ombrageux accusaient l'ambition du libérateur, et ces clameurs, quoique isolées, étaient venues déchirer l'âme du héros. Aussi, dès l'ou-

verture de la session, avait-il adressé au Congrès sa démission comme président de la république : sa conduite, son caractère, son opinion, ne permettaient aucun doute sur la sincérité de cette démarche. Il s'attachait à démontrer l'incompatibilité de la première magistrature avec ses fonctions militaires, et il ajoutait : « Si le souverain Congrès persistait à me maintenir dans la présidence de l'État, je renoncerais au titre cher et glorieux de citoyen de la Colombie; j'abandonnerais mon pays, heureux de l'avoir servi, pour aller vivre libre sur une terre étrangère. » Bolivar rappelait, sans le vouloir, un exemple de l'antiquité qu'il méritait de reproduire. Mais le peuple aurait vu la liberté en péril, et le Congrès lui-même aurait perdu l'appui de l'opinion, si l'ère constitutionnelle n'eût commencé sous les auspices du libérateur. Son élection, votée aux acclamations générales, donnait d'autant plus de sécurité qu'on se flattait déjà qu'il serait encore une fois réélu, conformément au nouveau pacte social, qui n'était point applicable aux nominations précédentes. Bolivar se dévoua en acceptant l'autorité suprême, et Santander, qui méritait bien en effet de la partager avec lui, fut proclamé vice-président de la république, quoiqu'il eût

aussi témoigné son éloignement pour les hautes fonctions civiles. Heureuse la nation dont les suffrages n'imposent encore de devoirs qu'à la vertu!

La réunion de la Nouvelle-Grenade et du Venezuela, glorieusement obtenue par les armes, sanctionnée par la loi fondamentale, fut consommée par une sage mesure politique. La ville de Bogota, si vaine de ses anciennes prérogatives, reçut provisoirement le titre de capitale de la république : elle allait d'ailleurs en devenir le point central, par suite de la réunion des provinces subéquatoriales. On décida que le Congrès y siégerait jusqu'à la fondation déjà décrétée de la ville de *Bolivar*.

Dans sa séance de clôture, le 14 octobre 1821, le Congrès donna un grand exemple de reconnaissance nationale; il vota des remercîmens aux hommes libres et aux philanthropes de tous les pays qui avaient soutenu la république naissante de leurs efforts, de leurs vœux, de leurs lumières; il nommait particulièrement lord Holland, Robert Wilson et Marryatt; l'abbé de Pradt; Clay et William Duane, citoyens des États-Unis. C'est ainsi que des esprits supérieurs, devançant la politique de leur siècle, préparent l'union de tous les peuples.

CHAPITRE XIII.

Situation générale.

Le cours des succès ne fut plus interrompu. L'opiniâtre gouverneur de Carthagène, Torres, après six mois de siége depuis la reprise des hostilités, capitula enfin le 5 octobre 1821, laissant la population de cette héroïque cité dans un épuisement presque égal à celui de la première reddition, mais fière de ses nouveaux désastres, et transportée d'une joie vive et touchante à la vue de ses libérateurs : plusieurs d'entre eux, notamment Montilla, qui les commandait en chef, avaient soutenu le glorieux siége de 1815. La ville de Cumana tomba au pouvoir des républicains le 15 du même mois : elle avait été constamment occupée par les Espagnols depuis l'invasion de Monteverde. Les garnisons de ces places, privées de l'appui des

habitans, s'étaient distinguées par une grande constance de courage; des conventions honorables leur permirent de se transporter l'une à Cuba, l'autre à Porto Rico.

L'année se termina par une réunion de territoire non moins importante, et plus favorable encore à la cause nationale : la force de l'opinion suffit pour entraîner les provinces de l'isthme, jusqu'alors inébranlables dans leur soumission d'habitude à la métropole, et qui n'avaient connu, de toute la révolution, que la folle entreprise de Mac Gregor deux années auparavant. A Panama le 28 novembre, et sept jours plus tard à Porto Bello, les citoyens, réunis sans troubles, insurgés sans haine, mais noblement jaloux d'une liberté conquise par leurs compatriotes, déclarèrent aux autorités royales qu'ils cessaient de les reconnaître, et l'indépendance du pays fut aussitôt proclamée. Les Espagnols, ne pouvant essayer aucune résistance, s'embarquèrent pour le Quito.

Cette dernière province, ainsi que celle du Pasto, qui lui est contiguë, étaient les seules qu'on eût à délivrer dans les contrées méridionales. L'ennemi s'y trouvait nombreux, et bien approvisionné. Les vœux secrets du Quito appelaient l'indépendance; mais Pasto la repous-

sait, et les deux pays, favorables à la défensive, étaient périlleux pour l'attaque : les andes, par leur élévation, leurs embranchemens, leurs irrégularités, les entourent de fortifications inexpugnables. Néanmoins les Espagnols ne purent y soutenir avec avantage la campagne de 1822 : ils avaient à combattre Bolivar et le général Sucre, l'un parti de Bogota, l'autre de Guayaquil, où il s'était rendu par Esmeraldas, en suivant les côtes de l'ouest.

Le libérateur ne pouvait guère ajouter à sa gloire; mais une haute renommée s'attacha dès lors au nom de son jeune lieutenant : Sucre fit la conquête du Quito. Il entra dans la capitale de cette riche province le 25 mai, après une bataille mémorable, gagnée sur le vieux général Aymerich, au pied du volcan de Pichincha. Les garnisons espagnoles furent conduites à la Havane aux frais de la république : telle était la clause d'une capitulation offerte par le vainqueur lui-même, qui ajoutait à son triomphe en honorant le courage.

De son côté Bolivar avait aussi, selon son expression, vaincu la nature et les hommes : poussé de rocher en rocher, l'ennemi s'était renfermé dans Pasto, dont on commençait le siége. Le commandant espagnol don Basilio

Garcia, reconnaissant l'impossibilité de s'y défendre avec succès, veut sauver à cette ville la honte et les maux d'une défaite ; il propose de capituler. Les habitans s'y refusent, et prétendent rester fidèles à la métropole. On allait poursuivre les hostilités, lorsque l'évêque de Popayan parvint à éclairer cette population sur ses propres intérêts, et elle se rendit, le 8 juin, mais à condition qu'on ne lui ferait supporter aucune charge de guerre, et que chacun conserverait la faculté d'émigrer. Bolivar garantit sans peine ce qu'il aurait lui-même proposé. Bientôt on crut voir les préventions et les craintes se dissiper dans l'esprit de la multitude ; les créoles, qui faisaient partie de la garnison, demandèrent à passer sous les drapeaux de la république, et les habitans parurent s'honorer du titre de citoyens libres.

Cependant le peuple de Pasto, jeune pour la révolution, se laissa circonvenir par des moines séditieux, et, peu de mois après la réunion, affecta des regrets pour les lois de la métropole. Trompé sans doute dans ses vues ambitieuses, le même évêque qui avait prêché la concorde, exerçait alors toute son influence pour provoquer la dissension et le meurtre. La garnison colombienne fut massacrée par la populace. A

cette horrible nouvelle, qu'il reçoit dans les premiers jours de mars 1823, Bolivar se met en marche de Popayan à la tête de cinq mille hommes; il surmonte de nouveau, non sans de grands périls, les obstacles que la nature a prodigués sur cette chaîne de montagnes; il atteint les rebelles; il les combat, les poursuit jusque sous les murs de Pasto, et, pour la seconde fois, met le siége devant cette ville déloyale. Le guerrier avait résolu de punir la trahison; mais une multitude fanatique lui aurait-elle jamais pardonné l'éloignement de quelques uns de ses prêtres? Homme d'état, Bolivar conjura la guerre civile par un grand acte de clémence : une amnistie pleine, entière, générale, fit rentrer tout le pays dans l'union constitutionnelle, et l'évêque de Popayan, ainsi vaincu par le libérateur, ne prêcha plus dès lors que l'amour de la république et l'obéissance à ses lois.

Une seule place résistait encore dans toute l'étendue de la Colombie; c'était Puerto Cabello, toujours si fatale à l'indépendance par sa force militaire et par ses communications maritimes. Le général espagnol Morales, actif, courageux, intrépide, soldat féroce quand il succéda à Boves, lieutenant distingué sous Mo-

rillo et Latorre, se montrait avide de renommée depuis qu'il remplaçait ce dernier dans le commandement en chef : Latorre avait été appelé à la capitainerie de Porto Rico peu après la mémorable bataille de Carabobo. Enflammé de l'espoir qu'il pourrait recueillir seul l'honneur de la pacification, pour laquelle il combattait depuis douze années, Morales, privé des ressources de ses devanciers, prolongeait avec talent une lutte inutile, désastreuse, mais qui flattait son amour-propre.

Il inquiétait sans cesse, il harcelait les républicains, forcés d'entretenir plusieurs corps d'armée pour repousser ses attaques ou pour surveiller ses mouvemens ; il bloquait des ports, s'emparait brusquement de quelques places, et, bientôt contraint de les abandonner, il avait du moins protesté contre l'affranchissement du sol. Enfin, dans le mois de septembre 1822, il réussit à s'emparer de la ville de Maracaïbo, et la conserva pendant près d'un an. Il avait alors essayé de renouveler ces enrôlemens de 1814 qui ont rendu si affreusement célèbres les noms du nègre Palomo, de Rosette, de Puy, de Boves; déjà plusieurs bandes de vagabonds désolaient les campagnes du Venezuela : le général Bermudez parvint promptement à les dissiper.

Quant aux villes, que Morales chercha aussi à soulever, il ne put y trouver d'aliment pour la guerre civile.

La gloire d'avoir vaincu ce redoutable adversaire, après un grand nombre de combats et plusieurs siéges, est due particulièrement au général Paez et au commodore Padilla, successeur de Brion. Les Espagnols ne furent définitivement chassés de Puerto Cabello qu'en novembre 1823. Il n'y avait plus à cette époque un seul ennemi à combattre sur le territoire de la Colombie.

Mais les armes de la république, illustrées sur un autre sol, accomplissaient le serment de Bolivar en 1820 : « Je jure que nos projets embrasseront l'Amérique entière. » Ce peuple qu'on apercevait à peine sous le régime colonial, si long-temps malheureux dans ses efforts pour l'indépendance, seul pendant dix années contre toutes les forces de la métropole, dédaigné du monde entier tant qu'il ne fut pas victorieux, s'élevait maintenant comme un phare protecteur au milieu de vingt peuples désunis, ou encore esclaves : il leur montrait la concorde, la liberté ; il leur offrait son exemple, son appui pour les conquérir.

San Martin, le héros de l'Amérique subéqua-

toriale, aussi grand, moins heureux que le héros du Venezuela, avait commencé l'éducation patriotique du Buenos-Ayres, du Chili, du Pérou; trop affligé des dissensions et des injustices qui sont si communes chez de jeunes nations, il résolut de confier à Bolivar l'achèvement de ses nobles desseins, qui d'ailleurs se liaient intimement à la politique du Libérateur, car il ne pouvait y avoir de sécurité pour personne tant qu'une armée espagnole foulerait le continent américain. D'après une entrevue que San Martin eut à Guayaquil avec le président de la Colombie, et de l'aveu du Congrès de chaque pays, le général Sucre, alors vainqueur du Quito, se rendit à Lima à la tête de trois mille hommes. Bolivar, arrêté quelque temps par les affaires du Pasto, le rejoignit l'année suivante, en septembre 1823, avec un corps de troupes plus considérable, et qui depuis s'est souvent augmenté.

Cette autre guerre de la liberté eut d'abord des chances diverses : les troubles intérieurs ajoutaient aux forces de l'ennemi. Mais le Congrès péruvien, plaçant le salut commun au dessus des rivalités particulières, et pénétré de cette vérité que le dévouement des peuples naît de leur enthousiasme pour les grandes re-

nommées, remit enfin la dictature suprême au président de la république colombienne, et l'antique empire des Incas eut bientôt secoué le joug des oppresseurs. Son indépendance fut définitivement proclamée le 9 décembre 1824, sur le champ de bataille d'Ayacucho, où six mille patriotes alliés, sous le commandement du général Sucre, restèrent vainqueurs de dix mille royalistes. Rodil, le Morales du Pérou, ne se défendait plus que dans le Callao, forteresse de Lima, qu'il retenait au mépris des traités (1).

Bolivar retraçait ainsi les différentes situations du pays qu'il venait de délivrer :

« Péruviens, le temps est arrivé où je dois accomplir la promesse que je vous ai faite d'abdiquer la dictature le jour même où la victoire aurait cimenté vos destinées. Le Congrès du Pérou s'assemblera le 10 février prochain, anniversaire du jour où un décret m'investit de cette autorité suprême. C'est alors que je retournerai au sein de l'assemblée législative qui m'a honoré de sa confiance. Ces paroles ne sont pas vaines.

» Péruviens, votre pays a souffert de grands

(1) Il n'en a été chassé qu'au commencement de 1826.

désastres militaires. Les troupes qui le gardaient occupèrent les provinces libres du nord, et firent la guerre au Congrès. La marine cessa d'obéir au gouvernement. L'ex président Riva Aguero, tour à tour usurpateur, rebelle et traître, combattit contre sa patrie et contre vos alliés. Les troupes auxiliaires du Chili, par une déplorable défection, nous privèrent de leur secours. Celles de Buenos-Ayres, s'étant révoltées dans la place de Callao contre leurs chefs, livrèrent cette forteresse à l'ennemi. Le président Torre-Tagle, en invitant les Espagnols à occuper cette capitale (Lima), acheva la destruction du Pérou. La discorde, la misère, le mécontentement, les intérêts personnels avaient étendu leur funeste influence dans chaque partie du pays. Le Pérou ne semblait plus exister. Tout était dissous.

» Ce fut dans ces terribles circonstances que le Congrès me nomma dictateur, pour sauver ses dernières espérances. La loyauté, la constance et la valeur de l'armée de Colombie ont achevé cette étonnante entreprise. Les Péruviens, pendant les fureurs de cette guerre civile, reconnurent le gouvernement légitime, et rendirent d'immenses services à leur patrie, tandis que les troupes qui les protégèrent se

couvrirent de gloire dans les champs de Junin et d'Ayacucho. Les factions ont disparu pour toujours du sol péruvien. Cette capitale a recouvré pour toujours sa liberté. La place de Callao est investie, et doit nous être livrée d'après la capitulation.

» Péruviens, la paix a succédé à la guerre, l'union à la discorde, l'ordre à l'anarchie, le bonheur à la mauvaise fortune. Mais n'oubliez jamais, je vous en conjure, que vous devez ces avantages aux illustres vainqueurs d'Ayacucho.

» Péruviens, le jour où s'assemblera votre Congrès sera un jour de gloire; ce sera le jour qui couronnera tous les vœux de mon ambition. Ne me demandez plus rien. »

Cependant Bolivar, disputé aux Colombiens comme le seul homme de l'Amérique à qui la reconnaissance des peuples ne permît plus d'être libre, fut pour ainsi dire contraint de garder quelque temps encore le pouvoir suprême : les Péruviens voulaient aussi que le législateur garantît l'ouvrage du héros. De son côté le général Sucre, resté à la tête de ses phalanges indomptables, marcha sur le Haut-Pérou, en chassa l'ennemi, y proclama l'indépendance, et c'est là que, par une sorte d'hommage filial, les peuples consacrèrent leur naissance

comme nation en donnant au pays le nom de ses libérateurs (1).

L'union républicaine, ainsi fondée par les armes, se fortifiait par des traités. Les États de Washington, le Mexique, le Guatimala, le Pérou, le Chili, le Buenos-Ayres, devenus les alliés respectifs de la Colombie, posaient déjà les bases de cet acte plus solennel, plus auguste, dans lequel tous les peuples de l'Amérique se garantiront à toujours leur indépendance particulière et générale : le congrès de Panama, idée noble et grande du Libérateur, renouvellera dans le Nouveau-Monde l'antique assemblée des Amphictyons.

Mais ce dessein d'une haute politique ne pouvait s'accomplir qu'après l'affranchissement total des contrées américaines, et Cuba, Porto-Rico, les îles Chiloë (2), subissaient encore le joug espagnol, tandis que le Brésil restait soumis à un prince portugais (3). Aussi la Colombie,

---

(1) Six provinces, réunissant environ un million d'habitans, et dépendantes autrefois de Buenos-Ayres, forment la *République de Bolivar*. Sa capitale portera le nom de *Sucre*. (1826.)

(2) L'archipel des Chiloë, entièrement délivré dans les premiers mois de 1826, a augmenté la république du Chili d'environ cent mille habitans. Alors il n'y avait plus un seul Espagnol armé dans le continent du sud ; mais le gouvernement de Madrid portait des forces à Cuba et à Porto Rico, et menaçait même Carthagène.

(3) Vers la même époque (mai 1826) l'empereur du Brésil donnait une constitution libérale à *ses peuples*. Mais le sénateur colombien qui, peu de temps avant la publication de cette Charte, ne voyait qu'une anomalie dans l'existence d'un trône au milieu de tant d'Etats libres, ne pourrait-il pas dire

constante dans la double tâche qu'elle s'était imposée, trop empressée peut-être dans son zèle, continuait-elle d'armer pour affermir sa propre liberté par la conquête de l'indépendance générale, en même temps qu'elle négociait au dehors pour venger tout un hémisphère des mépris du vieux continent.

Le roi d'Angleterre, chef d'une nation libre, s'est hautement proclamé l'allié de la République, et il a reçu ses ambassadeurs. D'autres monarques de l'Europe laissent aux besoins du commerce à préparer les concessions d'une politique surannée (1). Quant à l'Espagne, humiliée, pauvre et divisée, au dessous d'elle-même depuis qu'en 1823 elle s'est rendue au pouvoir absolu et au despotisme monacal, désormais impuissante par les armes, arrivée au point de n'avoir plus que l'idiome castillan pour unique témoignage de sa domination au delà des mers, elle appelle en vain des secours étrangers contre ses prétendues colonies; un empire déchu ne compte point d'alliés, et si la gloire espagnole, dès long-temps éteinte en Europe,

---

aujourd'hui que la constitution de don Pedro n'apporte qu'une trève dans la lutte du système républicain contre le système monarchique?

(1) La reconnaissance officielle de la République par l'Angleterre est du 2 janvier 1825. La Hollande a un traité de commerce avec la Colombie depuis 1824. La France et plusieurs autres monarchies ont des agens commerciaux accrédités auprès de la République.

doit renaître plus grande et plus pure, c'est aux lieux mêmes où l'ont portée ses premiers fondateurs : vaillans comme eux, mais magnanimes, leurs fils honorent enfin la mémoire de Colomb en élevant cette république déjà puissante, admirée de l'ancien monde, respectée dans le nouveau, dont elle est l'orgueil, dont elle tient les destinées.

Et c'est alors que la guerre de l'indépendance est portée au loin par l'illustre Libérateur, ce modèle si nouveau du véritable héroïsme, toujours fier du titre de citoyen, trop grand pour jalouser celui de maître, qu'on voit la Colombie, forte de ces institutions qui n'attachent point le salut d'un état à la fortune d'un homme, heureuse dans son intérieur, et recherchant les triomphes de la paix : l'instruction s'y répand dans toutes les classes; les mœurs s'épurent; les préjugés se dissipent; une noble émulation inspire les vertus publiques et privées; l'agriculture, le commerce, l'industrie, révèlent à tous les esprits le secret de la puissance nationale. Ici tout commence sans doute, et rien encore n'appartient à l'histoire; mais partout se pressent et se développent les germes d'une longue prospérité, que fécondent à l'envi les citoyens et le gouvernement, et ces riches contrées, naguère le sol

de l'esclavage, aujourd'hui la florissante patrie d'un peuple qui saurait défendre sa liberté comme il a su la conquérir, n'attendent plus de l'Europe que le bienfait de ses lumières. Ainsi Rome appela les arts de la Grèce quand elle n'eut plus d'ennemis à vaincre (1).

---

(1) Différentes circonstances avaient retardé la publication de ce livre, dont l'impression était terminée en décembre 1825. A cette époque les journaux firent entrevoir des changemens ou des développemens prochains dans le système politique de l'Amérique du Sud, et l'on attendit encore, afin de faire excuser la témérité d'une histoire contemporaine par le mérite de l'à-propos. Mais les événemens n'ont amené aucun résultat majeur, et le congrès de Panama, qui promettait surtout de grandes pages à l'histoire, semble ajourné indéfiniment : les lenteurs et les difficultés de sa réunion n'appartiennent encore qu'aux simples brochures.

La période que nous avons retracée reste complète, et se présente sous le jour qui lui convient.

Mais, en nous déterminant à publier cette histoire de la Colombie, nous devons mentionner l'espèce d'insurrection qui vient d'éclater dans le Venezuela contre la loi fondamentale du pays. Un général illustre, Paez, comme s'il était fatigué d'une gloire sans tache, se montre l'instrument docile d'une faction de *fédéralistes* : la Colombie subit aussi les erreurs du patriotisme. Ce mouvement, que soutiennent de petites prétentions, qu'enveniment des jalousies et des haines personnelles, n'a pourtant que deux causes fort aisées à détruire : d'abord l'étonnante indifférence du Libérateur, qui depuis trois ans abandonne les hautes fonctions dont l'a revêtu la patrie pour se reposer dans une dictature étrangère ; puis la négligence apportée à l'exécution du décret de 1819, lequel ordonne qu'une ville capitale sera élevée entre les deux grandes divisions de la république; de sorte que Bogota, restée le siége du gouvernement, semble avoir ressaisi ses anciennes prérogatives, tandis que Caracas, berceau de la révolution, se croit déshéritée de ses bienfaits.

L'intérêt national ne laissera pas se développer le germe de dissolution qui menace l'édifice commun. Que Bolivar, plus colombien que citoyen du monde, revienne affermir ce qu'il a fondé, ou bien, héros aventureux après avoir été grand homme, s'il adopte d'autres empires, que la présidence de l'Etat soit remise en des mains plus soigneuses de la chose publique, et le respect de la loi jurée désarmera les dissidens. Ils se rappelleront que la révolte des districts, la guerre civile et les triomphes sanglans du despotisme sont nés de la division fédérale, adoptée dans les premiers jours de l'indépendance. Eclairés par de si douloureux souvenirs, et bientôt solennellement assemblés dans la ville qui doit transmettre à la postérité le nom du Libérateur, les Colombiens n'hésiteront sans doute pas à saluer d'un nouveau serment, d'un serment unanime, cette Constitution dont l'unité est la base, que l'expérience a pour ainsi dire votée comme la plus favorable au pays, et qui déjà lui a procuré tant de force et tant de gloire. (Juillet 1826.)

ACTE D'INDÉPENDANCE
DU VENEZUELA.

(5 JUILLET 1811.)

« Au nom du Dieu tout-puissant, Nous, les représentans des provinces unies de *Caracas, Cumana, Varinas, Margarita, Barcelona*, *Merida* et *Truxillo,* formant la confédération américaine du Venezuela, au continent du sud, assemblés en congrès;

« Considérant la pleine et entière possession de nos droits, que nous avons justement et légalement recouvrés depuis le 19 août 1810, par suite des événemens de Bayonne, et de l'occupation du trône d'Espagne, due à la conquête, ainsi que par la succession d'une nouvelle dynastie constituée sans notre consentement; nous voulons, avant de faire usage de nos droits, dont nous avons été privés par force depuis plus de trois siècles, faire connaître au monde les motifs qui, émanés de ces mêmes événemens, nous autorisent dans le libre usage que nous sommes prêts à faire de notre souveraineté.

« Nous ne voulons point néanmoins commencer par alléguer les droits, inhérens à toute contrée conquise, de recouvrer son état de propriété et son indépendance: nous oublions généreusement cette longue série de malheurs, d'injures et de privations, que cette conquête a indistinctement causés à tous les descendans de ceux

qui ont découvert, conquis, et les premiers cultivé ces contrées, plongées dans une situation rendue pire par la cause qui aurait dû les favoriser. En jetant un voile sur les trois cents ans de la domination espagnole en Amérique, nous voulons seulement aujourd'hui offrir des faits authentiques et bien connus, qui auraient dû enlever à un monde son droit sur l'autre, à la suite du renversement, du désordre, et de la conquête, qui avaient déjà dissous la nation espagnole.

« Ce désordre a accru les malheurs de l'Amérique, en rendant vaines sa réclamation et ses remontrances; en mettant les gouverneurs espagnols en état d'insulter et d'opprimer cette partie de la nation, et en la laissant ainsi sans le secours et la garantie de la loi.

« Il est contraire à l'ordre, impossible au gouvernement de l'Espagne, et fatal au bien-être de l'Amérique, que celle-ci, qui possède une étendue de terre infiniment plus grande, et une population considérablement plus nombreuse, dépende et soit sujette d'un coin péninsulaire du continent européen.

« Les cessions et les abdications faites à Bayonne, les révolutions de l'Escurial et d'Aranjuez, et les ordres du substitut royal, le duc de Berg, envoyés en Amérique, suffisent pour donner de la force aux droits que, jusqu'à ce moment, les Américains avaient sacrifiés à l'unité et à l'intégrité espagnole.

« Venezuela a été la première à reconnaître et défendre généreusement cette intégrité; à ne pas abandonner la cause de ses frères, aussi long-temps qu'elle a pu conserver la moindre espérance de salut.

« L'Amérique a été appelée à une nouvelle existence depuis qu'elle a pu et dû prendre sur elle-même le soin de sa propre destinée et de sa défense, et l'Espagne de son côté peut reconnaître ou ne pas reconnaître les droits d'un roi qui a préféré sa propre existence à la dignité de la nation sur laquelle il régnait.

« Tous les Bourbons (de l'Espagne) ont concouru à l'invalide stipulation de Bayonne, abandonné l'Espagne contre la volonté du peuple : ils ont violé, dédaigné, foulé aux pieds les devoirs sacrés qu'ils avaient contractés envers les Espagnols des deux Mondes, quand ceux-ci, aux dépens de leur sang et de leurs trésors, les avaient placés sur le trône malgré la maison d'Autriche. Par une semblable conduite ils ont perdu leurs titres, et se sont rendus incapables de gouverner un peuple libre qu'ils ont livré comme un troupeau d'esclaves.

« Les gouvernemens intrus qui se sont arrogé la représentation nationale ont pris avantage des dispositions que la bonne foi, l'éloignement, l'oppression et l'ignorance avaient créées en Amérique contre la nouvelle dynastie entrée de force en Espagne. En opposition à leurs propres principes, ils ont soutenu parmi nous l'illusion en faveur de Ferdinand; et cela pour nous dévorer, nous accabler avec impunité : ils nous ont aussi promis la liberté, l'égalité, la fraternité, par des discours pompeux et des phrases étudiées, et couvraient le piége en nous offrant une illusoire, inutile et dépendante représentation.

« Dès qu'ils eurent été dissous ; et qu'on eut détruit

parmi eux les diverses formes du gouvernement de l'Espagne; dès que l'impérieuse loi de la nécessité eut dicté à Venezuela l'urgence de se sauver elle-même, pour conserver et maintenir le droit de son roi, et offrir un asile à ses frères européens contre les malheurs qui les menaçaient, leur première conduite a été divulguée; ils ont changé de principes, et donné les noms d'insurrection, de perfidie, et d'ingratitude aux mêmes actes qui avaient servi de modèles aux gouvernemens de l'Espagne. La raison en est, que ces actes fermaient la porte au monopole de l'administration, qu'ils se préparaient à perpétuer sous le nom d'un roi imaginaire.

« Sans égard à nos protestations, à notre modération, à notre générosité, à l'inviolabilité de nos principes; et en opposition aux vœux de nos frères d'Europe, nous avons été déclarés en état de rébellion; nous avons été bloqués; la guerre nous a été déclarée. Des agens ont été envoyés parmi nous pour nous exciter les uns contre les autres, et nous faire perdre notre crédit auprès des autres nations de l'Europe, et l'on a imploré leur assistance pour nous opprimer.

« Sans qu'on ait pris la moindre connaissance de nos motifs, sans qu'ils aient été présentés à l'impartial jugement du monde, sans autres juges que nos propres ennemis, nous sommes condamnés à une douloureuse séparation d'avec nos frères : et, pour ajouter le mépris à la calomnie, des agens revêtus de pouvoirs sont nommés pour nous, contre notre volonté expresse, et ces agens, dans les cortès, disposent arbitrairement de nos intérêts sous l'influence de nos ennemis.

«Dans le dessein de ruiner et supprimer les effets de notre représentation, quand on a été obligé de nous l'accorder, nous avons été assujétis à une petite et chétive échelle; la forme d'élection a été soumise à la voix passive des corps municipaux dégradés par le despotisme des gouverneurs; et cette conduite a été plutôt une insulte faite à notre franchise, à notre bonne foi, qu'une considération de notre incontestable importance politique.

« Toujours sourds aux cris de justice que nous jetions, les gouvernemens de l'Espagne ont tenté de décréditer tous nos efforts; ils ont déclaré criminelle, ils ont noté d'infamie, et puni de l'échafaud et de la confiscation, chaque entreprise faite à diverses périodes par des Américains pour le bonheur de leur patrie. Au moyen de cette atroce politique, ils sont parvenus à rendre nos frères insensibles à nos malheurs, à les armer contre nous, à effacer de leurs cœurs les douces impressions d'amitié, de consanguinité, et ils ont changé en ennemis une partie de notre grande famille.

« Dans le temps que, fidèles à nos promesses, nous sacrifiions notre sûreté et notre dignité civile pour ne pas abandonner les droits que nous avions généreusement conservés à Ferdinand de Bourbon, nous avons vu qu'à ses rapports forcés avec l'empereur des Français, il avait ajouté les liens du sang et de l'amitié; et déjà même les gouvernemens de l'Espagne avaient déclaré leur résolution de ne le reconnaître que conditionnellement (1).

---

(1) « Il fut une époque où l'on supposait que Ferdinand avait épousé une parente de Bonaparte. »

« Pendant cette cruelle alternative, nous sommes demeurés trois ans dans un état d'indécision et d'ambiguité politique, fatal et dangereux ; il eût suffi seul pour autoriser la résolution que la fidélité à nos promesses, et les liens de la fraternité nous décidèrent à différer jusqu'à ce que la nécessité nous eût obligés d'aller au delà de ce que nous nous étions d'abord proposé. Nous fûmes alors poussés par la conduite hostile et non naturelle des gouvernemens de l'Espagne, qui nous ont déchargés de notre serment conditionnel ; et c'est cette circonstance qui nous a appelés à l'auguste représentation que nous exerçons aujourd'hui.

« Mais nous qui donnons pour bases à nos procédés de meilleurs principes, et ne prétendons pas établir notre félicité sur les malheurs de nos semblables, nous considérons et traitons comme amis les compagnons de notre sort, et voulons faire participer à notre félicité ceux qui, unis à nous par les liens du sang, du langage et de la religion, ont souffert les mêmes infortunes dans un ordre de choses antérieur. Il suffit qu'ils reconnaissent *notre absolue indépendance* de cet ordre de choses, ou de toute autre puissance quelle qu'elle soit ; qu'ils nous aident de leurs vies, de leur fortune, de leurs sentimens; nous les déclarons et les reconnaissons, comme toute autre nation, ennemis pendant la guerre, et pendant la paix amis, frères et compatriotes.

« En conséquence de tous les motifs politiques, solides et incontestables qui nous ont si puissamment pressés de recouvrer notre dignité naturelle que l'ordre des événemens nous a rendue; conformément aux droits im-

prescriptibles qu'ont les nations de détruire tout pacte, accord ou association qui ne répondent pas aux desseins pour lesquels les gouvernemens furent établis, nous croyons que nous ne pouvons ni ne devons conserver les liens qui nous ont jusqu'à ce jour unis avec le gouvernement de l'Espagne; et que, comme toutes les autres nations du monde, nous sommes libres, et autorisés à ne dépendre d'aucune autorité que de la nôtre propre; à prendre, parmi les puissances de la terre, la place d'égalité que l'Être-Suprême et la nature nous assignent, et à laquelle nous sommes appelés par la succession des événemens humains pour notre bien et notre utilité.

« Nous prévoyons, néanmoins, les difficultés qui nous attendent, et les obligations que doit nous imposer le rang que nous sommes près d'occuper dans l'ordre politique du monde; nous reconnaissons la puissante influence des formes et des habitudes auxquelles malheureusement nous avons été accoutumés : nous savons aussi qu'une honteuse soumission à ces formes et à ces habitudes, quand nous pouvons les rejeter, serait pour nous plus ignominieuse et plus fatale à notre postérité que ne l'a été notre long et pénible esclavage, et que c'est un indispensable devoir de pourvoir à notre conservation, à notre sûreté, à notre bonheur, en changeant essentiellement toutes les formes de notre ancienne constitution.

« Considérant que, par les motifs allégués ci-dessus, nous avons satisfait au respect que nous devons aux opinions de la race humaine et à la dignité des autres na-

tions, au nombre desquelles nous sommes près d'entrer, et sur la communication et l'amitié desquelles nous comptons; nous, les représentans des provinces unies de Venezuela, appelant l'Être-Suprême en témoignage de la justice de nos actions et de la rectitude de nos intentions, nous implorons son divin et céleste secours; et, dans le moment même où nous nous trouvons appelés à la dignité que la Providence nous rend, nous ratifions notre désir de vivre et de mourir libres, et de professer et de défendre la sainte religion catholique et apostolique de Jésus-Christ; nous donc, au nom et par l'autorité que nous tenons du vertueux peuple de Venezuela, déclarons solennellement au monde que ces provinces unies sont et doivent être, à compter de ce jour, de fait et de droit, des états libres, souverains, indépendans, et qu'elles sont relevées de toute soumission et dépendance du trône d'Espagne; nous déclarons encore que nous sommes et devons être appelés leurs agens et leurs représentans; qu'un état libre et indépendant, ainsi constitué, a le plein pouvoir de prendre la forme de gouvernement qui est conforme à la volonté générale du peuple, de déclarer la guerre, de faire la paix, de contracter des alliances, de faire des traités de commerce, de limites, de navigation, et tous les actes ou transactions que font tous les autres états libres et indépendans. Afin que ceci, qui est notre déclaration solennelle, soit tenu pour valide, ferme et durable, nous lions mutuellement chacune des provinces aux autres, et engageons nos vies, nos fortunes et le nœud sacré de notre honneur national.

ACTE DIPLOMATIQUE.

Lorsque le gouvernement espagnol sollicite la médiation des hautes puissances européennes, à l'effet de rétablir, à titre de réconciliation, son autorité sur les peuples libres et indépendans de l'Amérique, il convient de déclarer à la face du monde les sentimens et la résolution du Venezuela; et quoique ces sentimens et cette résolution aient été manifestés par la république dès le 5 juillet 1811, et plus particulièrement depuis les premiers indices des intentions du cabinet de Madrid, il est du devoir du gouvernement, en qui réside la représentation nationale, de les réitérer et de les déclarer légalement et solennellement;

Considérant que non seulement cette déclaration franche et sincère est due aux hautes puissances en témoignage de considération et de respect, mais encore indispensable pour calmer l'inquiétude des citoyens du Venezuela;

Etant réunis en junte nationale, le conseil d'état, la haute cour de justice, le gouverneur, le vicaire général de l'évêché, l'état major général, les autorités civiles et

militaires, après avoir examiné attentivement la conduite du gouvernement espagnol, il a été reconnu :

1° Que l'idée d'une réconciliation cordiale n'est jamais entrée dans les vues du gouvernement espagnol;

2° Que, depuis les premières discordes, il a deux fois refusé la médiation de la Grande-Bretagne;

3° Qu'alors qu'on traitait de réconciliation il bloquait nos ports, envoyait des armées contre nous, et tramait des conspirations pour nous détruire;

4° Que le Venezuela s'étant soumis par une capitulation solennellement jurée (en 1812), à peine eut-il déposé les armes, que le gouvernement espagnol en viola toutes les conditions, et sacrifia des milliers de citoyens dont il avait promis de respecter les droits;

5° Que, nous faisant une guerre d'extermination, sans respect ni pour le sexe, ni pour l'âge, ni pour le rang, il a rompu tout lien social, et excité une haine juste et implacable;

6° Que cette haine s'est augmentée par les atrocités qu'il a commises, et par la mauvaise foi dont il a constamment usé envers nous;

7° Que toute l'Amérique, et surtout le Venezuela, est intimement convaincue de l'impossibilité absolue où se trouve l'Espagne de rétablir son autorité sur le continent;

8° Que l'Amérique connaît maintenant ses forces, ses moyens, les avantages naturels qu'elle possède, et qu'il n'y a pas sur la terre un pouvoir capable de la livrer de nouveau à l'Espagne;

9° Que, lors même que ce pouvoir existerait, l'Amé-

rique est résolue à périr plutôt que de se soumettre de nouveau à un gouvernement de sang, de feu et d'extermination;

10° Que, possédant la liberté et l'indépendance que la nature nous a données, et que les lois même d'Espagne et les exemples de son histoire nous autorisent à recouvrer par les armes, ce serait un acte de démence de nous soumettre au gouvernement espagnol à quelque condition que ce soit;

Par toutes ces considérations, le gouvernement de Venezuela, interprète de la volonté nationale, a résolu de faire à la face du monde la déclaration suivante :

1° La république de Venezuela, par droit divin et humain, est affranchie de l'autorité de la nation espagnole, et est constituée en Etat indépendant, libre et souverain.

2° L'Espagne n'a point le droit de réclamer l'obéissance à son autorité, ni l'Europe celui de la soumettre par force au gouvernement espagnol;

3° Le Venezuela n'a point sollicité et ne sollicitera jamais son incorporation à la nation espagnole;

4° Il n'a point sollicité la médiation des autres puissances pour se réconcilier avec l'Espagne;

5° Il ne traitera jamais avec l'Espagne, sinon d'égal à égal, en paix comme en guerre, ainsi que le font entre elles toutes les nations;

6° Le Venezuela ne désire point la médiation des puissances étrangères, si ce n'est pour qu'elles interposent leurs bons offices en faveur de l'humanité, en invitant l'Espagne à conclure un traité de paix et d'a-

mitié, à reconnaître le Venezuela pour une nation libre, indépendante et souveraine;

7° Enfin la république de Venezuela déclare que, depuis le 19 avril 1810, elle combat pour ses droits; qu'elle a répandu la plus grande partie du sang de ses fils; qu'elle a sacrifié ses biens, son repos, et tout ce qui est cher et sacré aux hommes, pour recouvrer son indépendance telle que la nature la lui a donnée;

Qu'en conséquence, le peuple du Venezuela est résolu à s'ensevelir au milieu de ses ruines, quand même l'Espagne, l'Europe, le monde entier se réunirait pour la replacer sous le joug de la métropole.

Donné à Angostura le 20 novembre 1818, huitième année de l'indépendance.

CONSTITUTION

DE

LA RÉPUBLIQUE DE COLOMBIA.

(Décrétée à Rosario de Cucuta, le 30 août 1821.)

Au nom de Dieu, auteur et législateur de l'univers;

Nous, les représentans des peuples de Colombia, réunis en congrès général, et chargés par nos commettans de fixer les règles fondamentales de l'union, ainsi que d'établir une forme de gouvernement qui protège efficacement la liberté, la sûreté individuelle, la propriété, l'égalité, et assure la jouissance de ces biens, avec toute la latitude possible, chez une nation qui fait les premiers pas dans la carrière politique;

Avons fait et décrété la constitution dont la teneur suit.

Titre Ier. — *De la nation Colombienne, et des citoyens de Colombia.*

Section Ire. — De la Nation Colombienne.

Art. 1er. La nation colombienne est pour toujours et irrévocablement libre et indépendante de la monarchie espagnole, et de toute autre puissance ou domination

étrangère. Elle n'est et ne sera jamais le patrimoine d'aucune famille ni d'aucune personne.

2. La souveraineté réside essentiellement dans la nation. Les magistrats et fonctionnaires du gouvernement, revêtus d'une autorité quelconque, sont les agens ou les mandataires de la nation, et comme tels, responsables envers elle de leur conduite publique.

3. La nation doit protéger par des lois sages et équitables la liberté, la sûreté individuelle, la propriété, l'égalité devant la loi de tous les Colombiens.

SECTION II. — Des Citoyens de Colombia.

4. Sont Colombiens : 1° tous les hommes libres nés sur le territoire de Colombia et les enfans de ceux-ci; 2° ceux qui possédaient un immeuble quelconque dans l'étendue de Colombia au moment de sa régénération politique, pourvu qu'ils demeurent fidèles à la cause de l'indépendance; 3° les étrangers qui obtiendront des lettres de naturalisation.

5. Tout citoyen de Colombia doit soumission à la constitution et aux lois, respect et obéissance aux autorités qui en sont les organes; il doit également contribuer aux dépenses publiques, et toujours être prêt à servir et défendre la patrie, en sacrifiant pour elle ses biens et sa vie, s'il est nécessaire.

TITRE II. — *Du territoire de Colombia, et du Gouvernement.*

SECTION Ire. — Du Territoire de Colombia.

6. Le territoire de Colombia se compose de tout le

pays qui formait l'ancienne vice-royauté de la Nouvelle-Grenade et la capitanie générale de Venezuela.

7. Les pays désignés dans l'article précédent, qui sont encore sous le joug espagnol, quelle que soit l'époque où ils en seront affranchis, feront partie de la république, et jouiront des mêmes droits et représentation que les autres pays qui la composent.

8. Le territoire de la république sera divisé en départemens, les départemens en provinces, les provinces en cantons, et les cantons en paroisses.

Section II. — Du Gouvernement de Colombia.

9. Le gouvernement de Colombia est populaire représentatif.

10. Le peuple n'exercera par lui-même immédiatement d'autres attributions de la souveraineté que celles des élections primaires. Il n'en pourra confier l'exercice par procuration à des individus. Le pouvoir suprême est divisé en trois pouvoirs qui forment l'administration : le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire.

11. Le pouvoir de faire des lois appartient au congrès; celui de les faire exécuter, au président de la république; celui d'en faire l'application dans les causes civiles et criminelles, aux tribunaux.

Titre III. — *Des Assemblées paroissiales et électorales.*

Section Ire. — Des Assemblées paroissiales; Mode de scrutin dans les élections.

12. Dans chaque paroisse, quelle qu'en soit la popu-

lation, il y aura une assemblée paroissiale tous les quatre ans, le dernier dimanche du mois de juillet.

13. L'assemblée paroissiale se compose de tous les habitans de la paroisse ayant droit de voter; sont exceptés momentanément ceux en qui l'exercice de ce droit serait suspendu pour cause légale; l'assemblée sera présidée par le magistrat ou les magistrats de ladite paroisse, assistés de quatre témoins d'une probité notoire, et réunissant toutes les qualités prescrites pour être électeurs.

14. Les juges ou magistrats, sans attendre aucun ordre à cet égard, convoqueront indispensablement les assemblées aux époques et jours fixés par la constitution.

15. Pour être électeur de paroisse, il faut :

1° Etre Colombien;

2° Marié, ou majeur de 21 ans;

3° Savoir lire et écrire; cette condition ne sera exigée qu'après l'an 1839;

4° Posséder un immeuble de la valeur nette de 100 piastres; à défaut de cette propriété, il suffira d'exercer un office, métier, profession ou industrie utiles, avec maison ou atelier ouvert indépendant de tout autre établissement de même nature, sans pouvoir être considéré comme simple ouvrier à la journée ou serviteur à gages.

16. La qualité d'électeur de paroisse se perd :

1° Par l'admission à un emploi d'un autre gouvernement, sans autorisation préalable du congrès, si cet emploi est salarié, ou si les fonctions de cet emploi s'exercent pour le compte d'un gouvernement étranger.

2° Par un jugement qui infligerait une peine afflictive

ou infamante, jusqu'à ce que la réhabilitation ait été prononcée.

3° Lorsqu'un électeur est convaincu d'avoir vendu son vote ou acheté celui d'un autre pour soi ou pour un tiers, soit dans les assemblées primaires, soit dans les assemblées électorales.

17. L'exercice du droit d'électeur est suspendu :

1° Pour cause de folie, démence ou aliénation mentale.

2° Par l'état constaté de banqueroute ; par l'état de vagabondage notoire.

3° Par une procédure criminelle légalement établie, jusqu'au jugement définitif qui prononce l'absolution, ou des peines qui ne soient ni afflictives, ni infamantes.

4° Sont également privés momentanément de leur droit d'électeur les débiteurs envers le trésor public, après l'expiration des délais accordés par la loi.

18. L'objet des assemblées paroissiales est de nommer l'électeur ou les électeurs que le canton doit fournir.

19. La province qui n'a qu'un seul représentant à fournir nommera dix électeurs, lesquels seront pris dans les cantons de ladite province, proportionnellement à la population de chacun d'eux.

20. La province qui doit fournir deux représentans ou davantage, aura autant d'électeurs qu'il y a de cantons dans son arrondissement, chaque canton devant donner un électeur par quatre mille individus, et un en sus, s'il reste un excédant de trois mille. Tout canton a de droit un électeur, bien que sa population ne s'élève pas à quatre mille individus.

21. Pour être électeur, il faut :

1° Etre électeur de paroisse, avec jouissance légale de ce droit.

2° Savoir lire et écrire.

3° Etre majeur de vingt-cinq ans révolus, et habitant de l'une des paroisses du canton qui élit.

4° Posséder un immeuble ou propriété foncière de la valeur nette de 500 piastres, ou un emploi de 300 piastres de traitement annuel, ou être usufruitier d'une propriété qui produise un revenu de 300 piastres annuellement, professeur d'une science quelconque, ou revêtu d'un grade universitaire.

22. Chaque électeur de paroisse désignera l'électeur ou les électeurs de canton, en ajoutant publiquement à ce premier vote les noms d'un nombre égal d'autres citoyens du même canton, lesquels seront indispensablement transcrits, en sa présence, sur un registre destiné à ce seul usage.

23. Les difficultés qui s'éléveraient sur les qualités ou vices de forme dans les élections de paroisse, les plaintes en subornation de suffrages, seront jugées par les magistrats et témoins d'office associés aux magistrats; ce jugement sera exécutoire provisoirement, sauf le recours au conseil municipal du canton. (Cabildo.)

24. Les élections seront publiques. Nul citoyen ne pourra y être admis avec des armes d'aucune espèce.

25. Les élections seront ouvertes pendant huit jours; après ce terme, l'assemblée est dissoute de fait, et tout acte ultérieur au delà de ce terme prescrit par la constitution est non seulement nul, mais doit être

considéré comme un attentat contre la sûreté publique.

26. Aussitôt que l'acte des élections est terminé, le magistrat ou les magistrats qui ont présidé l'assemblée remettront au conseil municipal du canton le registre de la paroisse, sous enveloppe cachetée.

27. Aussitôt que les registres des assemblées paroissiales sont arrivés, le conseil municipal du canton présidé par l'un des alcades ordinaires, et à leur défaut par l'un des régidors, se réunit en séance publique, fait ouvrir les registres des assemblées de paroisse, et former successivement des listes comparées des suffrages, dont il est pris note dans un registre particulier.

28. Les citoyens qui ont réuni le plus grand nombre de votes sont déclarés constitutionnellement électeurs S'il y avait égalité de suffrages entre deux citoyens, la préférence sera décidée par la voie du sort.

29. Le conseil municipal du canton enverra à celui de la province le résultat du scrutin qu'il a recueilli, et avertira sur-le-champ les citoyens élus, afin qu'ils se rendent aux chefs-lieux de la province le jour désigné par la constitution.

Section II. — Des Assemblées électorales ou de province.

30. L'assemblée électorale se compose des électeurs nommés par les cantons.

31. Tous les quatre ans, le 1er octobre, l'assemblée électorale se réunira dans le chef-lieu de la province, et procédera aux élections de sa compétence. Les deux tiers au moins des électeurs devront être présens. Le

conseil municipal du chef-lieu présidera l'assemblée, en attendant qu'elle choisisse son président parmi les électeurs, à la pluralité des suffrages.

32. Les articles 24 et 25 s'appliquent également aux assemblées électorales.

33. Les fonctions d'électeur durent pendant quatre années. Les vacances seront remplies, quand il sera nécessaire, par les citoyens qui, après les électeurs nommés, ont obtenu le plus de suffrages.

34. Les fonctions des assemblées électorales consistent à voter :

1° Pour l'élection du président de la république.

2° Pour celle du vice-président.

3° Pour celle du sénateur du département.

4° Pour celle du représentant ou des représentans députés de la province.

35. Les votes pour ces quatre classes d'élections seront transcrits sur quatre registres différens.

L'assemblée électorale procède elle-même au dépouillement du scrutin de l'élection des représentans députés.

36. Pour être représentant d'une province, il faut avoir obtenu la pluralité absolue de voix, c'est-à-dire une voix de plus, au moins, que la moitié du nombre des électeurs qui ont concouru à l'élection.

37. Les représentans seront nommés un à un, séance tenante; ceux qui ont obtenu la pluralité des voix ci-dessus expliquée seront proclamés sur-le-champ. Si aucun de ceux qui ont obtenu le plus de voix ne réunit la majorité absolue, il sera procédé à un second scrutin, et celui qui obtiendra la pluralité de voix sera proclamé

député : en cas de nombre égal de suffrages en faveur de deux citoyens, le sort décidera la préférence.

38. Les élections du représentant ou des représentans ainsi terminées, le président de l'assemblée électorale avertira sans délai les députés élus, afin qu'ils assistent à la réunion prochaine. Les registres seront envoyés sous enveloppe cachetée à la chambre des représentans.

39. Les registres des votes pour l'élection du président et du vice-président de la république, ainsi que pour celle des sénateurs, seront adressés également sous enveloppe cachetée, et sans procéder au dépouillement du scrutin, au conseil municipal du chef-lieu de département, afin qu'aussitôt après qu'ils seront arrivés, il en soit fait l'envoi à temps à la chambre du sénat, conformément à ce qui est prescrit au titre IV de la section V.

Titre IV. — *Du Pouvoir législatif.*

Section Ire. — De la Division, des Limites et des Fonctions du Pouvoir législatif.

40. Le congrès de Colombia est divisé en deux chambres, celle du sénat et celle des représentans.

41. Les lois peuvent être proposées dans l'une et l'autre chambre, et l'une et l'autre ont également la faculté de se présenter mutuellement des observations, additions ou amendemens. Chacune des deux chambres a le droit d'examiner la loi présentée, et de la rejeter par une simple négative.

42. Cette règle n'est point applicable aux lois sur les contributions ou impôts publics; celles-ci ne peu-

vent émaner que de la chambre des représentans, sauf le droit qu'a le sénat de les modifier, d'y ajouter ou de les rejeter.

43. Les propositions ou projets de lois admis, conformément à l'ordre des débats, seront discutés en trois séances distinctes, avec un jour au moins d'intervalle de l'une à l'autre; sans l'accomplissement préalable de cette formalité, il ne pourra être pris aucune délibération.

44. Dans le cas d'urgence, cette formalité pourra être abrogée, après une discussion à la suite de laquelle l'urgence aura été reconnue et proclamée dans la chambre où la proposition de la loi a été faite. La déclaration d'urgence et les motifs qui l'ont provoquée, seront envoyés, avec la proposition ou projet de loi, à l'autre chambre qui doit l'examiner. Si cette chambre n'adopte pas les motifs d'urgence, elle renvoie le projet de loi à la chambre qui l'a présenté, afin qu'il soit statué dans les formes légales.

45. Aucun projet de loi rejeté par l'une des chambres, ne pourra être présenté de nouveau jusqu'à la session de l'année prochaine; il sera pourtant permis de faire entrer plusieurs des articles dont il se compose dans d'autres projets de loi non encore rejetés.

46. Aucun projet de loi constitutionnellement admis, discuté, adopté dans les deux chambres, ne sera considéré comme *loi* de la république, que lorsqu'il sera revêtu de la sanction du pouvoir exécutif. Si celui-ci ne croit pas convenable de le sanctionner, il renvoie le projet de loi à la chambre d'où il est originairement

parti, avec ses observations tant sur les formes que sur le fond dudit projet; ce renvoi doit avoir lieu dans le terme de dix jours, à compter de celui de la réception.

47. Les observations présentées par le pouvoir exécutif sont transcrites sur le registre des séances de la chambre où la loi a d'abord pris naissance. Si cette chambre n'en est point satisfaite, elle remet le projet en discussion, et s'il est approuvé une seconde fois par une majorité composée des deux tiers des députés présens, il est adressé à l'autre chambre avec les observations du pouvoir exécutif : ledit projet aura force de loi, et le président ne pourra refuser de le sanctionner, si l'autre chambre l'approuve également à la majorité des deux tiers de voix des députés présens.

48. Si, après le délai de dix jours prescrit par l'article 46, le projet de loi n'est pas renvoyé par le pouvoir exécutif, il aura force de loi, et sera promulgué comme tel, à moins que, dans l'intervalle, le congrès n'ait suspendu la session. Dans ce cas, les observations du pouvoir exécutif seront présentées dans la session prochaine.

49. La sanction du pouvoir exécutif est également nécessaire pour que les autres résolutions, décrets, statuts et actes législatifs des chambres ayant force de loi, excepté ceux qui concernent spécialement la suspension ou convocation des sessions; les décrets par lesquels les chambres demandent des rapports ou nomment des commissions pour les affaires qui entrent dans leurs attributions; les élections qu'il leur appartient de faire elles-mêmes; les jugemens qui ont pour objet la vérifi-

cation des pouvoirs des députés représentans ; les ordres à donner pour remplir les places vacantes dans leur sein ; les réglemens relatifs à leurs discussions et à leur police intérieure ; la mise en jugement des députés, dans les cas prévus, et de quiconque se rendrait coupable d'un manque de respect à leur égard ; enfin, tous les actes pour lesquels le concours des deux chambres n'est pas nécessaire.

50. Les propositions admises dans les deux chambres avec la qualification d'urgence, seront renvoyées par le pouvoir exécutif, dans le délai de deux jours, sans que celui-ci s'occupe de l'examen des motifs allégués pour déclarer qu'il y a urgence.

51. Lorsque les délibérations d'une chambre sont communiquées à l'autre ou au pouvoir exécutif, il sera fait mention des jours où la décision a eu lieu, de la date des résolutions prises, de la déclaration d'urgence, si elle a été adoptée ; enfin des motifs sur lesquels cette déclaration est fondée ; en cas d'omission de l'une de ces circonstances, la délibération sera renvoyée dans le délai de deux jours à la chambre où l'omission a été commise, ou à celle dont la délibération est émanée originairement, si l'omission a été commise par l'une et l'autre chambre.

52. Lorsqu'une loi doit être envoyée à la sanction du pouvoir exécutif, elle est transcrite par duplicata dans les formes déterminées, et il en est fait lecture dans les deux chambres. Chaque original est signé des président et secrétaire, et une députation est chargée de les porter au président de la république.

53. La loi étant sanctionnée ou rejetée par le président de la république, conformément à l'article 46, celui-ci renvoie par le secrétaire d'état du département que la loi concerne, l'un des deux originaux, revêtu de son décret, portant qu'il en sera rendu compte aux chambres : cet original est conservé dans les archives de la chambre d'où la loi est originairement émanée.

54. La promulgation de la loi est soumise inviolablement à la forme suivante :

« Le sénat et la chambre des représentans de la république de Colombia, réunis en congrès, etc., décrètent, etc. »

Section II. — Des attributions spéciales du Congrès.

55. Attributions spéciales du congrès :

1° Fixer chaque année les dépenses publiques d'après les budgets présentés par le pouvoir exécutif;

2° Régler par des décrets tout ce qui intéresse l'administration, la conservation et la vente des biens nationaux;

3° Accorder les impositions et contributions de quelque nature qu'elles soient, veiller sur l'emploi des fonds publics, et faire rendre compte au pouvoir exécutif et autres employés de la république;

4° Contracter des emprunts sur le crédit de Colombia;

5° Etablir une banque nationale;

6° Fixer d'une manière uniforme la valeur, le poids, le type, et les noms de la monnoie;

7° Fixer et rendre également uniformes les poids et mesures;

8° Créer les cours de justice et les tribunaux inférieurs de la république;

9° Décréter la création ou la suppression des emplois publics, et leur assigner un traitement; diminuer ou augmenter ce traitement;

10° Fixer le mode de naturalisation;

11° Accorder des prix ou des récompenses personnelles à ceux qui auront rendu de grands services à Colombia;

12° Décréter des honneurs publics à la mémoire des grands hommes;

13° Décréter la conscription et l'organisation de l'armée; en déterminer la force en temps de paix ou de guerre; fixer le temps pendant lequel elle doit rester sur pied;

14° Décréter les constructions et l'armement de la marine, l'augmenter ou la restreindre;

15° Faire les ordonnances qui doivent régir les armées de terre et de mer;

16° Décréter la guerre d'après les motifs exposés par le pouvoir exécutif;

17° Requérir le pouvoir exécutif d'entamer des négociations pour faire la paix;

18° Approuver, sanctionner par son consentement, les traités de paix, d'alliance, d'amitié, de commerce, de neutralité, et toute autre négociation du pouvoir exécutif;

19° Favoriser, par de bonnes lois, l'éducation publique, les arts, les sciences, les établissemens utiles; accorder, pour un temps déterminé, des exemptions,

des droits exclusifs pour en favoriser les progrès et exciter l'émulation ;

20° Accorder des amnisties générales, quand de graves motifs d'intérêt public l'exigent ;

21° Choisir la ville où le gouvernement doit établir sa résidence, et changer cette désignation quand il le juge convenable ;

22° Fixer les limites des départemens, des provinces et des autres divisions du territoire de Colombia, de la manière la plus convenable pour obtenir une bonne administration ;

23° Permettre ou refuser le passage des troupes d'un autre état, sur le territoire de Colombia ;

24° Permettre ou refuser le mouillage ou la station d'escadres d'un autre état, dans les ports de la république, pour un séjour qui durerait plus d'un mois ;

25° Accorder, pendant la guerre actuelle de l'indépendance, au pouvoir exécutif, les facultés extraordinaires qui seraient reconnues indispensables dans les contrées qui sont en ce moment le théâtre des opérations militaires, ou dans les pays récemment délivrés du pouvoir de l'ennemi ; mais ces facultés devront être expliquées, définies aussi clairement, aussi minutieusement qu'il sera possible, et cesser à l'instant où elles ne seront plus absolument nécessaires ;

26° Faire toutes les autres lois et ordonnances, de quelque nature qu'elles puissent être ; modifier, abroger les lois existantes. Le pouvoir exécutif n'a que le droit de lui présenter des propositions sur un objet quelconque, afin que le congrès les prenne en considération ;

mais les propositions ne doivent jamais être présentées sous la forme des lois.

Section III. — Fonctions économiques et prérogatives communes aux deux Chambres, et aux membres de chacune d'elles.

56. Les chambres ont le droit de faire des réglemens, qui seront observés dans leurs séances et dans leurs délibérations. D'après ces réglemens, elles peuvent infliger à celui des membres de la chambre qui les violerait ou qui se rendrait coupable d'un autre délit, la peine établie, le chasser même de leur sein, et le déclarer indigne d'occuper d'autres emplois de confiance ou d'honneur dans la république; mais une pareille décision ne peut être rendue que sur le vote unanime d'une majorité composée des deux tiers des membres présens.

57. La session de l'une et l'autre chambres ne peut s'ouvrir sans le concours de la pluralité absolue des membres dont elle doit être composée; mais, à tout événement, les membres présens, quel que soit leur nombre, doivent se réunir et forcer les absens à se rendre à leur poste, par tous les moyens et sous les peines que les chambres indiqueront elles-mêmes.

58. Les sessions de chaque année étant ouvertes, il suffira de la présence des deux tiers des membres arrivés au chef-lieu pour continuer les sessions, pourvu toutefois que ces deux tiers des membres présens forment au moins les deux tiers de la pluralité absolue.

59. Les chambres, dans le palais de leurs séances, ont le droit exclusif de leur police intérieure, et hors de l'enceinte de leur palais, elles jouissent du même droit

en tout ce qui concerne le libre exercice de leurs attributions. En vertu de ce droit, elles peuvent punir ou faire punir celui qui se rendrait coupable d'irrévérence à leur égard, ou menacerait d'attenter à leur immunité ou à celle des membres qui les composent; enfin tout individu qui, d'une manière quelconque, leur désobéirait, ou s'opposerait à l'exécution de leurs délibérations.

60. Les séances sont publiques; elles deviennent secrètes si les chambres le jugent convenable.

61. Les opérations de l'une et l'autre chambre sont consignées chaque jour dans un registre qui contient les débats et les résolutions adoptées. Ce registre sera publié de temps en temps, sans autre suppression que celle des discussions qui doivent rester secrètes, d'après une délibération qui l'ordonne expressément. Chaque fois qu'un cinquième des membres présens en fera la réclamation, les votes particuliers sur un projet de loi ou sur une résolution adoptée seront recueillis et mentionnés dans le procès-verbal, avec le nom de leurs auteurs.

62. Chaque chambre élit un président et un vice-président parmi les membres qui la composent. Les fonctions de l'un et de l'autre durent une année, c'est-à-dire, depuis le commencement d'une session ordinaire jusqu'à sa fin. Les deux chambres choisissent aussi leur secrétaire; elles ont le droit de le prendre dans leur sein ou au dehors. Elles nomment les employés dont elles ont besoin pour leurs bureaux, et leur assignent les appointemens convenables.

63. Les communications des chambres entre elles et

le pouvoir exécutif, ou dans leur intérieur, ont lieu par la voie du président ou par celle des députations.

64. Les sénateurs et les représentans tiennent leur mandat de la nation, et non du département ou de la province qui les a nommés. Ils n'ont point d'ordre ni d'instruction particulière à recevoir des assemblées électorales, qui seulement peuvent leur adresser des pétitions.

65. Le président et le vice-président de la république ne peuvent être ni sénateurs ni représentans. La même exclusion s'étend aux magistrats de la haute cour de justice, aux ministres secrétaires d'état, aux intendans, aux gouverneurs et aux fonctionnaires publics désignés par la loi; les autres employés peuvent être sénateurs ou représentans, pourvu qu'ils renoncent momentanément à l'exercice de leurs fonctions pendant la durée des sessions. Lorsqu'un sénateur ou représentant est nommé à un emploi public, il a la faculté de l'accepter ou de le refuser.

66. Les membres du congrès sont inviolables. Cette immunité s'étend à leur personne et à leurs propriétés, pendant la durée de la session, et pendant le temps qui leur est accordé pour se rendre à leur poste, ou s'en retourner à leur domicile. Sont exceptés de cette inviolabilité les cas de trahison ou de délit grave contre l'ordre social. Ils ne sont jamais responsables pour les discours et opinions qu'ils prononcent dans le congrès; nulle autorité n'a le droit, à aucune époque, de leur en demander compte.

67. Les sénateurs et les représentans reçoivent du

trésor national une indemnité fixée par la loi. Il leur est tenu compte du temps qu'ils mettent à se rendre de leur résidence ordinaire au congrès, et à retourner ensuite dans leurs foyers.

Section IV. — De l'époque, de la durée et du lieu de résidence du Congrès.

68. Le congrès s'assemble nécessairement chaque année, et la session s'ouvre le 2 janvier.

69. Chaque assemblée ordinaire du congrès dure quatre-vingt-dix jours; en cas nécessaire, il peut prolonger la session pendant trente jours de plus.

70. Les deux chambres résident dans la même paroisse, et tant qu'elles sont assemblées, ni l'une ni l'autre ne peut suspendre ses séances pendant plus de deux jours, ni changer le lieu de sa résidence, sans un accord mutuel entre les deux chambres; mais si, étant d'accord sur la translation de leur résidence à un autre lieu, elles ne l'étaient point sur le moment de l'exécuter, ou sur le lieu convenable, le pouvoir exécutif aura la faculté d'intervenir, en proposant une mesure qui concilie les prétentions opposées.

Section V.

71. L'année où les élections auront lieu, le congrès s'assemblera dans la chambre du sénat. Les registres contenant l'élection du président, du vice-président et des sénateurs de départemens, s'ouvriront en présence du congrès. Là se formeront les listes de tous les suffrages des assemblées électorales, lesquels seront con-

signés dans un registre consacré aux élections de cette classe. Quatre membres du congrès et les secrétaires sont chargés du dépouillement du scrutin.

72. Pour être président de la république, il faut avoir obtenu les deux tiers des voix des électeurs qui ont assisté aux assemblées provinciales; celui qui réunit cette majorité en sa faveur est proclamé président.

73. Si la majorité énoncée dans l'article précédent ne s'est fixée sur aucun citoyen, le congrès forme une liste des trois qui ont obtenu le plus de suffrages, et procède lui-même à l'élection de l'un d'entre eux. Celui des trois qui réunit alors les deux tiers des suffrages des membres présens est déclaré président de la république.

74. Si, après le dépouillement du scrutin, aucun des trois n'a obtenu la majorité voulue, le congrès borne son vote aux deux qui ont obtenu le plus de suffrages dans le premier tour du scrutin.

75. L'élection du président se fait dans une seule séance, qui est permanente.

76. Le vice président est élu de la même manière que le président.

77. Le congrès proclame sénateurs ceux qui ont obtenu la pluralité absolue des voix, parmi les électeurs de chaque département qui ont concouru à l'élection.

78. Si aucun citoyen ne réunissait la majorité prescrite, ou si cette majorité se fixait en faveur de quelques uns seulement, le congrès formera une liste triple, ou à peu près, autant que possible, des noms qui auraient obtenu le plus de suffrages, et procédera ainsi à l'élection individuelle de ceux qui restent à nommer. Si ce second

scrutin ne produisait pas une élection définitive, l'opération sera répétée, conformément à l'article 74.

79. En cas de doute à cause de l'égalité de suffrages entre deux concurrens, le sort en décide.

80. Lorsqu'une place de sénateur ou de représentant vient à vaquer par mort, démission, destitution, ou tout autre motif, le congrès la remplit en choisissant un citoyen parmi les trois qui ont obtenu le plus de suffrages dans les assemblées électorales. Mais si les registres du vote ne fournissaient pas le nombre de suffrages déterminé, la chambre à laquelle appartient la place vacante expédiera des ordres pour qu'il soit procédé à l'élection d'un autre citoyen, en la forme prescrite par la constitution. La durée des fonctions du représentant ou du sénateur nommé en vertu de cette élection supplémentaire, finit à l'époque des élections d'usage.

81. Si le même individu est nommé à la fois par le département où il est né et par celui où il réside, ou bien par la province où il est né et par celle où il réside, la nomination ne sera valable que pour le lieu de naissance.

82. Le congrès donnera avis de leur nomination au président, au vice-président et aux sénateurs, aussitôt qu'elle aura eu lieu, afin qu'ils prennent possession de leurs emplois.

83. Pour cette première élection, le congrès actuel nomme le président, le vice-président de la république et les sénateurs.

Section VI. — De la Chambre des Représentans.

84. La chambre des représentans se compose des dé-

putés nommés par toutes les provinces de la république, conformément à la constitution.

85. Chaque province nomme un représentant sur 30,000 âmes de population. Mais si, après le compte fait de cette population, il restait un excédant de 15,000 âmes dans une province, elle nommerait un représentant de plus. Chaque province, quelle que soit sa population, nommera un représentant au moins. Le congrès actuel désignera, par un décret, le nombre des représentans que chaque province doit fournir, en attendant qu'il soit fait un dénombrement exact de la population.

86. La proposition d'*un* sur 30,000 âmes continuera de servir de base pour la représentation, jusques à ce que le nombre des représentans s'élève à cent; et bien que la population s'augmente désormais, ce nombre restera le même, la proportion devant être d'*un* représentant sur 40,000 âmes, tant que leur nombre n'atteindra pas celui de 150, auquel cas, comme dans le précédent, la proportion sera d'*un* sur 50,000; dans toutes les suppositions, il y aura un représentant de plus à nommer là où il se trouverait un excédant de population égal à la moitié du nombre qui sert de base.

87. Ne pourra être représentant celui qui, outre les qualités d'électeur, ne possédera pas les conditions suivantes:

1° D'être né, ou d'avoir son domicile dans la province qui le nomme;

2° Deux années de résidence sur le territoire de la république, immédiatement antérieures à l'époque de l'élection. Cette condition ne s'applique point aux citoyens absens pour le service de la république, ou avec

l'autorisation du gouvernement, ni aux prisonniers de guerre, ni aux exilés ou fugitifs que leur attachement à la cause de l'indépendance, ou des services rendus à cette même cause, ont forcés de sortir de leur pays;

3° Posséder une propriété foncière de la valeur nette de 2,000 piastres, l'usufruit ou la jouissance d'un revenu de 500 piastres annuellement, ou la qualité de professeur d'une science utile.

88. Ceux qui ne sont pas nés sur le territoire de Colombia ne peuvent être nommés représentans s'ils ne justifient d'une résidence de huit ans sur ce même territoire, et s'ils ne possèdent une propriété foncière de 10,000 piastres. Sont exceptés les individus nés dans une partie quelconque du territoire de l'Amérique soumis à l'Espagne en 1810, et qui depuis n'a pas été uni à une nation étrangère; il suffira à ceux-ci de justifier de quatre années de résidence et d'une propriété foncière de cinq mille piastres.

89. La chambre des représentans a le droit exclusif d'accuser, devant le sénat, le président de la république, le vice-président et les magistrats de la haute cour de justice, dans tous les cas où leur conduite serait évidemment contraire au bien de la république ou aux devoirs de leurs places, et dans le cas aussi de délits graves contre l'ordre social.

90. Les autres fonctionnaires publics de Colombia sont également soumis à l'inspection de la chambre des représentans, qui pourra les accuser devant le sénat pour cause de malversation dans l'exercice de leurs fonctions, ou d'autres crimes graves. Mais cette faculté

de la chambre n'abroge ni n'affaiblit celle des chefs et tribunaux chargés de veiller à ce que les lois soient fidèlement observées, et de juger, destituer et punir, conformément à ces lois, les employés subalternes soumis à leur juridiction.

91. La durée des fonctions de représentant est de quatre années.

92. C'est à la chambre des représentans qu'il appartient de prononcer la validité des élections, et de vérifier les pouvoirs de ses propres membres, de proclamer leur admission, et de résoudre toutes les difficultés qui s'élèveraient à ce sujet.

Section VII. — Du Sénat.

93. Le sénat de Colombia se compose de sénateurs nommés par les départemens de la république, conformément à la constitution. Chaque département aura quatre sénateurs.

94. La durée des fonctions de sénateur est de huit ans. Les sénateurs de chaque département sont divisés en deux classes; ceux de la seconde, à la fin de la huitième année; ceux de la première cessent d'être sénateurs la fin de la quatrième année; de manière que, tous les quatre ans, ils sont renouvelés par moitié. Pour cette fois, la chambre, dans sa première session, nommera au sort les sénateurs de chaque département, dont les fonctions doivent expirer à la fin des quatre années.

95. Pour être sénateur, outre les qualités d'électeur, il faut posséder les suivantes :

1° Etre âgé de trente ans;

2° Etre né, ou avoir son domicile dans le département qui nomme;

3° Trois années de résidence sur le territoire de la république, immédiatement avant l'époque de l'élection, sauf les exceptions énoncées dans l'article 87.

4° Posséder une propriété foncière de la valeur nette de 4,000 piastres, et à défaut de cette propriété, l'usufruit ou un revenu de 500 piastres annuellement, ou être professeur d'une science utile.

96. Ceux qui ne sont pas nés sur le territoire de Colombia ne peuvent être sénateurs, s'ils ne justifient pas d'une résidence sur ledit territoire de douze années, et d'une propriété foncière de 6,000 piastres. Sont exceptés de cette condition ceux qui sont nés dans une partie quelconque de l'Amérique qui était soumise à l'Espagne en 1810, et depuis ne s'est réunie à aucune autre nation étrangère; il suffira à ceux-ci d'avoir quatre années de résidence, et une propriété foncière de 8,000 piastres.

97. L'une des attributions spéciales du sénat est d'exercer les fonctions et l'autorité d'une cour de justice, pour entendre et juger souverainement les fonctionnaires de la république, accusés par la chambre des représentans, dans les cas prévus par les art. 89 et 90.

98. Dans les cas où le sénat exerce les fonctions de cour de justice, la chambre des représentans choisit un de ses membres pour remplir celle d'accusateur; ce magistrat procède, en conséquence, d'après les ordres et les instructions de la chambre qui l'a nommé.

99. L'instruction de la procédure a lieu devant le sénat collectivement, ou celui-ci en charge une commission prise dans son sein. Le sénat se réserve le droit de rendre le jugement, et le prononce lui-même.

100. Dès que l'accusation portée devant le sénat est admise par lui, l'accusé, par ce fait seul, cesse l'exercice de ses fonctions, et l'autorité à qui il appartient nomme, par intérim, un autre citoyen à la place de l'accusé.

101. Les jugemens du sénat se rendent à la majorité des deux tiers des voix des sénateurs présens.

102. Les arrêts du sénat, dans les causes de cette nature, se bornent à déposer l'accusé de son emploi, et à le déclarer incapable d'obtenir d'autres emplois honorifiques, lucratifs ou de confiance dans la république; mais le coupable n'en reste pas moins soumis à tous les résultats d'une procédure ordinaire devant les tribunaux.

103. Dans les cas où le sénat le juge convenable, le président de la haute cour de justice, ou l'un des membres de cette cour, pourra être appelé dans son sein pour concourir à l'instruction légale de la cause.

104. Les décrets, actes et jugemens prononcés par le sénat dans cette sorte de cause, doivent être exécutés sans recourir à la sanction du pouvoir exécutif.

Titre IV. — *Du Pouvoir exécutif.*

Section Ire. — De la nature et durée de ce Pouvoir.

105. Le pouvoir exécutif de la république est confié à un citoyen, qui prend le titre de président de la république de Colombia.

106. Pour être président, il faut être né citoyen de Colombia, et posséder en outre les qualités requises pour être nommé sénateur.

107. Le président est nommé pour quatre ans; il ne peut être réélu, sans intermittence, qu'une seule fois.

108. Il y aura un vice-président pour exercer les fonctions de président en cas de mort, destitution ou démission, jusqu'à ce que le successeur à la présidence soit nommé, ce qui aura lieu dans la réunion immédiate des assemblées électorales. Le vice-président remplira aussi la place du président lorsque celui-ci sera absent, malade, ou ne pourra momentanément exercer ses fonctions par une cause accidentelle.

109. Le vice-président doit avoir les mêmes qualités que le président.

110. Le président du sénat remplace, en cas d'absence, le président et le vice-président de la république; mais lorsque cette absence ne laisse aucune espérance de retour (*absoluta*), il sera immédiatement procédé à une nouvelle élection de ces grands fonctionnaires, dans les formes constitutionnelles.

111. Le président et le vice-président ainsi nommés, hors des époques ordinaires que prescrit la constitution, n'exerceront leurs fonctions que jusqu'à la prochaine réunion des assemblées constitutionnelles.

112. Le président et le vice-président reçoivent pour leur service le traitement que la loi leur accorde. Ce traitement ne peut jamais être augmenté ni diminué pendant qu'ils sont en exercice.

Section II. — Des fonctions, devoirs et prérogatives du Président de la République.

113. Le président est le chef de l'administration générale de la république. Le maintien de la tranquillité publique dans l'intérieur, et le soin de repousser tout ce qui, provenant du dehors, pourrait compromettre la sûreté générale, lui sont spécialement confiés.

114. Il promulgue et fait exécuter les lois, les décrets, statuts et actes du congrès, ainsi qu'il est prescrit par la section Ire du titre IV de la constitution; il rend des ordonnances, et publie les réglemens convenables pour assurer l'exécution des décrets, statuts et actes du congrès, qui ont acquis un caractère légal.

115. Il convoque le congrès aux époques fixées par la constitution, et dans les cas extraordinaires où cette convocation est exigée par des circonstances graves.

116. Il donne les ordres nécessaires pour que les élections constitutionnelles soient faites en temps opportun.

117. Il est le chef suprême de l'armée de terre et de mer de la république. Il est exclusivement chargé de sa direction; mais il ne peut la commander en personne, s'il n'y est préalablement autorisé par le consentement du congrès.

118. Lorsque, en vertu de l'article ci-dessus, le président commande en personne les forces de la république, ou une partie de ces forces, les fonctions de la présidence sont transmises, par ce fait seul, au vice-président.

119. Il déclare la guerre au nom de la république, après toutefois que le congrès l'a décrétée, et il lui appartient de prendre à cet égard toutes les mesures préparatoires.

120. Il fait et souscrit les traités de paix, d'alliance, d'amitié, de suspension d'hostilités, de commerce, de neutralité, et généralement tous les traités quelconques avec les souverains, les nations ou pays étrangers. Mais, sans le consentement et l'approbation du congrès, il ne donne ni ne refuse sa ratification à ceux qui ont été conclus par les plénipotentiaires.

121. Après avoir préalablement consulté le sénat et obtenu son consentement, il nomme les ministres, les agens diplomatiques, et les officiers militaires depuis le grade de colonel, inclusivement, jusques aux grades supérieurs de l'armée.

122. Pendant les époques où le sénat n'est point assemblé, il peut nommer provisoirement à tous les emplois ci-dessus désignés, suivant l'urgence des cas, en attendant la première réunion ordinaire ou extraordinaire du sénat. Dès que cette réunion a lieu, les susdits emplois sont pourvus d'après la forme indiquée dans l'article antérieur.

123. Il est également dans ses attributions de pourvoir aux autres emplois civils et militaires, dont la constitution ou les lois n'ont pas expressément réservé la nomination à une autre autorité.

124. Il est chargé de veiller à ce que la justice soit promptement et convenablement administrée par les tribunaux et magistrats de la république; il est égale-

ment chargé de veiller à ce que les jugemens soient dûment exécutés dans leur forme et teneur.

125. il peut suspendre de leurs emplois les fonctionnaires incapables, ou qui manquent à leur devoir; mais il en donne avis aussitôt aux tribunaux compétens, auxquels il envoie en même temps les pièces, dossiers et documens justificatifs, afin que ces fonctionnaires soient poursuivis conformément aux lois.

126. Il n'a pas le droit de priver un citoyen, quel qu'il soit, de sa liberté, ni de lui infliger une peine quelconque. Dans le cas où le bien et la sûreté de la république exigeraient l'arrestation d'un individu, le président pourra bien l'ordonner, mais sous la condition expresse que, dans le délai de quarante-huit heures, il sera tenu de mettre l'individu arrêté à la disposition du tribunal ou du magistrat compétent.

127. En faveur de l'humanité, et quand de graves motifs l'exigeront, il pourra commuer la peine capitale, d'accord avec les juges saisis de la procédure, soit sur la proposition de ceux-ci, soit en faisant la proposition lui-même.

128. Dans le cas de troubles à main armée, dans l'intérieur, qui menaceraient la sûreté de la république, ou d'une invasion subite venant du dehors, il peut, après s'être préalablement entendu avec le sénat et avoir obtenu son consentement, ordonner toutes les mesures extraordinaires qui seraient jugées indispensables, quoique ces mesures ne soient pas naturellement comprises dans le cercle de ses attributions. Si, en ce moment, le congrès n'est point assemblé, le président

prendra lesdites mesures extraordinaires de sa propre autorité; mais il convoquera les chambres à l'instant, pour agir ultérieurement d'accord avec elles. Le pouvoir extraordinaire dont il est momentanément revêtu est limité absolument aux circonstances et à la partie de la république qui en réclament impérieusement le secours.

129. Le président de la république, au moment de l'ouverture de la session annuelle du congrès, rendra compte aux deux chambres de l'état politique et militaire, des revenus, des dépenses, des ressources de la nation. Il indiquera les réformes et les améliorations qui peuvent s'opérer dans les diverses branches du service public.

130. Il donnera, de plus, à chaque chambre, toutes les informations qu'elles demanderont, excepté les cas où la publicité ne serait pas convenable dans le moment, et pourvu, toutefois, que le fond réel des choses ne soit pas défiguré par une exposition contraire à la vérité.

131. Le président de la république, pendant la durée de ses fonctions, ne peut être accusé que par devant le sénat, lequel seul a le droit de le juger, dans les cas de l'article 89.

132. Le président ne peut sortir du territoire de la république, pendant la durée de ses fonctions ni une année après, sans l'autorisation du congrès.

Section III. — Du Conseil du Gouvernement.

133. Le président de la république sera assisté d'un

conseil de gouvernement, qui se compose du vice-président, d'un membre de la haute cour de justice, nommé par le président lui-même, et des ministres secrétaires d'état.

134. Le président prend l'avis du conseil dans tous les cas prévus par les articles 46, 119, 121, 122, 125, 127, 128, et dans les autres circonstances graves qui peuvent survenir, ou quand il le juge convenable; mais il n'est nullement obligé de s'y soumettre dans ses résolutions.

135. Le conseil tiendra lui-même registre de ses délibérations chaque année; il envoie au sénat un double ou copie littérale de ce registre; les affaires secrètes sont seules exceptées de cette communication, tant que le secret est jugé nécessaire.

Section IV. — Des Ministres secrétaires d'état.

136. Il y aura, pour l'expédition des affaires, cinq secrétaires d'état, savoir: celui des relations extérieures, celui de l'intérieur, celui des finances, celui de la marine, et celui de la guerre. Le pouvoir exécutif peut réunir temporairement deux de ces ministères dans une seule main.

137. Le congrès peut faire, à l'égard du nombre des ministres, les changemens indiqués par l'expérience ou exigés par les événemens: le pouvoir exécutif proposera à l'approbation du congrès un réglement particulier, lequel assignera à chaque ministre le département dont il doit être chargé.

138. Chaque ministre est l'organe indispensable par

lequel le pouvoir exécutif transmet ses ordres aux autorités qui lui sont soumises ; toute ordonnance qui ne serait pas contre-signée par le ministre compétent ne doit être exécutée par aucun tribunal, ni par aucune personne publique ni privée.

139. Il est du devoir des ministres de donner à l'une et l'autre chambre, avec l'approbation du pouvoir exécutif, tous les renseignemens qui leur sont demandés de parole ou par écrit, sur les affaires de leurs départemens respectifs, sauf la réserve des cas où la publicité ne serait pas convenable.

Titre VI. — *Du Pouvoir judiciaire.*

Section Ire. — Des Attributions de la Haute Cour de Justice ; élection et durée des fonctions des Membres qui la composent.

140. La haute cour de justice de Colombia est composée de trente membres au moins.

141. Pour être membre de la haute cour, il faut :

1° Jouir des droits d'électeur ;

2° Être avocat : n'est pas éligible celui contre lequel existerait, au moment de l'élection, une décision légale qui le priverait momentanément de l'exercice de sa profession ;

3° Avoir trente ans révolus.

142. Les ministres de la haute cour de justice sont proposés par le président de la république à la chambre des représentans, sur une liste triple. La chambre réduit la liste d'un tiers, et la présente au sénat pour que celui-ci nomme les membres de la haute cour. On ob-

servera la même méthode chaque fois que, pour cause de mort, par démission ou destitution, il sera nécessaire de remplacer l'un des membres ou la cour tout entière; mais si, dans ce moment, le congrès n'est point assemblé, le pouvoir exécutif nommera provisoirement aux emplois vacans, en attendant que l'élection soit faite dans les formes prescrites. Pour cette fois seulement, le congrès actuel nomme les membres de la haute cour.

143. Les attributions de la haute cour sont de connaître :

1° Des affaires contentieuses des ambassadeurs, ministres résidans, consuls et agens diplomatiques;

2° Des difficultés qui s'élèveraient à l'occasion des traités et négociations du pouvoir exécutif;

3° Des conflits élevés entre les tribunaux supérieurs.

144. La loi fixera la forme et les cas dans lesquels la haute cour devra connaître des affaires ci-dessus énoncées, ainsi que les cas civils et criminels dont la connaissance est également attribuée à la haute cour.

145. Les membres de la haute cour conservent leurs emplois tant que leur conduite ne fournit pas un motif suffisant pour les en priver.

146. La loi règle les époques où les membres de la cour reçoivent le traitement qui leur est assigné.

Section II. — Des Cours supérieures de Justice et Tribunaux inférieurs.

147. Pour que l'administration de la justice soit plus prompte et plus facile, le congrès établira, dans toute

la république, les cours supérieures de justice qu'il jugera nécessaires, ou que les circonstances actuelles permettent de créer dès à présent, et assignera à chacune le territoire qui doit appartenir à sa juridiction, ainsi que le lieu de sa résidence.

148. Les membres des cours supérieures sont nommés par le pouvoir exécutif, sur la présentation, par liste triple, de la haute cour de justice; ils conservent leurs fonctions sous les conditions énoncées dans l'article 145.

149. Les tribunaux supérieurs subsisteront, pour à présent, dans les formes et de la manière qu'il sera déterminé par une loi particulière, jusqu'à ce que le congrès ait réglé l'administration de la justice.

Titre VII. — *De l'Organisation intérieure de la république.*

Section Ire. — De l'Administration des Départemens.

150. Le congrès divisera le territoire de la république en six départemens, ou plus s'il le juge convenable, pour l'avantage et la facilité de l'administration.

151. Le commandement politique de chaque département est confié à un magistrat qui prend le titre d'intendant subordonné au président de la république dont il est l'agent naturel et immédiat. La loi détermine ses attributions.

152. Les intendans sont nommés par le président de la république, conformément à ce qui est prescrit par les articles 121 et 122; leurs fonctions durent trois ans.

Section II. — De l'Administration des Provinces et Cantons.

153. Dans chaque province il y aura un gouverneur qui la régit immédiatement sous la dépendance de l'intendant du département, et qui est revêtu des attributions fixées par la loi. Ce gouverneur est nommé et conserve ses fonctions de la même manière que les intendans.

154. L'intendant du département est le gouverneur de la province où il réside.

155. Les *cabildos* ou municipalités des cantons sont conservés ; le congrès en fixera le nombre, les limites, les attributions, et tout ce qui peut rendre leur administration plus avantageuse.

Titre VIII. — *Dispositions générales.*

156. Tous les Colombiens ont le droit d'écrire, d'imprimer et de publier librement leurs pensées et leurs opinions, sans qu'ils soient tenus de les soumettre à aucun examen, à aucune censure ou révision antérieure à la publication; mais ceux qui abuseraient de cette précieuse faculté seront punis suivant la gravité du délit, conformément aux lois.

157. La liberté qu'ont les citoyens de réclamer leurs droits par devant les dépositaires de l'autorité publique, avec la modération et le respect convenables, ne peut, en aucun temps, être contestée ni restreinte; chacun doit, au contraire, trouver dans la protection des lois la prompte et sûre réparation des injures et des torts essuyés dans sa personne, ses biens ou son honneur.

158. Tout homme est présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable dans les formes voulues par la loi : si, avant cette déclaration, il a été jugé nécessaire de l'arrêter ou de le mettre en prison, nulle rigueur ne doit être employée à son égard, si elle n'est absolument indispensable pour s'assurer de sa personne.

159. Dans les procédures criminelles, aucun Colombien ne peut être arrêté sans une instruction préalable qui constate le délit commis en vertu duquel la loi ait prononcé une peine corporelle.

160. Tout individu surpris en flagrant délit peut être arrêté, et chacun a le droit de concourir à son arrestation et de le conduire en présence du magistrat, afin que celui-ci procède à l'instant contre le coupable, conformément à ce qui est prescrit dans l'article antérieur.

161. Pour qu'un citoyen puisse être arrêté, il faut :

1° Un mandat d'arrêt signé par le magistrat auquel la loi en accorde la faculté ;

2° Que le mandat porte l'énoncé du motif ;

3° Que ce mandat lui soit notifié, et qu'il lui en soit délivré copie.

162. Aucun alcade, concierge ou geolier ne peut admettre ni retenir en prison un citoyen, sans avoir préalablement reçu l'ordre ou mandat d'arrêt dont il vient d'être fait mention dans l'article ci-dessus.

163. Le concierge ou geolier ne pourra interdire au prisonnier la libre communication avec qui que ce soit, si ce n'est dans les cas où le mandat d'arrêt renfermerait

expressément la clause de la *mise au secret;* cette mise au secret, ou privation de communication, ne peut durer plus de trois jours, et jamais il ne sera permis de tourmenter le prisonnier par la pesanteur ou la qualité des fers, ou autres moyens que ceux expressément désignés dans l'ordonnance du juge.

164. Sont coupables et doivent être punis comme auteurs de détention arbitraire :

1° Ceux qui, sans autorité légale, arrêtent ou font arrêter un individu quel qu'il soit;

2° Ceux qui, bien que revêtus d'une autorité légale, en auraient abusé, en arrêtant ou faisant arrêter, et retenant en prison un individu qui n'est pas dans le cas spécialement déterminé par la loi; qui l'arrêtent ou le font retenir sans observer les formes prescrites, ou dans tout autre endroit que ceux qui sont destinés expressément pour servir de prison et notoirement reconnus comme tels.

165. Aussitôt que les motifs de l'arrestation paraissent avoir cessé, quel que soit le moment, le prisonnier doit être rendu à la liberté. Il doit également être relâché sous caution, quel que soit l'état de la procédure, s'il en résulte que des peines corporelles ne doivent pas être appliquées. En recevant les déclarations du prévenu, qui ne peuvent être retardées au delà du troisième jour au plus, il lui sera fait lecture de toutes les pièces et dépositions des témoins, avec les noms de ceux-ci; et si, malgré cette communication, il ne connaissait pas les témoins, on lui donnera sur leur compte tous les renseignemens possibles, afin qu'il puisse savoir qui ils sont.

166. Il ne peut y avoir de jugement par commissions spéciales. Les lois, suivant les cas particuliers, en attribuent la connaissance aux tribunaux, qui seuls ont le droit de juger les citoyens.

167. Nul ne peut être jugé, moins encore être puni, si ce n'est en vertu d'une loi autérieure au délit ou au fait en question, et après avoir été entendu ou cité. Nul ne sera admis ni obligé par serment, ni autre violence, à déposer contre lui-même dans une cause criminelle : ne seront pas admis ni obligés à déposer réciproquement les uns contre les autres, ni les *ascendans* et *descendans*, ni les parens jusqu'au quatrième degré civil de consanguinité, et jusqu'au second d'affinité.

168. Toute rigueur qui aggrave la peine fixée par la loi est un délit.

169. Il n'est permis d'entrer d'autorité dans la maison d'un citoyen, que dans les cas déterminés par la loi, et sous la responsabilité du juge qui en donne l'ordre.

170. Les papiers particuliers des citoyens, leurs correspondances privées, sont inviolables; il ne sera jamais permis de les examiner, ni de les intercepter, excepté dans les cas expressément désignés par la loi.

171. Tout juge ou tribunal est tenu de ne prononcer son jugement qu'en citant le texte de la loi applicable, et le motif de l'application.

172. Dans aucune cause, il n'y aura jamais plus de trois instances, et les juges qui auraient déjà prononcé dans l'une de ces instances ne pourront plus voter dans cette même cause.

173. L'infamie attachée à un délit quelconque est personnelle : elle ne s'étend jamais à la famille du coupable.

174. Aucun citoyen de Colombia, excepté ceux qui sont employés au service de la marine ou des milices et en activité, ne doit être soumis aux lois militaires, ni aux peines établies par ces mêmes lois.

175. L'un des premiers objets de la sollicitude du gouvernement sera d'introduire dans les causes d'une certaine nature le jugement par jurés, en attendant que les avantages de cette institution, étant prouvés par l'expérience, puissent être appliqués à toutes les causes civiles et criminelles, avec toutes les formes qui lui sont propres, et telle qu'on la voit établie chez d'autres nations.

176. Les militaires, en temps de paix, ne peuvent être rassemblés dans les casernes, ni être logés chez les citoyens sans le consentement de ceux-ci : ils ne peuvent y être logés en temps de guerre qu'avec l'autorisation des magistrats civils, conformément aux lois.

177. Nul citoyen ne peut être dépouillé de la plus légère portion de sa propriété, ni la moindre portion de sa propriété appliquée au service public, sans son consentement ou celui du corps législatif. Lorsqu'une nécessité publique, légalement constatée, exige que la propriété d'un citoyen soit appliquée au service public, la condition d'une indemnité suffisante ne saurait être contestée.

178. Nul genre de travail, d'industrie ou de commerce n'est interdit aux Colombiens, à l'exception de

ceux dont le gouvernement s'est réservé le privilége pour le moment, parce que son existence tient aux avantages que ce privilége lui donne; mais le congrès fera cesser ce monopole aussitôt qu'il le jugera convenable et opportun.

179. Il est défendu de fonder aucun majorat, ou toute autre espèce de substitution.

180. Il ne sera pris, dans le trésor public, aucune somme ou valeur en or, argent, papier ou autre forme quelconque, que pour l'objet et l'emploi déterminés par les lois; il sera publié, tous les ans, un état et les comptes réguliers de l'entrée et de la sortie des fonds publics, afin que toute la nation en ait connaissance.

181. Tous les titres honorifiques accordés par le gouvernement espagnol sont abolis. Le congrès ne pourra en accorder d'aucune espèce de noblesse, ni des distinctions héréditaires. Il ne pourra non plus créer des emplois ou offices dont les traitemens ou salaires ne doivent cesser à l'instant où le titulaire s'en est rendu indigne par sa conduite.

182. Tout individu qui exerce un emploi d'honneur ou de confiance, sous le gouvernement de Colombia, ne peut accepter des présens, des titres ou des traitemens d'un roi, prince ou gouverneur étranger, sans l'autorisation du congrès.

183. Tous les étrangers, de quelque nation qu'ils soient, sont admis à Colombia. Leurs personnes et leurs propriétés jouissent de la même protection que celles des autres citoyens, pourvu que toutefois ils respectent les lois de la république.

184. Ceux qui, étant nés hors du territoire de Colombia, ont fait ou feraient avec honneur une ou plusieurs campagnes dans la guerre de l'indépendance, ou qui ont rendu ou rendraient à la république des services importans, sont déclarés égaux en tout point aux naturels du pays, et admissibles comme ceux-ci à tous les emplois pour lesquels la condition d'être né sur le territoire n'est pas indispensablement exigée, pourvu que d'ailleurs ils possèdent les autres qualités requises.

Titre IX. — *Du serment des fonctionnaires publics.*

185. Tout citoyen employé par la république, avant d'entrer dans l'exercice de ses fonctions, prêtera le serment de soutenir et défendre la constitution, et de remplir fidèlement les devoirs de sa place.

186. Le président et le vice-président de la république prêteront leur serment devant le congrès, entre les mains du président du sénat. Les présidens du sénat, de la chambre des représentans et de la haute cour de justice, le prêteront devant le corps dont ils font partie, et les membres de chacun de ces corps le prêteront à leur tour entre les mains de leur président respectif.

187. Les ministres secrétaires d'état, les magistrats des cours supérieures de justice, les intendans de département, les gouverneurs de province, les généraux d'armée et autres autorités principales, prêteront leur serment entre les mains du président de la république, ou de la personne déléguée par lui à cet effet.

Titre X.— *De la conservation des lois anciennes, de la manière de les interpréter, des modifications à introduire dans la constitution actuelle.*

188. Sont conservées dans toute leur force et vigueur les lois qui ont régi le pays jusqu'à ce jour, en tout ce qui, directement ou indirectement, ne s'oppose point à la présente constitution, ni aux décrets et lois qui désormais émaneront du congrès.

189. Le congrès pourra résoudre toutes les difficultés qui s'élèveraient sur la manière d'entendre le sens de tel ou tel article de la présente constitution.

190. Lorsque les deux tiers de chacune des deux chambres jugeront convenable de réformer quelques articles de la présente constitution, le congrès proposera la modification indiquée, afin qu'elle soit une seconde fois prise en considération, aussitôt que la moitié au moins des membres de la chambre qui auront émis la proposition aura été renouvelée; si, dans ce cas, elle est également admise par les deux tiers de l'une et l'autre chambre, après toutes les formalités prescrites dans la section Ire du titre IV, ladite proposition, définitivement adoptée, fait partie de la constitution; mais jamais il ne sera permis de changer les bases consacrées dans la section Ire du titre Ier, et dans la IIe du titre II.

191. Lorsque la totalité ou la plus grande partie du territoire encore soumis en ce moment au pouvoir des Espagnols sera libre, et pourra concourir, par ses représentans, à l'achèvement du grand œuvre auquel son bonheur est attaché, et lorsqu'une expérience de dix

années aura fait connaître les avantages ou les incon véniens de la présente constitution, le congrès convoquera une convention générale de Colombia, laquelle sera autorisée à l'effet d'examiner et de réformer l'ensemble de cette constitution.

FIN.



